

Chômage et inflation
Des statistiques
prometteuses
cette semaine?

OTTAWA (PC) — La parution prochaine de certains rapports importants pourrait constituer un indice des progrès réalisés par le gouvernement dans ses efforts pour juguler l'inflation et réduire le chômage.

L'indice des prix à la consommation pour mars devrait paraître mardi et le rapport portant sur le niveau de l'emploi et du chômage à la mi-mars est attendu jeudi.

En février, l'indice des prix, basé en 1961 sur un barème équivalent à 100, s'établissait à 130,9, au regard de 130,3 en janvier et à 128,7 en février 1970. L'augmentation a donc été de 1,7 cent en un an, c'est-à-dire légèrement au-dessus du taux d'augmentation de 1,3 pour cent observé en décembre dernier.

On craint que l'indice n'accuse une accélération de son rythme de hausse pendant les prochains mois. Une partie du ralentissement observé pendant l'hiver était attribuable à la guerre des prix alimentaires des super-marchés, qui a été particulièrement violente en Ontario. Certains magasins à chaîne ont subi des pertes qu'ils chercheront certainement à compenser.

Le mois dernier, le rapport sur l'emploi estimait que le nombre de chômeurs pour la semaine terminée le 20 février s'établissait à 675,000, au regard de 668,000 à la mi-janvier. Le total des chômeurs de février représentait 8,1 pour cent de la main-d'œuvre, comparativement à huit pour cent en janvier.

Mais selon une base "désaisonnalisée", compte tenu de la réduction du nombre d'emplois disponibles en hiver et de l'afflux étudiant de l'été, le taux d'emploi aurait affiché un recul de 6,5 pour cent en décembre à 6,2 pour cent en janvier et février.

Habituellement, le chômage baisse en

Voir page 2: Statistiques



Plus de 250,000 personnes se pressaient place Saint-Pierre hier pour recevoir la bénédiction "Urbi et Orbi" du pape Paul VI.

Paul VI dans son message pascal

'L'humanité sera plus heureuse un jour'

CITE DU VATICAN (AFP) — L'humanité sera plus heureuse un jour. Cette promesse a été faite par le pape, dimanche, devant 250,000 fidèles venus écouter le message pascal par une journée radieuse. L'an dernier, Paul VI avait adopté le thème de la paix. Cette année, ce fut celui de l'espérance.

L'humanité a besoin d'espérance com-

me l'homme a besoin d'air pour vivre, s'est écrit le chef de l'Eglise. Le futur est souvent plus important pour lui que le présent. Eh bien, cette espérance ne sera pas déçue.

Paul VI énumère alors les conditions d'une vie meilleure, respect de la dignité humaine et du caractère inviolable de la vie, ce qui signifierait notamment l'abolition du contrôle artificiel des naissances, de l'avortement et de meurtre individuel ou collectif. Plus d'inégalités sociales, plus d'égoïsmes, de violence, de licence des moeurs, mais une civilisation nouvelle, fraternelle.

Pourtant, nous en sommes bien loin aujourd'hui Paul VI dénonce alors l'hypocrisie des régimes qui proclament les grands principes de solidarité, de justice et de paix pour les violer aussitôt. Les guerres sévissent. On voit même "des signes avant-coureurs plus terribles encore", des révolutions, des "luttes sociales institutionnalisées", la bureaucratie, l'oubli de l'amour et de l'Eglise, cette dernière elle-même, secouée par une contestation fondée sur l'imposture.

Mais le jour de Pâques, le chrétien possède la bonne nouvelle, la vraie espérance établie "sur une certitude et sur une vérité".

"Il ne s'agit pas d'un songe, ni d'une utopie, ni d'un mythe, c'est le réalisme évangélique", ajoute le pape en soulignant que ce réalisme aide même les conquêtes terrestres de l'homme. "Ayez confiance, j'ai vaincu le monde", conclut le souverain pontife, en citant le Christ

Voir page 2: L'humanité

Maniwaki organise
son action pour
vaincre le chômage

par Pierre Richard

Maniwaki a créé en fin de semaine un comité d'action représentant les divers milieux de cette ville durement éprouvée par le marasme et le chômage. Ainsi, la petite ville forestière veut-elle multiplier les interventions et les démarches auprès des pouvoirs publics afin de relancer l'économie que la fermeture de l'usine de Sogefor a davantage compromise.

Après avoir manifesté vendredi après-midi dans les rues de la petite ville de Maniwaki, les quelque 170 travailleurs mis à pied par la fermeture de l'usine Maki ont maintenant l'intention d'amener le gouvernement à tout faire pour maintenir en fonctionnement cette usine, avec tous ses employés actuels.

De plus, les travailleurs mis à pied veulent empêcher que l'usine Maki soit vendue à la corporation Les Produits Forestiers Maniwaki qui a signé une "promesse" d'achat avec la Sogefor, filiale de la Société générale de Financement (SGF); cette vente signifierait que le nombre d'emplois passerait de 170 à environ 80.

Par ailleurs, la direction de Les Produits Forestiers Maniwaki qui doit conclure définitivement l'achat jeudi prochain a fait parvenir, au cours de la fin de semaine, un télégramme au maire de Maniwaki dans lequel elle déclare qu'elle serait heureuse de se retirer en faveur du gouvernement ou de tout autre groupe qui serait capable d'exploiter cette mine avec plus d'efficacité.

Réunis en assemblée générale, dans l'après-midi de samedi, les employés de Maki et plusieurs citoyens de Maniwaki ont créé un comité composé de représentants du syndicat, du conseil municipal et du comité des citoyens, qui

devra entreprendre, dans les jours qui viennent plusieurs démarches auprès du gouvernement provincial et de la SGF et qui coordonnera toute action de protestation (manifestation, etc.).

Ce comité, présidé par M. Lionel Carle, commissaire industriel de la ville de Maniwaki, veut rencontrer, en premier lieu, M. Roy Fournier député du comté Gatineau et ministre dans le cabinet Bourassa, pour "l'informer de la situation, lui exposer certaines solutions et le presser de faire quelque chose".

A court terme, le conseil municipal, le syndicat des employés de Maki, affilié à la CSN, les membres du comité de ci-

Voir page 2: Maniwaki

6.5 milliards
de terriens
en l'an 2000

NATIONS UNIES (AP) — Le bulletin du service de démographie des Nations unies, publié en fin de semaine, indique que la population du monde atteindra près de six milliards et demi en l'an 2000.

En 1990, prévoit-on, la population de la République populaire de Chine sera d'un milliard, au regard de 740 millions en 1969. En 2000, il y aura plus d'un milliard d'habitants en Inde, contre 537 millions en 1969.

Voir page 2: 6.5 milliards

McGill veut une subvention
comparable à celle de l'UdeM

par Gilles Provost

Dans un mémoire soumis au gouvernement du Québec, l'université McGill soutient qu'elle ne reçoit pas un niveau de subventions équitable comparativement aux autres universités québécoises et qu'il lui est impossible de continuer à fonctionner sur la base actuelle qui impliquerait un déficit total de \$44,524,000 pour la période allant de 1970 à 1975.

McGill réclame donc que le gouvernement lui permette des dépenses par étudiants comparables à celles de l'université de Montréal. Par contre, elle admet que ses étudiants de niveau collégial soient subventionnés "sur une base au moins équivalente à la moyenne des étudiants des cégeps du Québec".

Selon le document distribué jeudi dernier à tous les professeurs par le principal, M. R. E. Bell, cette formule représente \$8 millions de plus que la subvention reçue cette année et \$5 millions de plus que ce que le gouvernement a offert le 29 mars dernier mais \$7 millions de moins que ce que McGill recevrait selon le mode de financement de l'Ontario.

L'université anglophone s'oppose au mode actuel de subventions du gouvernement: Québec détermine un niveau de dépenses admissibles, déduit les revenus et comble la différence. McGill prétend qu'on lui alloue un niveau de dépenses plus faible que celui des autres universités et affirme ne pas pouvoir y remédier parce que ses économies ne servent qu'à réduire la subvention de Québec.

Les chiffres rendus publics par l'université indiquent que McGill a eu en

1970-71 un revenu de \$55,160,000 et des dépenses de \$61,120,000. Ces chiffres incluent \$14 millions de subventions diverses à la recherche. Si le mode de subvention n'est pas changé, le déficit atteindra \$6,2 millions cette année et \$10,7 millions l'an prochain malgré les coupures de budgets déjà réalisées (\$2,6 millions cette année).

Selon les chiffres rendus publics, Voir page 2: McGill

Aux Communes

Un président permanent?
Ce n'est pas pour demain

OTTAWA (CP) — Le projet que caressaient depuis quelques années les députés de tous les partis de créer un poste permanent de président de la Chambre des Communes est encore loin de se concrétiser.

Le président actuel, M. Robert Lamoureux, 49 ans, qui occupe ce poste depuis janvier 1966, a déjà laissé entendre qu'il ne se présenterait pas aux prochaines élections.

M. Lamoureux figurait comme seul candidat à ce poste dans les projets d'un président permanent. Très populaire auprès de tous les partis fédéraux, M. Lamoureux est si ferme et si impartial dans ses interventions qu'il n'hésite pas, à l'occasion, à interrompre sechement le premier ministre, M. Trudeau, le

chef de l'opposition, M. Stanfield, l'ancien premier ministre, M. Diefenbaker, et tous les autres députés.

Mais ce travail est trop accaparant, les heures en sont trop longues pour qu'un seul homme y consacre sa vie. Non seulement le président de la Chambre doit assister aux débats l'après-midi et en soirée, mais il dirige de plus le personnel de 1,320 employés de la Chambre.

Ancien député libéral, M. Lamoureux s'était présenté comme candidat indépendant dans sa circonscription de Stormont-Dundas. Les conservateurs et les libéraux ne lui avaient pas opposé d'adversaire.

La même chose pourrait se répéter

Voir page 2: Un président

Ottawa pourrait servir de lieu de
rencontre entre Washington et Pékin

par Marc Hutten, de l'AFP

WASHINGTON (AFP) — La politique américaine des "petits pas" en vue d'une amélioration graduelle des relations entre Washington et Pékin a commencé, ces derniers jours à fonctionner dans les deux sens.

Deux événements, l'un sportif et spectaculaire, l'autre diplomatique et comme il se doit — discret, défraient, en cette fin de semaine, la chronique américaine. Tous deux sont jugés encourageants.

En invitant une équipe américaine de tennis de table à se produire en Chine populaire, geste sans précédent depuis la rupture des relations entre les deux capitales en 1949, Pékin accomplit enfin à son tour le petit pas que le président Nixon et son secrétaire d'Etat William Rogers attendaient depuis un an, période durant laquelle ils en ont fait quant à eux plusieurs. Pendant une semaine, et alors que les traditionnels contacts de Varsovie ne donnent encore aucun signe de reprise, le seul "tapis vert" autour duquel Chinois et Américains vont s'affairer sera une table de ping-pong.

L'autre événement de la semaine a été la nouvelle, dont on attend confirmation officielle d'un jour à l'autre, de la venue prochaine à Ottawa d'un ambassadeur chinois du plus haut rang, connu et apprécié des Etats-Unis.

Il s'agit, selon des sources diplomatiques tant canadiennes qu'américaines, de M. Huang Hua, 61 ans, diplomate vétéran qui fut le seul à ne pas être rappelé à Pékin pour "rééducation idéologique" lors de la révolution culturelle. Ami d'Edgar Snow, le vieil allié amé-

ricain des communistes chinois, M. Huang Hua parle couramment l'anglais pour avoir fait ses études, dans les années 30, dans une université de Pékin que subventionnaient les Américains.

Depuis la venue au pouvoir de Mao Tse-toung, il a été ambassadeur notamment au Caire et au Ghana, après avoir déjà été le principal négociateur chinois aux conversations d'armistice de Pan Mun Jom en 1953.

A Ottawa, dont le gouvernement a reconnu la Chine populaire en octobre dernier, M. Huang Hua aura notamment pour mission — affirme-t-on — de prendre contact avec des politiciens, des hommes d'affaires et des journalistes américains. Son ambassade servira également de poste d'observation des Etats-Unis. Les deux autres ambassades de Chine sur le continent américain — à Cuba et au Chili — n'exercent pas cette fonction.

D'après M. Stanley Karnow, un analyste du "Washington Post", M. Huang Hua a une profonde connaissance des affaires américaines et il a fortement impressionné les diplomates américains qui, depuis Pan Mun Jom, se sont frottés à lui de près ou de loin.

Dans les milieux spécialisés de l'administration Nixon, on ne doute pas que tant la tournée sportive qui s'engage en Chine que la désignation de M. Huang Hua au Canada constituent la récompense des efforts de la politique des "petits pas" adoptée par cette administration.

Un nouveau chapitre dans les rapports entre Washington et Pékin serait ainsi sur le point d'être abordé. Le départe-

ment d'Etat a salué, samedi, l'autorisation accordée à 4 journalistes américains d'accompagner en Chine leur équipe de pongistes comme "un développement bienvenu, en harmonie avec notre désir d'accroître les contacts entre nos deux peuples". A la levée récente de

Voir page 2: Ottawa



M. Huang Hua sera le nouvel ambassadeur de Pékin à Ottawa, selon des sources dignes de foi. M. Huang Hua, un des plus anciens diplomates de la Chine populaire, devrait être confirmé à son poste mardi. (Téléphoto CP)

Divisée, l'Opposition excelle dans la procédure paralysante

par Pierre-C. O'Neill

Au cours de la session parlementaire qui vient d'ajourner ses travaux, c'est sous le signe de la "procédurite" que l'opposition s'est montrée plus redoutable mais d'autant plus stérile.

Armé d'une meilleure connaissance des règlements de la Chambre, le Parti québécois a sensiblement modifié son comportement et s'est joint aux vieux routiers de l'Union nationale pour plonger les débats de l'Assemblée nationale dans une constante guerre de procédure.

Néanmoins, les partis d'opposition n'en sont pas les seuls responsables. En face d'un gouvernement libéral aussi faible qu'arrogant, il ne faut pas s'étonner que les moutons de la première session aient succombé à la tentation de se faire pousser des cornes.

Le petit "livre rouge" des règlements comporte 812 articles et, pour un fin procédurier, fournit autant de prétextes qui permettent de ralentir le rythme ou tout simplement de paralyser les travaux de la Chambre.

Le résultat ne fait que confirmer la médiocrité du système; qu'il soit

libéral, unioniste, déçuiste ou crédiste, l'électeur québécois s'y trouve perdant; un gouvernement qui a accouché d'un "très maigre" bilan législatif et une opposition qui n'a pas rempli son véritable rôle.

Des sept semaines qu'a duré la dernière session, les parlementaires n'ont accordé que quelques jours à une étude sérieuse des projets de loi. Une trentaine de députés, des deux côtés de la Chambre sont intervenus dans le débat sur le discours inaugural. A lui seul, ce marathon a pris trois semaines du temps de la Chambre. Sur chaque projet de loi présenté, les membres de l'Opposition se sont prévalus à outrance de leur droit de parole, donnant cours à d'interminables débats. Dans certains cas, on avait nettement l'impression que les députés d'un même parti s'échangeaient le même texte, tellement les répétitions étaient nombreuses et flagrantes. Sur la seule question de la recevabilité d'une motion, les discussions se poursuivaient des heures durant.

Pour le reste, il faut souligner que le jeu coutumier des injures se continue et même s'intensifie. A cet

égard, des arrières-bancs libéraux, Louis-Philippe Lacroix et Jacques Veilleux assurent une performance qui est à la mesure du leadership de M. Bourassa. Ils trouvent leurs réparties chez Jean-Noël Tremblay de l'Union nationale et Claude Charron du Parti québécois. Il serait trop long de mentionner les autres trop nombreuses vedettes du burlesque.

En somme, l'Assemblée nationale continue à se dégrader. Et c'est peut-être se répéter mais il faudra bien un jour quelqu'un y fasse quelque chose.

Ce qui caractérise le plus le travail de cette opposition de tiers-partis, c'est l'absence à peu près complète de coordination. Ce manque de cohésion comporte tout de même quelque chose de fort embêtant pour un gouvernement qui, normalement, souhaiterait prévenir les coups de l'adversaire.

Le Parti québécois manifestera son opposition, tantôt devant un projet de loi menaçant les libertés démocratiques, tantôt parce que le gouvernement semble vouloir privilégier l'entreprise privée. Le Ralli-

ment créditiste, par ailleurs, s'opposera à toute législation impliquant la participation trop grande de l'Etat. Mais dans un cas comme dans l'autre, péquistes et crédistes s'inspirent et motivent leur opposition à partir d'une philosophie politique définie. Ils suivent la ligne du parti.

Du côté de l'Union nationale cependant, c'est différent et imprévisible. A la recherche d'un chef, l'UN est tout aussi démunie de philosophie politique. Ou plutôt, elle en présente autant qu'elle a de porte-parole à l'Assemblée nationale. Les députés unionistes donnent l'impression d'être bien plus préoccupés par la course au leadership du parti qu'intéressés aux travaux de la Chambre. Outre M. Marcel Masse, qui a choisi de s'absenter des débats de l'Assemblée pour mieux conduire sa campagne, les autres candidats à la direction tentent de tirer le maximum de séances parlementaires en multipliant les interventions.

Il a souvent été donné de voir deux députés intervenir au nom de l'Union nationale mais dans un sens différent. Par exemple, une politique sociale avant-gardiste du ministre Cas-

tonguy venait tout juste de recueillir l'approbation enthousiaste du critique officiel, M. Jean-Paul Cloutier que Jean-Noël Tremblay intervenait aussitôt pour dénoncer violemment l'ingérence du fédéral dans ce domaine. Il fallait parfois attendre la fin d'un débat pour connaître la position définitive de l'Union nationale.

Sans ligne de parti et sans cohésion, l'UN s'est montrée incapable de jouer son rôle d'opposition officielle.

Le seul consensus au sein de la députation unioniste s'est fait sur la procédure et autour du grand "sorcier" de la "procédurite", M. Rémi Paul. Ancien président de l'Assemblée nationale, sous le régime de feu Daniel Johnson, il jongle continuellement avec les articles du "livre rouge". Et cette qualité convient parfaitement bien à un parti qui restreint son rôle d'opposition à tendre des pièges au gouvernement.

Pour ce qui est de l'ancien premier ministre, M. Bertrand, il ne faut qu'occuper officiellement le siège du chef. Il n'est plus vraiment présent. Il a déjà abandonné, dans l'attente de son successeur. Sans que cela pa-

raisse vraiment, il a pu s'absenter de la Chambre pendant trois semaines, pour aller assister au mariage de sa fille en Europe. C'est ce qui a permis à M. Cardinal son collègue irrespectueux, de participer plus assidument aux travaux sans avoir à subir l'influence modératrice de son chef. M. Cardinal se venge de son règne pénible en adressant au ministre actuel de l'éducation, M. Saint-Pierre, les critiques que lui formulait l'opposition d'antan.

En repassant l'action de l'Union nationale, il serait bien injuste de passer sous silence la participation du député de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay. Mais rien ne saurait mieux le décrire que ce passage d'un billet de mon confrère Claude Lemelin: "Jean-Noël Tremblay est accablé d'un vice, mal seyant dans les salons, auquel la déplorable tolérance de ses collègues lui permet de s'adonner publiquement: le graffiti politique. Il en charbonne régulièrement depuis qu'il siège à Québec. En un mot, il prend l'Assemblée nationale pour une vespasienne. Son imagination lui permet

Voir page 2: L'Opposition

suites de la première page

MANIWAKI

tovens demanderont que la SGF, par l'intermédiaire de Sogefor, assure le fonctionnement normal de l'usine jusqu'à ce qu'on trouve un "acheteur sérieux". Et, pour eux, un "acheteur sérieux" signifie un acheteur qui s'engage à faire fonctionner l'usine avec le même nombre d'employés, c'est-à-dire 170.

C'est pour cette raison que, la semaine dernière, les employés de Maki ont adopté à la quasi unanimité une résolution s'opposant à la vente de cette usine aux intérêts Les Produits Forestiers de Maniwaki; ces mêmes intérêts contrôlent Maniwaki Industries à qui appartiennent deux autres industries de cette ville, soit Barwood Flooring et Maniwaki Lumber.

Joint à son domicile de Montréal, M. Bernard Bock, l'un des directeurs de Les Produits Forestiers Maniwaki, a déclaré au Devoir que sa compagnie ne demanderait pas mieux que Sogefor continue l'exploitation de l'usine Maki.

M. Bock a précisé que son groupe s'est intéressé à l'offre de vente faite par Sogefor qui est dans une situation financière extrêmement pénible, dans le seul but de participer à la solution du problème aigu de chômage qui afflige cette région.

M. Bock a ajouté qu'il est impossible de maintenir les 170 emplois actuels, à moins de perdre 400.000 ou 500.000 par année. La diminution de moitié dans le nombre d'emplois viendrait de la suppression du travail de nuit. Aucune usine de ce type dans l'est du Canada ne fonctionne 24 heures par jour, a fait remarquer le directeur.

Par ailleurs, l'homme d'affaires a reconnu que son groupe a fait une demande de subventions auprès du ministère fédéral de l'expansion économique pour les quelque 80 emplois qui seraient assurés et pour fin de modernisation. Selon lui, ces 80 emplois sont considérés comme de nouveaux emplois puisque l'usine a fermé ses portes.

Les Produits Forestiers Maniwaki ont l'intention de conclure l'achat, jeudi 15 avril, si rien ne survient d'ici là, a terminé M. Bock.

De leur côté, les porte-parole des employés mis à pied et des citoyens de Maniwaki soulignent que la fermeture de cette usine enlève leur emploi à plus de 500 autres travailleurs qui travaillaient en forêt en vue de l'alimentation en bois.

Même si, dans les jours qui viennent, ils font au plus pressé, ils insistent sur le fait que les difficultés de Sogefor ne sont que le symptôme du problème de toute une région qui se meurt. Dans la seule ville de Maniwaki, plus de la moitié des 8.000 habitants vivent des prestations d'assurance-chômage et d'assistance sociale.

L'un d'eux a déclaré sur un ton amer: "La principale industrie de Maniwaki, ce n'est pas Maki mais le bien-être social!"

McGILL

L'université de Montréal (avec ses écoles affiliées) pouvait dépenser \$3.273 par étudiant en 1969 et Laval 3.099, alors que McGill n'avait droit qu'à \$2.344. Par contre, si on distingue les étudiants de niveau collégial et si on leur alloue une subvention comparable à celle que reçoivent les cégeps, il reste à McGill \$2.940 par étudiant de niveau universitaire. C'est encore \$329 de moins qu'à Montréal (10%).

Cette constatation est très importante, expliquent les autorités de McGill, parce que les subventions gouvernementales doivent être basées sur celles de 1969. Même si McGill continuait maintenant à progresser au même rythme que les autres, elle resterait proportionnellement défavorisée.

Dans ces conditions, soutient M. Bell

dans son mémoire remis aux ministres, l'université n'a qu'une solution: réduire son personnel enseignant et imposer ainsi à son personnel une charge de travail supérieure à celle des autres universités québécoises et nord-américaines.

McGill prétend en effet qu'elle avait un professeur pour 13,6 étudiants en 1969, comparativement à 1/11,4 à Montréal et 1/10,6 à Laval. Or, depuis lors, elle a déjà dû réduire son personnel.

Dans ces conditions, McGill endosse évidemment les récentes demandes de la conférence des recteurs et des principaux d'universités du Québec qui a préconisé il y a quelques jours une réforme du mode de subvention des universités. Ainsi, on ne consacrerait pas le statu quo régnant en 1969, on tiendrait compte des projets précis des institutions et on permettrait aux universités une plus grande latitude dans l'administration. Les recteurs rappelaient notamment que les professeurs d'universités québécoises sont moins bien payés que ceux de l'Ontario et que la subvention québécoise par étudiant ne représente que 77% de celle accordée en Ontario. Plus précisément, les recteurs indiquaient que l'université de Toronto, la seule à être comparable à McGill ou à l'u. de Montréal, reçoit environ le double des subventions par étudiant.

Les recteurs rappelaient aussi au gouvernement québécois que l'université Sir George Williams ne reçoit que 58% de la somme que reçoit, par étudiant, l'université de Windsor en Ontario.

Les recteurs protestaient enfin contre la rigidité excessive des subventions d'immobilisation que les universités ne peuvent dépenser différemment qu'elles l'avaient prévu au départ même si les circonstances ont changé.

STATISTIQUES

mai à mesure que l'activité industrielle commence à reprendre après le milieu de l'hiver. De sources gouvernementales, on croit que le sommet aurait été atteint cette année avec le taux de 8,1 pour cent. Toutefois, il arrive que le taux de saisonnalité monte en mars.

Les dernières statistiques publiées indiquent une amélioration pour le mois de mars. La production des lingots d'acier, qui se maintenait en-deçà des niveaux de l'an dernier, s'est redressée à la fin du mois. La construction domiciliaire a grimpé de 34 pour cent entre février et mars et dépassait de 26 pour cent les réalisations de l'an dernier.

De plus, certaines statistiques de février tendaient à indiquer une amélioration de l'activité pour le printemps. L'impôt perçu sur le revenu des sociétés a légèrement augmenté en janvier et février. La perception de la taxe de vente a baissé de façon moins marquée qu'habituellement à ce temps-ci de l'année, deux signes de redressement économique.

La demande a légèrement augmenté du côté de l'importation et bien que les chiffres d'exportations aient baissé en février, ils dépassaient nettement les chiffres de l'an dernier. Le récent ralentissement économique a été marqué par une lenteur de la croissance des importations et par une multiplication des exportations.

Du côté financier aussi, la reprise s'annonce bonne. Les statistiques bancaires affichent des chiffres d'affaires sains, avec des taux d'intérêt sensiblement plus bas et une réduction plus graduelle des taux d'emprunt à long terme.

L'indice du prix de gros a monté de façon fractionnaire en février, mais se trouve quand même abaissé d'un pour cent à son niveau de l'an dernier.

L'OPPOSITION

d'atteindre les tréfonds de la bassesse.

Mais qu'il s'agisse des bouffonneries répétées des députés d'arrière-banc ou des provocations trop fréquentes de certains ministres, on se serait attendu à un meilleur dosage de fermeté et d'impartialité de la part du président de l'Assemblée nationale, Me Jean-Noël Lavoie.

Par delà les règlements, il y a l'interprétation qu'on veut bien en faire. Péquistes et créditistes se rappelleront longtemps les arguments discutables qu'on a invoqués pour leur refuser droit de parole ou de réplique. Sans doute comprennent-ils encore moins pourquoi le président démontre tant de célérité à les rappeler à l'ordre pendant

qu'il manifeste autant de tolérance à l'égard des deux vieux partis. Ils se trouvent plus nombreux que jamais ceux qui croient que le président de l'Assemblée devrait être nommé en permanence, à l'abri des pressions partisans.

Mais malgré les avatars du système, le Parti québécois et le Ralliement créditiste sont-ils parvenus à remplir leur fonction de scrutateur et d'analyser l'action gouvernementale? Ils ont certes poursuivi une action nettement plus constructive que l'Union nationale.

Néanmoins, le comportement du PQ n'est pas sans reproche. C'est dorénavant une équipe plus aguerrie et surtout plus savante en matière de procédure. Et le plus inquiétant est que ses députés semblent s'y complaire. De sorte qu'ils ont, eux aussi, largement contribué à ralentir les travaux de la Chambre. Les péquistes s'enlissent dangereusement dans le système qu'ils dénonçaient avec tant de vigueur à leur arrivée au Parlement.

Il n'empêche que leurs interventions en Chambre sont toujours marquées du signe de la recherche et de la documentation. Le leitmotiv selon lequel le Parti québécois est devenu le véritable parti d'opposition à l'Assemblée nationale s'est davantage confirmé au cours des travaux de cette session parlementaire.

Le critique financier du parti et député de Gouin, M. Guy Joron, s'est notamment signalé. C'est avec une certaine éloquence qu'il a su démontrer ses connaissances des politiques budgétaires. Plus d'une fois, il a ébranlé et mis en doute la compétence du ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Gérard-D. Lévesque, particulièrement lorsque fut débattu le projet de loi créant la Société de développement industriel. Même le ministre des finances, Raymond Gagné, et le premier ministre Bourassa ont appris à respecter la pertinence de ses interventions. Quant au jeune Claude Charron, c'est la hantise du ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre. Par le geste et la parole il ne cesse de ressembler à son chef René Lévesque et à ce titre, il n'a qu'à simuler une intervention pour semer la pagaille dans les rangs libéraux. L'autorité de Camille Laurin et Robert Burns coordonnent et canalisent les énergies de cette équipe désormais redoutée du pouvoir.

Enfin, le Ralliement créditiste tire lui aussi son épingle du jeu. Il a pris du poil de la bête. Plus gênés à la première session, les créditistes s'étaient limités à observer, retenir et apprendre le maniement des armes. Cravate sur chemise blanche, champions de l'assidue, rigoureusement respectueux du décor, leur comportement est irréprochable. Le succès du dernier congrès leur a donné confiance et l'ouverture d'esprit qui s'en est dégagée a transpiré dans leur participation aux débats. Leur chef Camil Samson se révèle chaque jour un adversaire plus redoutable.

En résumé, l'Union nationale, décimée, pollue le climat dans l'attente d'un sauveur dont la recette miracle saurait regrouper les éléments hétéroclites du bateau à la dérive. Le Parti québécois se confirme dans le rôle de véritable opposition. Le Ralliement créditiste s'est affirmé et pourrait représenter sous peu la formule de rechange à l'Union nationale. La présence des péquistes et créditistes est venue déranger le jeu traditionnel des deux vieux partis à l'Assemblée nationale et l'Union nationale s'en trouve tout aussi embarrassée que le gouvernement libéral.

UN PRÉSIDENT

aux prochaines élections. On pourrait aussi créer une circonscription spéciale, celle de la colline du Parlement, où se présenterait M. Lamoureux comme unique candidat.

Ces hypothèses apparaissent désormais inutiles. Le gouvernement semble parfaitement informé des sentiments du président lui-même à cet égard.

Mardi soir en Chambre, le leader parlementaire du nouveau parti démocrate, M. Stanley Knowles, à qui l'ex-

premier ministre John Diefenbaker avait offert la présidence, a proposé un débat sur les moyens à prendre pour maintenir M. Lamoureux à son poste de président permanent.

Le président du Conseil privé, M. Allan MacEachern leader parlementaire du gouvernement, a refusé d'entreprendre de telles discussions.

Le gouvernement, a souligné M. MacEachern, estime que le président doit continuer d'être élu comme tout autre député. Les partis politiques, de leur côté, sont libres de lui présenter ou non un opposant.

Des observateurs ont déduit qu'il serait préférable d'oublier tout projet de modification des méthodes de sélection du président de la Chambre jusqu'à ce que se présente un homme aussi compétent que M. Lamoureux.

Si la Chambre doit perdre un président, le Canada gagnera peut-être un gouverneur-général.

M. Lamoureux est, avec M. Léo Cadieux, ambassadeur du Canada en France, considéré comme successeur possible de M. Roland Michener, dont le mandat de cinq ans expirera l'an prochain.

OTTAWA

toutes restrictions aux voyages de ressortissants américains en Chine populaire - dernier en date des gestes américains à l'égard de Pékin - pourrait maintenant succéder une levée totale de l'embargo sur le commerce des produits non stratégiques, estime-t-on.

Bien entendu, malgré les processus de révision de l'ensemble de la politique américaine à l'égard de la Chine actuellement en cours, il n'est pas encore question, pour Washington, d'accepter et c'est tout juste si l'on commence à parler du principe des "deux Chines", dont ni Taipei ni Pékin ne veulent d'ailleurs.

"Mais, quoi qu'il advienne de l'évolution future de ce problème de fond, il n'est pas exclu - estiment les observateurs - que les conversations de Varsovie ne soient plus jamais ressuscitées et que le dialogue, maintenant, reprenne à Ottawa.

L'HUMANITÉ

et lançant un ultime appel aux "jeunes avides d'authenticité et de dévouement" et à l'immense majorité silencieuse des "gens honnêtes et bons", de ceux qui souffrent et sont "déçus d'un bien-être désormais dépassé", de tous les croyants, enfin.

Voici des extraits du message pascal lu par Paul VI du haut de la loggia de Saint-Pierre:

"Frères et fils qui attendez de nous le message pascal, écoutez: tandis que, en vertu de notre ministère apostolique, nous vous parlons du haut de cette tribune et nous regardons le panorama du monde, nous avons l'impression d'avoir devant nous la vision d'une mer agitée, avec menace de plus grandes tempêtes encore. Que prépare l'homme pour lui-même et pour les générations futures en étant d'une façon trop fréquente et trop flagrante infidèle aux grands principes de solidarité, de justice et de paix que lui-même, instruit par les terribles expériences subies, a proclamés pour la civilisation actuelle comme pour la civilisation future? Ne voyons-nous pas sans cesse de nouvelles guerres, et même des signes avant-coureurs de plus terribles encres, des armements terrifiants, des révolutions incessantes, des luttes sociales institutionnalisées, des contestations endémiques, une lente décadence morale, un recours déplorable, sur le plan professionnel et bureaucratique, aux succédanés du véritable amour, un oubli aveugle et orgueilleux de la religion irremplaçable? L'Église elle-même n'est-elle pas, çà et là, secouée, sur le plan doctrinal et disciplinaire, par des courants perturbateurs, qui cherchent en vain à se réclamer du souffle authentique de l'Esprit vivifiant?"

Mais en même temps, nous sentons que l'humanité éprouve un besoin douloureux et, en un certain sens, prophétique, d'espérance, comme on sent le besoin de respirer pour vivre. Sans espoir, il n'y a pas de vie possible. L'activité de l'homme est plus conditionnée par l'attente du futur que par la possession du présent. L'homme a besoin d'un but, d'un encouragement, il a besoin de goûter à l'avance des joies futures. L'enthousiasme, qui est le ressort de l'ac-

carnet d'un censeur

Genre des noms de villes

Faut-il dire Montréal est beau la nuit ou Montréal est belle la nuit? Comment déterminer le genre des noms propres de villes? Mme H. G. (Montréal) qui me pose cette question a joint à sa lettre des coupures de journaux où l'on parle d'un film intitulé Montréal peut-elle être gouvernée? et de personnes en route vers l'infamale New York. Pourquoi alors, me demande cette correspondante, l'emploi du masculin dans le titre du film Paris brûle-t-il? C'est quand on se heurte à un problème de cette sorte qu'on se rend compte de la nécessité d'avoir dans sa bibliothèque de bonnes grammaires et de bons dictionnaires des difficultés de la langue.

Voici en résumé ce que Grevisse, Adolphe V. Thomas et Hanse disent au sujet du genre des noms de villes. En règle générale, ces noms propres sont masculins s'ils ne se terminent pas par un e muet.

Il y a cependant des exceptions, que la lecture des écrivains contemporains fait connaître, comme Alger-la-Blanche et La Nouvelle-Orléans. Les noms de Montréal, Paris et New York sont sûrement masculins.

Pour ce qui est des autres noms de villes, ceux qui se terminent par un e muet, l'usage reste flottant: Le Caire et Le Havre. L'usage tend à une extension du masculin. Thomas n'hésite pas à écrire que, dans le doute, le masculin l'emporte toujours.

Noter de plus que, quand on parle non de la ville elle-même mais de sa population, le masculin est de règle, même dans les cas où le nom commence par l'article la. On écrit correctement tout La Nouvelle-Orléans festoyait et tout Venise s'insurgeait.

Dans la langue parlée, le masculin prévaut nettement: Pointe-Clair est charmant.

Gérard DAGENAIS

LE CEGEP

Suite de la page 3

tion et du risque, ne peut être suscité que par une espérance à la fois forte et sereine. L'homme a besoin d'un optimisme sincère, non illusoire.

Eh bien, sachez-le, amis qui nous écoutez: Nous sommes en mesure aujourd'hui de vous adresser un message d'espoir. Non seulement la cause de l'homme n'est pas perdue, mais elle est en situation avantageuse et sûre. Les grandes idées, qui sont comme les phares du monde moderne, ne s'éteignent pas. L'unité du monde se fera. La dignité de la personne humaine sera réellement reconnue, et pas seulement pour la forme. Le caractère inviolable de la vie, depuis le sein maternel jusqu'à l'ultime vieillesse, sera admis par tous d'une manière effective. Les injustes inégalités sociales seront supprimées. Les rapports entre les peuples seront fondés sur la paix, la raison et la fraternité.

LE CEGEP

Suite de la page 3

ront regroupés non pas par matières mais par familles de programmes. Il y aura par exemple une équipe multidisciplinaire responsable de tous les programmes de la famille des sciences et techniques biologiques (sciences de la santé, techniques des sciences naturelles, techniques infirmières, sciences de l'alimentation, etc.)

Il est possible, dans ce contexte, que les cours communs eux-mêmes puissent être accentués différemment selon que l'étudiant est en lettre ou en techniques biologiques. Concrètement, cela pourrait prendre la forme d'options incluses dans les guides.

La journée type d'un étudiant dans un tel collège est encore difficile à décrire. Cela pourrait, par exemple, donner à peu près ceci: après une période de cours magistral en grand groupe, une période en laboratoire spécialisé. Ensuite, un séminaire avec cinq confrères suivi d'une période de laboratoire avec cinq autres étudiants. La journée se terminerait soit par du travail à la bibliothèque soit par une session d'évaluation en compagnie de huit collègues.

Un système d'horaires modulaires permettrait de faire varier la durée des périodes et de ménager des "trous" de temps libre à certains moments. De plus les services seraient disponibles sur une période beaucoup plus longue que dans un collège traditionnel (le soir notamment). L'étudiant pourrait donc faire un travail beaucoup plus complet au collège.

Indirectement, ce système qui mènera l'étudiant à faire au collège le travail qu'il devait théoriquement accomplir à la maison autrefois permettra sans doute de voir si les normes du ministère sont vraiment réalistes.

6.5 MILLIARDS

Les projections permettent d'établir que la population mondiale, qui est d'environ 3,5 milliards présentement, dépassera quatre milliards en 1975, cinq milliards en 1985, 5,5 milliards en 1990, six milliards en 1995 et 6,49 milliards en 2000.

De 1975 à 2000, précise le bulletin des Nations unies, la population des pays les plus développés passera de 1,4 milliard à 1,45 milliard tandis que celle des pays moins développés passera de 2,87 milliards à cinq milliards.

En Chine seulement, la population atteindra 825 millions en 1975, 1,03 milliard en 1990 et 1,16 milliard en 2000.

La population de l'Union soviétique, estimée à 240 millions en 1969, sera de 316 millions en 1990 et de 329 millions en 2000.

La population des États-Unis, qui était de 203 millions en 1969, passera à 219 millions en 1975 et à 252 millions en 1985.

Les spécialistes des Nations unies prédisent que le taux d'accroissement de la population sera en hausse pour l'Afrique, l'Amérique du Nord, l'Océanie et l'Union soviétique; stationnaire en Europe et en baisse en Asie et en Amérique latine.

Un SOS des chômeurs



NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

La Maison du chômeur de Saint-Henri est dans une situation économique critique. Dans un SOS envoyé à la presse, la Maison du chômeur demande à tous ceux qui ont du travail d'envoyer une contribution, aussi minime soit-elle, afin que les chômeurs réussissent à survivre. Une seule adresse: 3844 rue Saint-Jacques ouest, Montréal 207 (tel: 932-3794)

Indochine: 25 évêques contre la politique US

WASHINGTON (AFP) - Vingt-cinq évêques catholiques et protestants des États-Unis ont publié samedi soir une déclaration condamnant la politique indochinoise du président Nixon.

Les signataires, auxquels se sont joints trente autres personnalités religieuses du pays,

affirment notamment: "La guerre au Vietnam ne se termine pas. Elle est en train d'escalader. Nous considérons intolérable l'intensification massive des bombardements du Sud-Vietnam, du Nord-Vietnam, du Cambodge et du Laos au cours de ces derniers mois".

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6.00 p.m. heure de tombée.

GILBERT, Oscar. Lieutenant-colonel, rentier, A Québec, le 10 avril 1971, à l'âge de 82 ans, est décédé Gilbert Oscar. Il laisse son épouse Alice Lamonde; ses enfants, genres et belles-filles: M. et Mme Euclide Bisson (Lise), M. André Gilbert, architecte et Mme André Gilbert (Françoise Livermois), M. et Mme Jacques Waquant (Yolande), M. et Mme Eric Morissette c.a. (Jacqueline), docteur et Mme Jean Brochu (Lucille), Maître Gabriel et Mme Gabriel Gilbert (Normande Allaire), M. Guy Gilbert R.I.A. et Mme Guy Gilbert (Suzanne Bélanger), M. et Mme Pierre Bary (Monique). Ses sœurs, belles-sœurs et beaux-frères: Mme J. A. Juchereau, M. et Mme Ernest Simart, Mlle Anna Gilbert, Mme J. S. Gilbert et ses 27 petits-enfants, demeurant à 1065 Belvédère à Québec. Les funérailles auront lieu mercredi 14 avril. Le convoi funèbre partira des Salons Lépine Liée, 2815 rue Des Quatre-Bourgeois à 9 heures 40 pour se rendre à l'église St-Mar-

tyrs-Canadiens, où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière Ste-Anne-de-Beaupré.

MANTHA Roland. A Saint-Laurent, le 11 avril 1971, à l'âge de 61 ans est décédé Monsieur Roland Mantha, époux de Pauline Lamarre, père de Claire, épouse de Louis Philippe Lamanque, de Candiac, Pierre époux de Gisèle Tourangeau, Lucille, épouse de Pierre Lambert, et Jacques, époux de Jacqueline Mousseau et grand-père de huit petits-enfants. Monsieur Mantha a été l'âme dirigeante de la Caisse Populaire de Saint-Laurent qu'il avait fondée il y a 27 ans et a occupé jusqu'à son décès le poste de secrétaire-gérant. Il était également membre de Conseil d'administration de la Sauvegarde et commissaire de crédit à l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins. Il était avantageusement connu à Saint-Laurent où il a pris une part très active à de nombreuses organisations sociales et religieuses. Il a également été Conseiller municipal pendant de nombreuses années. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Boudrias & Cormier 816 boul. Ste-Croix, Saint-Laurent. Les funérailles auront lieu mercredi 14 courant à 10hres a.m. en l'église de Saint-Laurent. Parents et amis sont priés d'assister aux funérailles sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Un don à la Société Canadienne du Cancer serait apprécié. Merci.

FACULTÉ D'ÉDUCATION UNIVERSITÉ D'OTTAWA I LA MAÎTRISE EN ÉDUCATION (aucune thèse requise) II LA MAÎTRISE ÈS ARTS (avec thèse)

CONDITIONS D'ADMISSION:
a) Un baccalauréat général ou l'équivalent.
b) Le B.Ed. ou le B.Ped. ou brevet d'enseignement.


DURÉE DU COURS: (32 CRÉDITS)
Temps plein: Un an (septembre à mai). Il est toutefois préférable d'être sur le campus de juillet à mai ou de septembre à août.
Temps partiel: Il est permis de prendre 8 crédits de cours (soir) entre les mois de septembre et mai et 8 crédits de cours durant les mois de juillet et août.

PROGRAMMES (CONCENTRATIONS)
a) Fondements de l'éducation (Sociologie, Philosophie, Histoire, Éducation comparée).
b) Administration éducationnelle.
c) Psychopédagogie
d) Psychométrie et expérimentation.
e) Orientation scolaire (reconnue en Ontario seulement)

DATE LIMITE DE DEMANDE D'ADMISSION:
a) Pour les cours d'été: 1er avril 1971.
b) Pour les cours de l'année 1971-1972 (temps plein): 1er mai 1971
c) Pour les cours de l'année 1971-1972 (temps partiel): 15 juillet 1971.

N.B. Tous les cours sont donnés dans la langue française.
Pour renseignements et formules de demandes d'admission, s'adresser par lettre ou par téléphone à:

Adjoint académique (Études Supérieures) Faculté d'Éducation, Université d'Ottawa, 1245, avenue Kilborn Ottawa, Ontario K1N 6N5. Téléphone: 231-4296



INSTITUT DE COOPÉRATION INTERNATIONALE UNIVERSITÉ D'OTTAWA (I.C.I.)

PROGRAMME D'ÉTUDES EN DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (PRODEV)

Ce programme de formation et de perfectionnement a été créé à l'intention de coopérants, chercheurs, conseillers, experts et autres personnes qui se destinent à une carrière dans le domaine du développement international. Les participants au programme pourront travailler avec des spécialistes en développement dans un cadre d'études pluri-disciplinaires. Le programme s'étend sur une période d'une année.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

SESSIONS 1971
1^{re} session: Problématique du développement (20 septembre au 29 octobre)
2^e session: Changements économiques et sociaux dans les pays en voie de développement (8 novembre au 17 décembre)

1972
3^e session: Gestion des programmes de développement (10 janvier au 16 février)
4^e session: Études régionales et analyse de cas (28 février au 12 avril)

LANGUE ÉTRANGÈRE — durant toute l'année universitaire
STAGE (si nécessaire) — 4 à 12 semaines
MÉMOIRE — A remettre au plus tard le 1er septembre 1972

CONDITIONS D'ADMISSION
• Minimum: le baccalauréat ou l'équivalent.
• Expérience dans le domaine du développement ou avoir l'intention d'y faire carrière. Dans ce dernier cas, le candidat devra avoir fait des études dans un domaine connexe.
• Bonne connaissance du français et de l'anglais.

DIPLOME
Un diplôme en coopération internationale sera décerné aux candidats qui auront répondu à toutes les exigences du programme.

Toute demande de renseignements ou d'admission devra être adressée à:
Secrétaire général
Institut de Coopération Internationale
Université d'Ottawa
Ottawa 2, Canada [Tél.: (613) 231-2340]

Le cegep de l'avenir est déjà en construction à Laval

par Gilles Provost

Dans le cegep de demain, les cours seront enregistrés sur bande magnétique que l'étudiant pourra visionner à volonté. Les laboratoires seront toujours accessibles pour faire des travaux pratiques. Il suffira d'y réserver une place au moment voulu. Il ne sera plus question de classes telles que nous les connaissons présentement.

Dans ce cegep de l'avenir, les professeurs seront remplacés par des réalisateurs-pédagogues qui réaliseront les instruments audiovisuels grâce auxquels les étudiants pourront atteindre chaque semaine des objectifs précis et détaillés. Des professeurs-guides se chargeront de conseiller et d'évaluer les étudiants beaucoup plus laissés à eux-mêmes. Des techniciens de toutes sortes, des moniteurs et des animateurs compléteront aussi l'encadrement pédagogique.

Ce n'est pas un rêve en couleurs

pour les jeunes de l'an 2000 puisque le "cegep de demain" est déjà en construction. Ses administrateurs sont nommés et certains "professeurs-réalisateurs" sont déjà engagés. Il ouvrira ses portes à 4,000 étudiants de ville de Laval dès septembre 1972 sous le nom de "Cegep Montmorency".

Le collège Montmorency ne sera pas le résultat de la fusion de quelques institutions centenaires. Il sera le premier cegep construit et conçu en fonction de notre époque, ont expliqué au Devoir le directeur général et le directeur des services pédagogiques, M. Gilbert De Gagné et M. Claude de Lorimier.

Il faut créer un nouveau type d'enseignement collégial, penser en immeuble et un équipement adaptés à cette nouvelle philosophie de l'éducation et fabriquer de toutes pièces le matériel pédagogique requis. C'est pourquoi environ 40 personnes

travailleront cet été à plein temps pour préparer la rentrée des élèves qui aura lieu un an et demi plus tard.

Tous les étudiants de ce collège auront en main un volume de 100 à 125 pages correspondant à chaque cours. Ce guide définira les objectifs à long terme du cours et précisera aussi les objectifs à atteindre chaque semaine. Un examen oral, écrit ou mécanographique permettra de vérifier régulièrement si l'étudiant a vraiment atteint les objectifs dictés.

Le premier travail consiste donc à "micrograder" les cours traditionnels des cegeps de façon à établir de tels guides. Quand cela aura été fait, le professeur-réalisateur devra produire dans les studios du collège la documentation et les outils audiovisuels nécessaires aux étudiants dans le cadre de ce cours. Des locaux ont déjà été loués pour faire de la photo, de la télévision, du travail graphique, etc. Le professeur-réalisateur

trouvera aussi les équipes techniques nécessaires.

Ce travail doit être à peu près terminé à l'été 1972 alors qu'on engagera les professeurs-guides qui devront aider concrètement les étudiants à utiliser les instruments mis à leur disposition. On prévoit qu'environ un quart des étudiants apprendront vite à se passer de ces professeurs qui auront la charge d'environ 90 adolescents.

La réduction du nombre des cours magistraux, l'utilisation intensive de l'audio-visuel et des autres techniques modernes d'enseignement permettront sans doute à long terme, d'accueillir un plus grand nombre d'étudiants par professeur.

Le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, a parlé récemment d'un rapport maître-élève de 1/35 alors qu'il est présentement de 1/15 dans un collège. Les

administrateurs du collège Montmorency sont plus prudents et précisent que la réduction des effectifs ne pourra se faire sentir qu'à long terme, après une bonne période de rodage. "Peut être qu'en l'an 2000..."

L'investissement de départ est très considérable: une polyvalente de 2,500 élèves coûte environ \$5 millions alors qu'il s'agit ici d'un collège de 4,000 étudiants. Les locaux spécialisés et les laboratoires doivent être mieux équipés et plus nombreux que ceux d'une polyvalente.

Dans le cas du cegep Montmorency, il faut aussi repenser l'architecture scolaire, concevoir un équipement nouveau qui devra être fabriqué sur commande et investir généreusement dans l'équipement audio-visuel. L'équipement mobile à lui seul, coûtera autant que l'édifice, prévoient les experts.

L'organisation pédagogique de ce collège sera très différente de celle des collèges actuels: trois grands services formeront la structure de base. D'abord, le service des médias et de la documentation régira la production audio-visuelle, l'informatique, les bibliothèques et autres centres de documentation.

Le service de l'évaluation, pour sa part, aura à établir un dossier cumulatif de chaque étudiant en tenant compte de son origine psychosociale, de façon à mieux définir ses besoins. Ce service sera responsable de l'évaluation hebdomadaire, bi-annuelle et terminale. Il devra aussi organiser l'analyse des programmes, des professeurs, des cours, des services et même de l'administration.

Le troisième service sera responsable de l'apprentissage et de l'enseignement. Les professeurs se-

Suite à la page 2

Le prix Quill est attribué pour 71 à M. Claude Ryan

WINDSOR (CP) — Le Prix Quill, octroyé annuellement par le Cercle des journalistes de Windsor pour souligner une contribution particulière au journalisme canadien, est attribué cette année à M. Claude Ryan, directeur du DEVOIR. Agé de 46 ans, M. Ryan recevra son prix le 29 mai au cours d'un dîner des membres du Cercle.

Sept personnes ont obtenu ce prix depuis sa création. Ce sont MM. Gillis Purcell, ancien directeur général de la Presse Canadienne, Georges Ferguson, du Montreal Star, le radiodiffuseur Max Ferguson, feu Ralph Allen du Toronto Star, feu André Laurendeau, ex-président de la Commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, et Bruce Hutchison, journaliste de la Colombie-Britannique.



Un cultivateur de la localité ontarienne de Renfrew distribue gratuitement des oeufs non classifiés et du lait non pasteurisé aux passants de la petite ville. Une vingtaine de cultivateurs de la région ont fait de même en fin de semaine pour protester contre l'insuffisance des prix qu'ils reçoivent pour leurs produits. Plutôt que de jeter le lait et les oeufs, comme d'autres cultivateurs l'ont fait au Canada et dans d'autres pays, ceux de Renfrew préfèrent les donner gratuitement à la population, espérant ainsi forcer les distributeurs et les offices de prix à réviser leurs barèmes. (Photo CP)

Glissements à Gatineau

GATINEAU (CP) — Une quinzaine de familles de Gatineau ont dû évacuer leurs maisons menacées de glissements de terrain.

Les maisons ont été abandonnées vendredi quelques heures après qu'un glissement de terrain eut recouvert une rue de 18 pouces de glace.

Jeu, un autre glissement avait détruit cinq maisons en construction. Il y a une semaine, un premier glissement avait emporté des arbres, un poteau de téléphone et un abri de planches érigé sur un chantier de construction.

Des spécialistes appelés sur les lieux craignent d'autres glissements, ce qui a amené les autorités municipales à exiger l'évacuation d'une quinzaine de maisons jeudi.

Paul Hellyer

Un haut fonctionnaire sur deux est à remplacer

OTTAWA (CP) — Près de la moitié des cadres supérieurs de la fonction publique devraient être remplacés.

C'est l'avis que M. Paul Hellyer, ancien ministre des transports dans le cabinet de M. Trudeau a exprimé dimanche à l'émission télévisée Question Period du réseau CTV.

De nombreux hauts fonctionnaires, a précisé M. Hellyer, sont animés de bonnes intentions et certains d'entre eux sont même brillants. Mais d'autres sont à Ottawa depuis trente ans et n'ont plus aucun contact avec le monde extérieur. L'ancien ministre a ajouté que les fonctionnaires dont il parlait occupaient des postes aux plus hauts échelons de la fonction publique.

On compte trop de théoriciens au sein du cabinet et de la fonction publique, a déclaré M. Hellyer, trop de gens qui n'ont plus de contacts avec le peuple depuis longtemps. Il devrait y avoir une plus grande rotation de personnel à ces échelons.

M. Hellyer, député libéral de la circonscription Toronto-Trinity, a démissionné de son poste au sein du cabinet il y a deux ans après avoir sans succès tenté d'obtenir du gouvernement qu'il accepte ses recommandations en matière de logement.

L'élite libérale, a poursuivi M. Hellyer à la télévision, nous affiche de son point de vue sur la société, souvent "sans réaliser quels sont les besoins et les aspirations des petites gens de la société".

Pour remédier à cette situation, M. Hellyer propose que le gouvernement réduise ses dépenses de façon à permettre une diminution des impôts et une hausse des dépenses des citoyens.

■ aujourd'hui

La Collection CIL d'oeuvres d'art sera exposée de 11h00 à 18h00, du lundi au vendredi, au 17ème étage de l'immeuble situé à 630 ouest, Dorchester, à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 7 mai.

À 12h15, à l'hôtel Windsor, déjeuner du Canadian Club de Montréal. M. Walter Gordon prononcera une causerie intitulée: "Canada's Survival as an Independent Nation".

À 12h30, le ministre des communications et de la fonction publique, M. Jean-Paul L'Allier, sera l'invité de Frenchie Jarrard sur les ondes de CKVL.

Les Bengalis du Québec forment une association

Les Bengalis originaires du Pakistan oriental qui résident au Québec viennent de former une association qui se propose d'informer le public canadien de la situation dans leur pays et faire pression auprès d'Ottawa afin que le Canada reconnaisse, le plus tôt possible, le Bangladesh.

L'Association du Bangla Desh du Québec rappelle que le Pakistan est formé de 57% de Bengalis qui, dit-elle, désirent se libérer d'une minorité qui les opprime.

Les Bengalis du Québec souhaitent en même temps que le gouvernement canadien, en accord avec le gouvernement de l'Inde, soulève le problème du Bangla Desh au conseil de sécurité de l'ONU afin "de faire cesser le génocide d'une des populations les plus pauvres, les plus pacifiques et les plus désarmées du monde". Le siège social de l'Association est situé au 3520, Lorne avenue, à Montréal; 843-8584.

Mise au point

L'article publié samedi à la page 2 et intitulé "Une bienveillante curiosité marque le passage de Robert Bourassa à Bruxelles" aurait dû porter la signature de Michel Roy qui se trouvait en Belgique lorsque le premier ministre du Québec y est passé.

MM. Michener et Sharp font escale à Londres et gagnent les Pays-bas

LONDRES (CP) — Le gouverneur général et Mme Michener, ainsi que le ministre des affaires extérieures, M. Sharp, ont passé un paisible week-end pascale à Londres où ils sont arrivés vendredi soir.

Le vice-roi et le chef de la diplomatie canadienne sont allés au théâtre samedi et ont marché dans les rues ensoleillées de Londres dimanche matin. Aujourd'hui, M. et Mme Michener se rendent au château de Windsor où ils déjeu-

neront avec la reine et les autres membres de la famille royale. Ils gagneront ensuite Portsmouth où ils prendront un hélicoptère pour rejoindre dans la mer du Nord le destroyer canadien HMCS Preserver à bord duquel ils voyageront jusqu'à Amsterdam. C'est là, mardi, que commencera la visite officielle que le vice-roi et le ministre des affaires extérieures effectueront aux Pays-bas. Plus tard, ils se rendront en Belgique et Luxembourg.

Mme Kirkland-Casgrain

La moitié des campings du Québec ne répondent pas aux critères établis

par Urgel Lefebvre

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a laissé entendre, hier après-midi, au cours de l'émission "Au fond des choses" sur les ondes du canal 10, que les touristes n'auront plus à se plaindre, dans un avenir plus ou moins rapproché, de la route de la Gaspésie, car le gouvernement fédéral a tout intérêt à ce que le parc Forillon, qu'il a loué pour 99 ans, soit accessible.

C'est l'animateur de l'émission, M. Claude Lapointe, qui a demandé à Mme Kirkland-Casgrain si on avait l'intention de faire quelque chose au sujet de la route de la Gaspésie, et le ministre a fait la réponse qui précède, sans plus préciser sa pensée.

À la suite d'autres remarques de M. Lapointe, Mme Claire Kirkland-Casgrain a aussi convenu qu'il y avait lieu d'améliorer les kiosques d'accueil du Québec aux frontières des États-Unis et des autres provinces, notamment celle d'Ontario. Mais elle s'est empressée d'ajouter que son ministère s'employait à apporter une nette amélioration de ce côté et que l'on pourra juger des résultats dans quelques mois.

Les deux autres membres du panel étaient Claude Gravel et J.-D. Girard.

Il fut fortement question de camping au cours de l'émission. C'est là un domaine dans lequel, de l'aveu même de Mme Kirkland-Casgrain, le Québec fait piètre figure. Le ministre s'est même demandé si, pour obtenir de l'entreprise privée une amélioration de ce côté, il ne faudrait pas étendre au camping l'aide que son ministère accorde déjà à l'hôtellerie et à la restauration. Cette aide prend la forme de prêts.

La situation concernant les terrains de camping est telle, de dire Mme Claire Kirkland-Casgrain, qu'il faudrait en faire fermer la moitié pour répondre aux critères du ministère. Même dans certains campings du gouvernement, a-t-elle ajouté, les critères du ministère ne sont pas toujours respectés.

La grande préoccupation du ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche demeure cependant l'accessibilité du territoire aux vacanciers, aux touristes, aux chasseurs et aux pêcheurs. Un projet de trois ans a été amorcé dans les régions de Montréal, Hull et Trois-Rivières; les lacs Saint-Louis, Saint-François et Saint-Pierre deviendront ac-

cessibles dès cet été, et ce à des endroits où la pollution de l'eau n'est pas à redouter. Le projet dans son ensemble comporte l'accessibilité de 2,000 lacs et de quarante rivières.

Mme Claire Kirkland-Casgrain a déclaré que son ministère n'entend pas se confiner aux régions de Montréal, de Hull et de Trois-Rivières. Elle a d'ailleurs annoncé que, prochainement, elle présentera une étude sur l'accessibilité du territoire dans les autres régions de la province.

Le ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche a également annoncé que son ministère travaille à la préparation d'un calendrier des divers événements qui, un peu partout dans le Québec, sont susceptibles d'attirer les touristes. Le but de ce calendrier est d'établir une certaine continuité entre ces divers événements qui, souvent, se déroulent en même temps dans des régions voisines.

Meurtre ou suicide à Bordeaux?

On ne connaîtra que mardi les résultats de l'autopsie qui a été pratiquée en fin de semaine pour déterminer la mort de Michel Cloutier, trouvé sans vie dans sa cellule de la prison de Bordeaux vendredi.

Cloutier devait subir son procès sous deux accusations de meurtre, la première découlant de la mort, en août dernier, d'Yvon Parent et la seconde découlant de la mort, la semaine suivante, de Lionel Roy, agent de sécurité tué durant un vol à main armée dans une caisse postale.

Le premier de ces procès devait débiter mardi.

Un porte-parole de la police a déclaré que le corps de Cloutier ne portait aucune marque de violence. "L'enquête se poursuit, a ajouté ce porte-parole, mais nous croyons savoir qu'il s'agit d'un suicide."

VENTE

du printemps

PEUGEOT 204

wagonnette

\$ 2295⁰⁰

prix régulier \$2695.

Le détaillant Peugeot le plus progressif au Canada

roger

automobiles ltée

4269 ouest, Ste-Catherine - 932-2925

Au printemps l'eau dégoutte...

Faites installer les

GOUTTIÈRES HO-DO

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Émaillé

ESTIMATION GRATUITE

• MONTRÉAL	322-4160
• QUÉBEC	872-9244
• HULL	776-2349
• OTTAWA	823-2349

PRIMEAU MÉTAL INC.

ASSURANCE-MOTO

467-9311
861-5395

éditorial

Le cadeau de Pâques de M. L'Allier à Ottawa

Les personnes présentes à la session d'étude que l'Institut canadien d'éducation des adultes organisait mercredi dernier sur la câble-diffusion avaient de sérieux raisons de sympathiser avec le président du CRTC, M. Pierre Juneau. Venu témoigner de l'intérêt actif qu'il porte au souci manifesté par plusieurs organismes québécois de réaliser ici une câble-diffusion à caractère communautaire, M. Juneau aurait pu, sans verser dans la vantardise, relater ce qu'il a accompli depuis quelques mois afin que ce rêve devienne réalité. Mais alors qu'il s'était limité, par respect pour sa fonction et pour son auditoire, à communiquer certaines données objectives du problème, le président de l'organisme fédéral de régie de la radiodiffusion devait se faire assener, en fin de journée, l'un des plus formidables plaidoyers qui aient jamais été prononcés par un ministre québécois en faveur d'une compétence prioritaire de l'Etat du Québec dans ce domaine.

Regrettons la mauvaise conception pédagogique qui a fait ainsi pleuvoir sur la tête d'un responsable fédéral oeuvrant surtout au plan administratif, et donc incapable de répondre décemment à un autre niveau, une thèse à caractère principalement politique. Regrettons aussi que cet incident survienne à un moment où le CRTC s'applique efficacement à favoriser, dans le secteur précis de l'industrie du câble, des transferts de contrôle répondant formellement aux objectifs communautaires définis par M. L'Allier.

Ces réserves étant faites, le ministre des communications a livré, mercredi soir, un discours d'une excellente tenue, d'une très forte logique, dont la portée pourrait se révéler, si les lois annoncées par M. L'Allier sont à la hauteur des intentions qu'il a définies, aussi capitale pour l'avenir que l'apport de M. Castonguay dans le domaine de la politique sociale.

La thèse de M. L'Allier repose sur deux postulats majeurs. Le premier veut que l'industrie du câble soit considérée comme un "service public". Le second veut que cette industrie, de même que "toutes les communications existant sur son territoire", relève au premier chef de l'autorité du Québec.

La vérité du premier postulat saute aux yeux. Elle a déjà fait l'objet, ici même, de nombreux articles. Dispensons-nous donc d'y revenir, sauf pour noter que le discours de M. L'Allier apporte sur le sujet de précieux compléments d'explication qui illustrent à la fois la carence lamentable de l'action passée et présente des pouvoirs publics et l'urgence d'une intervention gouvernementale plus décisive. Il existe sans doute des divergences mineures entre les deux gouvernements sur cet aspect du problème. Quant au fond, ils sont d'accord pour considérer qu'étant donné son caractère de monopole et ses possibilités illimitées pour l'avenir, l'industrie du câble ne saurait échapper à la surveillance et à la réglementation étroites des pouvoirs publics.

Lequel des deux gouvernements, Québec ou Ottawa, devrait posséder la compétence première? S'appuyant sur un jugement du Conseil privé qui remonte à 1932, sur sa compétence reconnue en matière d'accords internationaux régissant les ondes hertziennes, sur le pouvoir que lui confère l'article 92 (10) de l'AABN de déclarer "qu'un ouvrage est à l'avantage général du Canada", sur une longue tradition d'exercice unilatéral du pouvoir de réglementation en matière de radiodiffusion, et sur l'appui implicite des provinces anglophones (qui n'ont jamais soulevé de difficultés qu'au chapitre de la radiodiffusion éducative), le gouvernement fédéral a cessé de proclamer, depuis quarante ans, qu'il considère (selon les mots mêmes employés par feu C.D. Howe en 1946) "la radiodiffusion comme la responsabilité exclusive des autorités fédérales".

Le jugement du Conseil privé fut rendu — il peut être opportun de le rappeler — à l'encontre des objections présentées par plusieurs provinces, à la tête desquelles se trouvait le Québec. Les procureurs québécois firent valoir que Québec, au titre de l'article 92 (13) de l'AABN sur la propriété et les droits civils, devait conserver la juridiction sur les appareils récepteurs. Il fit aussi valoir son droit de contrôle sur les programmes au titre de l'article 93 de l'AABN. Mais le Conseil privé ne retint pas cette dernière dimension du problème, préférant ne trancher que la partie technique du litige. Et il statua qu'on ne pouvait séparer la compétence sur les appareils émetteurs et sur les appareils récepteurs et que le contrôle technique de la radiodiffusion devait relever du Parlement fédéral.

A l'encontre des recommandations que lui avait soumises dès 1929 la commission Aird (qui fut à l'origine de la politique canadienne en matière de radiodiffusion), Ottawa a conclu, de cette décision du Conseil privé, qu'il avait autorité sur tout le champ de la radiodiffusion, autant sur le contenu que sur le contenu. Il estime naturellement aujourd'hui que la compétence dont une partie lui fut attribuée par le Conseil privé et dont il s'est approprié lui-même l'autre volet, s'étend également au domaine des câbles.

N'en déplaise à M. Gérard Pelletier qui s'est empressé, après le discours de M. L'Allier, de jouer les vierges offensées, l'ampleur de la compétence que s'est arrogée Ottawa a souvent été contestée par Québec. M. Pelletier aurait profité à relire le mémoire déposé par feu Daniel Johnson à la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa en février 1968. Il y trouvera une concordance impressionnante entre la position défendue par le gouvernement québécois du temps et celle de M. L'Allier. La continuité est d'autant plus éloquent qu'à le lire attentivement, le discours de M. L'Allier respecte et accepte la décision arrêtée par le Conseil privé, se bornant à contester l'interprétation abusive qu'en a faite le gouvernement central.

Les raisons qui justifient l'octroi à Ottawa de la compétence en matière d'ondes hertziennes justifieraient-elles aujourd'hui l'extension de cette compétence au domaine nouveau du câble? Aussi longtemps qu'Ottawa était seul à intervenir et que les initiatives du CRTC semblaient de plus en plus s'orienter dans le sens de l'intérêt public, on pouvait paresseusement se laisser aller à le croire.

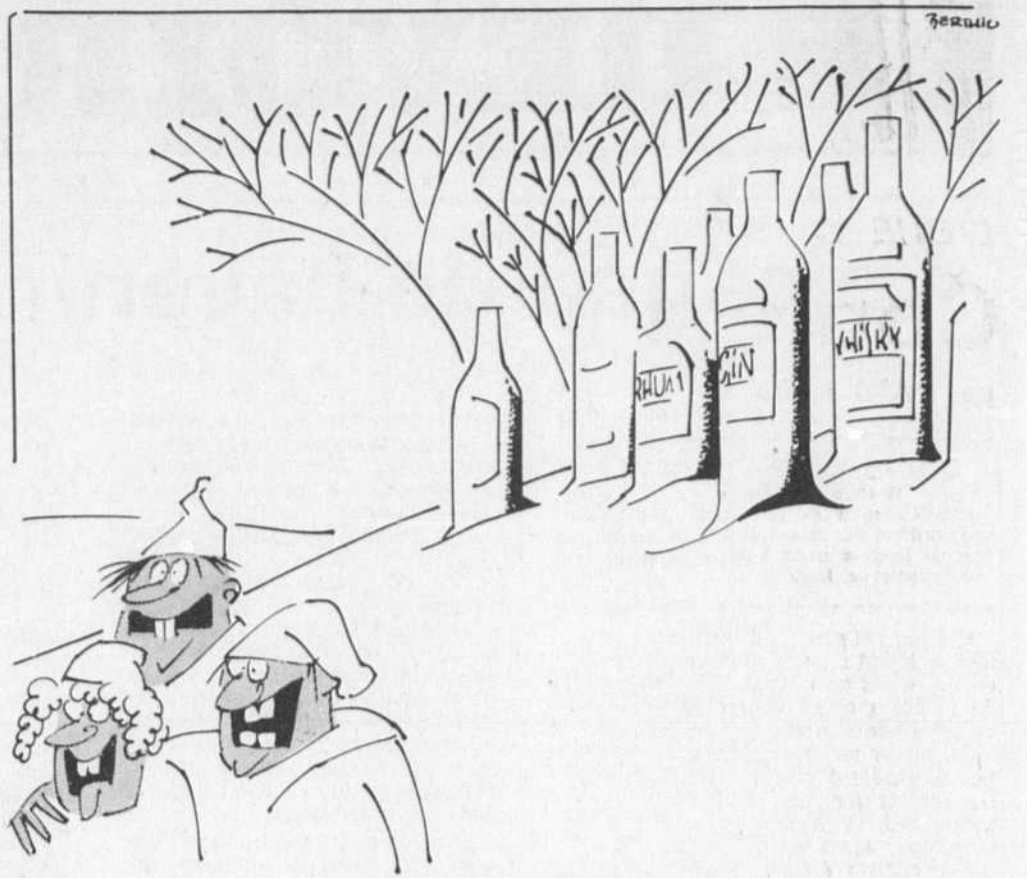
Mais M. L'Allier, en expliquant pourquoi le gouvernement québécois s'abstiendra, à la fin de ce mois-ci, de comparaître devant le CRTC, apporte des arguments qui obligent à reconsidérer de fond en comble toute cette question. Il ne s'agit plus seulement, comme le suggère la problématique du CRTC, de "l'intégration de la télédiffusion par câble au système de la radiodiffusion canadienne", mais du développement d'un instrument nouveau (le câble) destiné "à créer un mode nouveau de communication qui n'a aucune mesure avec le système de radiodiffusion traditionnel". C'est tout l'avenir des communications au Québec qui est engagé. Comment cette question pourrait-elle s'intéresser que de façon secondaire et subordonnée "le niveau de gouvernement qui est par la force des choses l'interprète le plus proche de la réalité sociologique des Québécois"?

Interloqué par les propos de M. L'Allier, assis sur l'orthodoxie de la bureaucratie fédérale que l'étaient autrefois les professeurs de dogme sur les commentateurs des décisions tridentines, M. Gérard Pelletier propose que le Québec soumette ses vues soit à la Cour suprême, soit à la conférence constitutionnelle.

Le premier recours est exclu pour des motifs que Québec a maintes fois explicités, et dont l'affirmation la plus spectaculaire (quoique non la seule récente) remonte à l'affaire des droits miniers sous-marins. Quant au second recours, il s'est résolu, à l'occasion du document Castonguay, lent et passablement stérile.

M. L'Allier a évoqué, pour sa part, une troisième voie: celle d'une intervention directe du Parlement québécois. Cette voie n'éliminerait pas, sous le régime actuel, la possibilité d'un éventuel pèlerinage à la Cour suprême. Elle aurait néanmoins l'avantage de poser comme postulat premier d'une éventuelle solution, la volonté du parlement qui exprime le plus directement les vœux et opinions du peuple québécois dans les matières touchant vitalemment son avenir. Cela ne serait pas de mince importance, étant donné que la question devra tôt ou tard se résoudre au plan politique plutôt qu'au plan judiciaire. Cela ne devrait pas, non plus, scandaliser outre-mesure Ottawa, dont les maîtres ont appris, bien avant Québec, à se servir de la vieille maxime: "In dubiis libertas".

Claude RYAN



Vive l'érable du Québec

lettres au DEVOIR

Le drame du Pakistan: témoignage d'une Canadienne

Il se passe au Pakistan Oriental des événements très graves qu'il est impossible d'ignorer. Nous avons vécu au Bengale de l'Est (Pakistan Oriental) pendant près de 4 ans. De 1949 à 1953. Mon mari y était ingénieur. J'ai même appris le bengali qui est une langue raffinée et fort belle. Les bengalis sont un peuple charmant et hospitalier, sincère et enthousiaste. Nous les avons souvent comparés aux canadiens-français. Ce Pakistan, séparé en deux sections très différentes, ils l'ont voulu, bâti avec amour! Je me rappelle certaine cérémonie de lever du drapeau... leur douleur à la mort de Jinnah, fondateur du Pakistan. Nous étions Pakistans et fiers de l'être.

POURANT, déjà en 1952, quand les étudiants bengalis ont voulu protester à l'imposition de la langue urdu comme seule langue officielle pour le pays, ce qui réduisait la population du Pakistan Oriental à un rôle d'étranger dans son propre territoire puisque l'urdu (langue du Pakistan Occidental) est une langue étrangère pour les bengalis; quand les étudiants ont protesté, la milice gouvernementale, administrée par l'ouest, est allée jusque dans l'hôtel où ils habitaient pour leur tirer dessus. Mon mari en fut très malade.

Nous le savons par expérience jusqu'en 1953, voulant retourner

travailler au Pakistan Oriental, nous avons dû réaliser qu'AUUCU projet concernant le Pakistan Oriental n'existerait encore dans les plans d'aide des Nations-Unies, y compris le Canada.

Cette fois, c'est par la voix populaire que la ligue AWAMI, parti politique du Bengale de l'Est, a reçu la majorité de la représentation (167 sur 169 sièges) à la Législature du Pakistan Oriental. Lorsque son chef, Mujibur Rahman, est entré en dialogue avec le général Yahya Khan et qu'après dix jours, le progrès ne se faisait pas comme l'Ouest l'aurait voulu, le général est parti et l'armée a pris sa place. L'armée, bâtie aux frais du Pakistan Oriental, s'est lâchée sur la population dans un élan destructeur, assassinant 80 professeurs de l'Université de Dacca et leur famille au complet, les étudiants et leurs résidences d'un même coup, les journalistes, brûlés à mort devant leur dactylo. Les quartiers pauvres et les quartiers riches. La vieille université, ses élites, politiciens et technocrates sont exterminés. Comment auraient-ils pu se défendre?

On ne peut lire sans frémir le rapport des journalistes étrangers interrogés par les Européens qui viennent de quitter le lieu de ce carnage. Nous avons vécu à Chittagong; c'était une ville prospère et l'une des plus belles du Pakistan Oriental. Ce n'est plus que décombres. Comme dit le gouvernement du Pakistan Occidental: "tout est calme à Chittagong". Bien sûr, les cadavres ne font pas de bruit.

Un bulletin de nouvelles, ce soir, annonce que les avions du

Pakistan Occidental survolent les villes encore debout et mitraillent la population sans défense. POURQUOI?

En bref, le Pakistan Oriental, le BANGLA DESH comme le nomment les bengalis, n'est plus qu'un vaste camp de concentration. La communication en temps normal est difficile; on peut dire qu'aujourd'hui il n'y en a plus du tout. La nourriture est rare; bientôt le Pakistan Occidental aura réduit à la famine et à la mort la population du Pakistan Oriental. Les journalistes étrangers ont été expulsés. La Croix Rouge n'a pas la permission d'entrer. Le monde entier reste dans l'ignorance de ce crime et de son horreur.

Comment faire cesser cette folie destructrice? Qu'y gagnera le Pakistan Occidental? Nous nous disons chrétiens, nous prétendons respecter les principes démocratiques; nous avons donc une obligation morale de venir au secours du peuple bengali. Je souhaite que le gouvernement du Canada, frère du Pakistan dans le Commonwealth, intervienne au plus tôt auprès de l'O.N.U. pour que cesse cette aberration et qu'une solution soit cherchée dans un minimum de respect pour ces êtres humains, les Pakistans de l'Est et de l'Ouest.

Pierrette DUBUC

Outremont, Mtl

P.S. Ceux qui désirent intervenir auprès de l'ONU pour que cesse le massacre du Pakistan sont priés de faire parvenir leur témoignage à l'Association du Bangla Desh du Québec, Case postale 1805, Station "B", Montréal.

bloc-notes

M. Fulton et le Québec

La déclaration de M. Davie Fulton, mardi dernier, devant un comité parlementaire fédéral, au sujet de la formule d'amendement à la constitution, a été interprétée comme une approbation de l'hypothèse d'un statut particulier pour le Québec; l'ancien ministre de la justice a lui-même employé l'expression; mais en réalité ce qu'il a proposé ne répond pas du tout aux exigences du Québec.

Le co-auteur de l'ancienne formule de Fulton-Favreau s'est prononcé contre la nouvelle formule proposée par Ottawa qui doit être discutée à la conférence de juin à Victoria; il s'oppose au droit de veto perpétuel accordé dans ce document aux provinces de Québec et d'Ontario, de même qu'au mécanisme prévu pour le veto collectif de deux provinces de l'Ouest et de deux provinces maritimes; le cas d'une province qui atteindrait 25 pour cent de la population du pays lui paraît ambigu et il se demande comment on établirait cette condition puisque nos recensements n'ont lieu que tous les dix ans. Au lieu du système proposé, M. Fulton demande que toutes les provinces aient le droit de veto, et que l'on conserve la règle actuelle de l'unanimité des provinces pour toute réforme constitutionnelle. Par conséquent, l'ancien ministre préconise une grande rigidité quant aux

amendements à la constitution. D'autre part, il a adopté une attitude négative quant à la modification de la présente constitution.

La délégation de pouvoirs

M. Fulton a apporté une proposition nouvelle qui élargirait et assouplirait la délégation de pouvoirs proposée dans la formule Fulton-Favreau; il a parlé d'accords bilatéraux qui permettraient aux provinces d'exercer des pouvoirs spéciaux, et c'est là qu'il a dit: "Et si cela équivaut à un statut particulier pour le Québec, pourquoi pas?"

Cela paraît bien à première vue, mais le juriste a ajouté qu'il s'agit seulement de céder à des provinces l'administration de certaines juridictions, mais non pas de leur céder le pouvoir législatif ou fiscal correspondant, et que de plus ces accords pourraient être rescindés s'ils s'avéraient impraticables ou indésirables.

Un tel statut particulier serait donc bien aléatoire. M. Fulton a donné comme exemple qu'on pourrait permettre au Québec d'administrer son propre régime de sécurité sociale intégré. Mais cela ne réglerait rien sur le plan constitutionnel; car ce qu'un gouvernement fédéral aurait délégué, un autre pourrait le reprendre, et de plus la province qui exercerait un tel pouvoir délégué demeurerait soumise à l'autorité législative et fiscale du gouvernement central.

Une autre indication de tendances centralisatrices de M. Fulton, c'est sa déclaration au sujet de la Cour suprême; il a affirmé que le Québec comme tel ne devrait pas avoir un mot à dire dans le choix des ju-

ges; il a ajouté que les juges de ce tribunal ne doivent pas être nommés sur la base des régions, et qu'ils doivent se limiter à appliquer les lois que le parlement adopte. Si cette dernière déclaration a été citée de façon exacte, elle implique qu'il n'y aurait au Canada qu'un seul véritable parlement, et que les provinces ne seraient que des entités politiques d'importance secondaire.

Or notre fédéralisme est basé sur un partage des compétences, et une division de la souveraineté du pays. La délégation de pouvoirs et le statut particulier, selon M. Fulton, ne s'appliqueraient qu'au plan administratif. Le Québec a besoin de beaucoup plus que cela; il demande que les pouvoirs nécessaires à son rôle culturel et social s'étendent aux domaines législatif et fiscal.

La fiscalité de la CUM

Le Conseil de la Communauté urbaine de Montréal avait adopté un projet d'amendement à la loi qui régit cet organisme régional, en vue d'intégrer les rôles d'évaluation de toutes les municipalités du groupe. L'Assemblée nationale a refusé cette réforme; le gouvernement provincial, qui prépare une législation pour uniformiser les évaluations municipales à l'échelle du Québec, n'a apparemment pas les mêmes vues quant aux normes proposées.

La loi 75, qui a créé la CUM en décembre 1969, prévoyait l'organisation d'un service d'évaluation et des études quant aux normes d'évaluation dans tout le territoire. Or, lorsque la CUM a soumis récemment, aux municipalités membres, de nouvelles normes d'évaluation, douze municipalités ont refusé de s'y conformer. Les amendements proposés auraient permis à la Communauté de préparer elle-même le rôle d'évaluation pour tout le territoire. On aurait donc centralisé tout le service des évaluations, et les municipalités auraient perdu cette prérogative; mais cela était déjà un objectif de la loi initiale. Il est vrai que ce n'est pas le gouvernement actuel qui a fait voter cette loi de 1969.

La situation demeure donc ce qu'elle était; cela signifie que les municipalités doivent soumettre leur rôle d'évaluation à la CUM, et que ces rôles sont sujets à révision et modification par la Communauté. C'est vraisemblablement en pensant à cette révision que M. Saulnier a prédit qu'il y aura des hausses de taxes à la fin

de l'année. Si cette révision se fait globalement pour l'ensemble du rôle d'évaluation d'une municipalité, cela ne supprime pas les injustices qui peuvent résulter pour certaines catégories de propriétaires du fait que les mêmes normes ne sont pas appliquées partout. Ce débat est donc reporté à plus tard; il faudra attendre la législation provinciale, et il est probable que les normes adoptées pour l'ensemble de la province s'appliqueront aussi à la CUM. Il faudra cependant en venir à l'intégration des services d'évaluation, car c'est un des principaux objectifs d'un gouvernement régional, et la base d'une répartition équitable du coût des grands services intermunicipaux.

La taxe de 40 cents

La Communauté urbaine demandait aussi le pouvoir d'imposer dans tout son territoire la taxe spéciale déjà imposée à Montréal depuis 1967 sur les immeubles de plus de \$100,000; cet impôt est de 40 cents par \$100 sur l'excédent de \$100,000. La lutte sur ce point a été ardue et on a cru à un moment donné que là aussi la CUM subirait un refus.

La demande n'a pas été acceptée telle quelle, et la Communauté ne pourra pas imposer elle-même cette taxe spéciale, mais le compromis adopté va donner le même résultat. Certaines municipalités voulaient garder la liberté d'imposer ou non cette surtaxe, ce qui aurait pu entamer sérieusement le supplément de revenu de \$7 millions que l'on compte obtenir de cette source en dehors de Montréal, en plus des \$10 millions qu'elle donne déjà à Montréal même et qui iront dans les coffres de la Communauté.

Pour gagner son point, M. Saulnier a déclaré que sans ce revenu, la Communauté ne pourrait pas entreprendre l'automne prochain les travaux prévus pour les prolongements du métro. Comme le gouvernement avait pris des engagements à ce sujet, le ministre des affaires municipales et l'Assemblée nationale ont dû s'incliner: les municipalités devront imposer elles-mêmes au profit de la Communauté cette surtaxe sur les grands immeubles.

Pour l'immédiat, il semble que la CUM aura les revenus dont elle a besoin; mais l'intégration des services d'évaluations sera retardée d'au moins une année. C'est peut-être un répit nécessaire pour permettre plus de souplesse dans l'essor du gouvernement régional. Car on a déjà couvert beaucoup de terrain depuis quinze mois; l'intégration des services d'évaluation demeure cependant une priorité.

Paul SAURIOL

Le silence du FRAP dans le climat scolaire actuel

Deux traits marquent le climat social actuel: le silence du FRAP depuis le dernier congrès à la crise du mouvement étudiant. Et les deux traits sont peut-être liés au fond. Dans quelle mesure l'action directe des étudiants n'est-elle pas une conséquence du vide de parole libératrice socio-politique que nous connaissons depuis un certain temps. Est-ce qu'une exigence ne se fait pas jour à ce niveau d'une parole qui soit expressive de la nouvelle réalité socio-politique pratiquée dans les Comités d'action politique (Cap)?

Est-ce qu'on ne commencerait pas à vouloir mettre un terme à une Révolution culturelle du type Révolution de collège, celle des dix dernières années, et à réajuster des stratégies vers des points chauds de la réalité socio-politique. Et les groupes d'étudiants privés de ce sentiment se sont eux-mêmes en demeure de liquider des vestiges de révolutions manquées et d'orienter leurs énergies vers des défis. C'est ce qui se passe au Cégep de Vieux-Montréal où un climat de participation par le biais d'un Cap se restructure dans une plus large disponibilité. À l'Université de Montréal, certaines facultés s'étaient radicalement mises sur cette voie d'offensive sur les problèmes judiciaires, d'urbanisation, de politique. Depuis octobre, un réel mouvement tendant vers la ligne politique du pouvoir aux mains

des étudiants fait son chemin.

La situation actuelle serait propice à une libération de parole qui rompe le silence planant autour du FRAP. En plus de l'action étudiante, des actions directes se poursuivent dans le sud-ouest de Montréal et des batailles fructueuses s'effectuent qui mériteraient d'être dites au moment de la phase sombre dans laquelle nous sommes embarqués.

Car le FRAP n'est pas mort quoique l'image projetée par Jean-Claude Leclair ait été un peu sombre. Le groupe des soi-disant intellectuels de saint-Jacques constitue une avant-garde qui a su proposer des objectifs valables dans bien des cas. Autour de quoi s'est effectuée la contestation du FRAP? Si c'est à l'égard de l'intellectualisme de certains meneurs, il faudrait donc en dégager le signe de qualité politique de la part des salariés qui font du mouvement leur affaire; si la contestation d'endroit du FRAP a lieu parce qu'il refuse de se donner des structures d'autorité trop stables, cela est aussi une bonne note pour un mouvement qui actuellement est en lui-même son seul langage, et qui va tendre à s'organiser plus en partant de la praxis.

Il y a le document de base que constitue "Salariés au pouvoir" et dont il est nécessaire de se rappeler. Il a su dire à un moment donné les choses autrement que l'idéologie dominante ne la sug-

gère. Il amorce une lutte idéologique importante et qui est prise à grands coups dans "Stratégies sociales et nouvelles idéologies" (Jacques Grand Maison, HMH, 1971). Une relance idéologique de cet ordre serait à souhaiter.

La classe ouvrière ne peut arriver à des victoires socio-politiques que par une idéologie et une culture qui détruisent l'emprise des idées dominantes. C'est le rôle important joué par saint-Jacques. Il nous reste une difficulté à surpasser: celle de suspecter les intellectuels qui prétendent comprendre une vérité de la lutte de classe que les travailleurs ne comprennent pas nécessairement au même moment et de la même façon.

La libération de la parole qui a constitué "Salariés au pouvoir" doit être assurée dans une ligne de continuité. Parce que là nous avons parlé au lieu "d'être parlés" par le discours de l'ordre social et de ceux qui prétendent penser pour nous. La solidarité de plusieurs groupes d'étudiants avec ces luttes est importante et c'est pourquoi nous émettons l'hypothèse que la crise étudiante au fond le signe du besoin d'un nouveau langage socio-politique et donc d'une praxis articulée. Ce qui va poser des défis importants au mouvement frappaiste dans un avenir rapproché.

Lina GAGNON

Montréal.

Mal cité, mal traduit ou mal dit?

Monsieur le directeur,

Je vous signale un article paru dans "Le Devoir", édition du 19 mars, publié à la suite d'une interview avec le soussigné. Malheureusement, et peut-être parce qu'il y a eu un erreur de traduction du mot "management", mon opinion sur la question a été citée comme suit: "L'administration portuaire est à blâmer pour la baisse de productivité et d'activité observée dans le port de Montréal."

Dans le contexte de mon entrevue, le mot "management" signifiait les amateurs et les arimeurs

et non pas l'administration portuaire.

Le Conseil des ports nationaux administre le port de Montréal et, en aucun temps, n'a eu l'intention de lui jeter la pierre ou le tenir responsable de la présente situation qui résulte de problèmes entre les divers éléments de direction dans le port (expéditeurs, débardeurs) et la force ouvrière. Malgré ces problèmes, le Conseil des ports nationaux remplit son rôle difficile d'administrateur portuaire avec grand succès. En particulier, nous devons louer les efforts de M. Guy

Beaudet, directeur du port de Montréal, qui se dévoue sans relâche au développement du port, de ses besoins actuels et futurs.

J'ose espérer que mes commentaires dissiperont tout malentendu qui aurait pu se glisser dans l'esprit de vos lecteurs à la suite de la parution de l'article de vendredi dernier.

R. ILLING, président, Eastern Canada Stevedoring.

Montréal, le 29 mars 1971.

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910
Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan
Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy
Directeur de l'information: Jean Francoeur
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434, est. rue Notre-Dame, Montréal 101. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.
ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. À l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe; enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.
TELEPHONE: 844-3381 (lignes groupées)

propos d'actualité

"S'il est vrai que démocratie et libre entreprise se sont développés parallèlement, c'est-à-dire que liberté politique et liberté économique ont un rapport certain, on ne peut ignorer actuellement, à la lumière de l'expérience vécue et de la période conflictuelle que nous vivons, que le capitalisme a engendré des effets négatifs dont l'un des principaux est la dépersonnalisation des rapports entre les humains par suite des phénomènes de l'industrialisation et de l'urbanisation. Pouvons-nous nier qu'à défaut de tout autre idéal, l'idéal commercial ou monétaire occupe le champ de la conscience de la plupart? Pouvons-nous contester que la concentration des moyens de production entre les mains d'entreprises industrielles et financières de plus en plus considérables et la diminution des distances par l'accroissement des modes et de la rapidité des communications a eu des

effets économiques avantageux mais également des retombées imprévues qui se manifestent par l'appauvrissement graduel de certaines régions devenues incapables de demeurer concurrentielles ou encore par la prolifération accentuée de certaines classes urbaines de notre société? Peut-on réfuter que nous nous sommes donnés bonne conscience en instituant tout un appareil de sécurité sociale, sans doute nécessaire et avantageux, mais qu'en ce faisant, nous n'avons pas réglé tout le problème du sentiment de sécurité personnelle et individuelle qui explique, plus qu'aucun autre facteur, l'anxiété et les conflits de notre temps?"

Extrait d'un discours prononcé par le ministre de la justice Jérôme Choquette, devant la Chambre de commerce de Montréal, le 15 décembre 1970.

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Comment le FRAP est devenu un groupuscule de gauche

par PAUL CLICHE

● M. Cliche a été président du FRAP. Rompant le silence qu'il avait observé depuis sa démission, il livre aujourd'hui sa version de la crise qui a secoué le mouvement après les élections municipales de Montréal.

Par son congrès des 6 et 7 mars dernier, le Front d'action politique a consacré le processus de mutation profonde qui l'a brusquement déchiré à la fin de la dernière campagne électorale municipale.

Conçu comme un mouvement à vocation de masse destiné à établir la jonction de citoyens, les comités d'action politique de syndicats et les autres associations populaires qui se sont multipliés à Montréal depuis quelques années, le FRAP s'est subitement transformé en groupuscule "gauchiste" au lendemain du 25 octobre.

Plusieurs, qui avaient placé beaucoup d'espoir dans la naissance et les premiers pas du FRAP, ont été surpris par ce dérapage aussi inattendu qu'irréversible à court terme.

Par ailleurs, sans vouloir engendrer une polémique stérile, je crois que le moment est venu de rompre le silence que je me suis imposé depuis mon départ de la présidence du FRAP en décembre en dévoilant certains des faits qui m'ont poussés à la rupture.

Cela me déplait souverainement d'établir publiquement une mésentente entre militants de gauche. Mais, je surmonte finalement cette répugnance en songeant que des dizaines de milliers de Montréalais qui ont accordé leur confiance aux candidats du FRAP aux élections d'octobre dernier ont le droit d'être renseignés.

De plus, j'espère que mon témoignage — que je veux honnête, mais qui sera certainement subjectif et ne constituera pas une analyse exhaustive de la question — aidera les observateurs du genre des professeurs d'université Héleine David, Jean-Marc Pottier et Emilio de Ipola, qui ont publié une libre opinion sur le FRAP dans cette page le 18 mars, à porter des jugements plus conformes aux faits.

Les travailleurs n'étaient pas les bienvenus

Le FRAP a été mis sur pied surtout grâce aux efforts d'un groupe d'animateurs sociaux.

Son noyau initial était composé principalement de jeunes dans le début de la vingtaine dont un bon nombre avaient abandonné les études. Lorsqu'en janvier 1970, à cause de mon rôle de permanent au Secrétariat d'action politique de la CSN, je fus invité à une de leurs réunions pour parler de l'expérience de la mise-sur-pied de nos comités d'action politique de syndicats, je constatai la ressemblance des objectifs du groupe avec ceux du "Deuxième front" de la CSN.

Après avoir participé à d'autres réunions, je fus impressionné par la justesse des analyses des principaux responsables et surtout par la volonté des militants de se mettre à l'écoute et d'implanter le mouvement dans les milieux populaires malgré toutes les difficultés inhérentes à une telle démarche. C'est d'ailleurs le premier objectif qu'on se proposait d'atteindre par l'action électorale de l'automne.

Mais cette bonne volonté devait s'évanouir en quelques mois et, très vite, les réunions du Conseil permanent du FRAP, principal organisme directeur composé de deux représentants de chacun des comités de quartiers (CAP), devinrent le lieu de discussions intellectuelles interminables dans le plus pur style des groupes puissants qui ont depuis toujours bouché l'horizon politique de la gauche québécoise.

Les travailleurs qui se hasardaient à ces réunions sans jouir d'un degré de politisation "supérieur" se sentaient vite perdus et ne revenaient plus.

Pourtant, il aurait été facile après la campagne électorale, pendant laquelle quelques centaines de travailleurs en chair et en os avaient adhéré au FRAP, de leur faire une place de choix et de leur faciliter les choses pour qu'ils se sentent chez eux.

Mais, au contraire, ce fut le moment que choisirent les leaders de l'aile majoritaire pour décréter que ces nouveaux militants étaient du "bois mort" parce que pas assez politisés.

Ce qu'on voulait, disait-on, c'était quelques dizaines de "militants durs" et non pas des centaines ou des milliers de "militants mous".

Et comme si la mesure n'était pas encore comble on se mit à se servir, aux réunions du Conseil, de trucs de procédure dignes du parlementarisme bourgeois le plus décadent (bâillon, motions dilatoires, etc.).

Le malaise au sujet de l'action électorale

L'action électorale du FRAP à l'automne fut décidée dès le mois de mai 1970. Le vote pris à l'assemblée générale fut unanime.

Mais, il devint vite évident que cette décision provoquait du malaise parmi un certain nombre de militants.

Avant qu'il ne soit trop tard, je tentai, en juillet, de provoquer un réexamen de la question au Conseil permanent mais après une discussion de plusieurs heures, ceux qui s'opposaient à l'action électorale ne présentèrent même pas de résolution.

On poursuivit notre route, mais on sentait bien que la question n'était pas réglée et, avec les semaines, l'abcès grossissait toujours. Mais il n'éclata que lors de la crise d'octobre qui cristallisa définitivement les deux tendances.

Entre-temps, le congrès lançant la campagne électorale, avait eu lieu à la fin d'août dans une quasi-unanimité un peu trouble et malsaine. C'est alors que celui qui devait s'affirmer par la suite le plus farouche adversaire de l'action électorale, Jean Grenier, accepta la fonction de directeur à l'organisation, donc d'organisateur en chef pour la campagne électorale.

On pourra porter le jugement que l'on veut sur l'action électorale du FRAP qui dut s'exercer dans des circonstances que tous connaissent: mais il faut admettre qu'elle aurait probablement atteint le but visé, (la constitution d'une opposition valable à l'Hôtel de ville), si elle n'avait pas été sabotée par l'action du FLQ.

Le FRAP et la violence

Des gens qui, comme les trois professeurs universitaires cités plus haut, ont observé, de leur tour d'ivoire, les activités des militants du FRAP sans y participer, peuvent déclarer qu'une discussion sur la violence du FLQ "renvoyait à une fausse problématique".

On voit qu'ils n'ont pas été plongés dans l'enfer de l'élection d'octobre et qu'ils n'ont pas vécu les événements de l'intérieur. Le lendemain de l'enlèvement de Cross, le 6 octobre, le FRAP était l'invité du CRI de Saint-Henri, j'eus alors à répondre à une question sur la violence.

Ma réponse fut en substance la suivante: le FRAP n'approuve pas ce genre de méthode, mais la violence de ces désespérés est certes moins blâmable que celle des exploités qui la provoquent.

Cette réponse reproduite dans les journaux eut l'heur de ne pas plaire à certains membres du Conseil permanent. Quelques jours plus tard, à un Conseil permanent où la plupart des candidats étaient absents, on adopta la fameuse prise de position qui fit tant de bruit: appui aux objectifs du FLQ mais moyens différents.

Lorsque Laporte fut assassiné, devant les journalistes qui me demandaient une réaction, je n'hésitai pas évidemment à déplorer ce meurtre.

Mais ce geste me valut le blâme de trois des six autres membres du Secrétariat permanent (exécutif du FRAP), Jean Grenier, René Denis et Michel Lizée.

Une motion de censure devait être présentée au Conseil permanent contre moi ainsi que nos candidats dans Ahuntic (Emile Boudreau et Michel Cartier), pour déviation de la politique établie par le FRAP sur cette question (nous avions tous trois condamné la violence du FLQ) mais les accusations de Marchand et de Drapeau rejetèrent cet incident dans l'ombre.

Lors de la conférence de presse qui suivit l'attaque de Marchand quelques jours avant le vote, je déclarai, en réponse à une question d'un journaliste, que le FRAP condamnait la violence du FLQ. Mais le porte-parole anglophone, à la même conférence de presse, le Dr Howard Bergman, du CAP Saint-Jacques, me contredit formellement quelques minutes plus tard en disant que le FRAP n'avait jamais condamné le FLQ.

On comprendra mieux maintenant pourquoi à la suite des événements et devant les accusations de Drapeau et Marchand qui nous accusaient d'être un paravent pour le FLQ, je demandai au Conseil permanent de préciser la

position du FRAP sur la violence. Mais, ma proposition ne fut même pas discutée parce qu'on reporta toute discussion sur le sujet au congrès d'orientation qui a finalement eu lieu plus de quatre mois plus tard.

Je revins à la charge la semaine suivante mais cette fois-ci on m'imposa le bâillon en déclarant irrecevable d'ici le congrès toute motion sur le sujet.

Comme la discussion n'était plus possible à l'intérieur et comme j'étais convaincu que la grande majorité de nos membres n'approuvait pas la violence du FLQ, je fis une déclaration publique exprimant ma position sur le sujet et souhaitant que le FRAP clarifie la sienne. Cette déclaration me valut une motion de blâme et le Conseil permanent adopta une résolution présentée par le Dr Henri Bellemare, du CAP Saint-Jacques, "exigeant" ma démission comme président du FRAP.

La radicalisation du FRAP

Ce n'était pas d'ailleurs la première fois qu'on demandait ma démission.

Le 27 octobre, deux jours après les élections, les cinq permanents du Secrétariat nous proposèrent au vice-président, Robert Lacaille, du CAP Sainte-Anne et à moi, de démissionner pour laisser la place à un exécutif présidé par le Dr Henri Bellemare et dominé par le CAP Saint-Jacques.

Je devenais l'assistant d'un des membres de cet exécutif, le Dr Bergman, en tant que préposé à la rédaction des communiqués. Je leur demandai pourquoi ils voulaient me démettre puisque j'avais été élu par le congrès. Ils me fournirent trois raisons:

1) Je n'avais pas été un porte-parole valable du FRAP, particulièrement sur la question de la violence.

2) J'étais un syndicaliste, ex-journaliste.

3) J'étais trop sympathique avec les petits-bourgeois que sont les journalistes.

Lacaille et moi avons refusé de démissionner. Devant notre attitude et pour nous forcer la main, les cinq permanents remirent alors leur démission.

Les jours qui suivirent les élections donnèrent lieu à des alignements aussi inattendus que spectaculaires. C'est ainsi que des porte-parole de l'aile majoritaire présentèrent comme ennemis à combattre le Parti québécois aussi bien que les centrales syndicales.

Le directeur de l'organisation, Jean Grenier, révéla qu'il n'avait jamais cru à l'action électorale du FRAP. (Pourtant, il avait accepté d'agir comme organisateur en chef). Du même souffle, il ajouta aux applaudissements d'une bonne partie des membres du Conseil permanent, qu'il ne croyait pas et n'avait jamais cru au programme et à l'orientation adoptés par le dernier congrès!

Les candidats furent jugés sévèrement. Selon Grenier et ses semblables, on comptait à peine trois ou quatre candidats valables sur les 30 dont la majorité étaient des militants syndicaux dévoués.

Le même jugement négatif était porté sur des syndicalistes aussi chevronnés que Pierre Vadboncoeur et Emile Boudreau, dont la caution avait grandement contribué à faire accepter le FRAP dans l'opinion publique.

D'ailleurs, en plein milieu de la campagne électorale on avait assisté à une première manifestation inquiétante de cet esprit sectaire alors que le Conseil permanent demanda le retrait de nos candidats dans Saint-Henri, sous prétexte qu'ils ne partageaient pas notre idéologie. Or, l'un de ces candidats était le président du CAP de Saint-Henri, Philip Hale, un des piliers du Syndicat des gars de Lapalme. L'autre, un ancien pompier, avait eu le malheur d'être dans le passé organisateur conservateur. Quant à l'organisateur de ces candidats, frappé de la même exclusion, c'était un membre du Syndicat de la région des alcools qui avait supporté, en 1965 et 1968, deux des grèves les plus pénibles dans l'histoire du syndicalisme québécois.

Je m'opposai carrément à l'application de cette décision du Conseil permanent, d'autant plus que nos candidats faisaient partie d'un CAP régulièrement constitué et avaient été choisis par une convention qui avait respecté tous nos règlements pour en garantir le caractère démocratique.

Mais cette crise, qui survint au cours des derniers jours de septembre, ne se résorba qu'après la scène révoltante d'un jeune blanc bec au marxisme mal di-

rigé faisant subir un test idéologique à un militant éprouvé comme Philip Hale, des gars de Lapalme.

Pourtant ces mêmes "révolutionnaires verbaux" qui contrôlent le FRAP à l'heure actuelle, et les dames patronesses intellectuelles qui les appuient à l'université ne cessent de jurer par les gars de Lapalme par les temps qui courent.

Pourquoi alors ont-ils tout fait pour écarter ceux qui sont venus militer avec nous à l'automne?

L'idée du FRAP revivra

J'espère que les faits que je viens de relater contribueront à informer les citoyens qui ont cru au FRAP sur les avantages de ces derniers mois.

Je ne cache pas que je suis encore traumatisé par la rupture qui s'est produite car elle risque de tuer ou de

retarder pour des années la réalisation d'une idée éminemment nécessaire.

Autant les événements publics qui ont précédé l'élection du 25 octobre, y compris les attaques malhonnêtes de Drapeau et de Marchand, ont été cruels jusqu'à un certain point, mais stimulants, autant le conflit interne qui a suivi a été éprouvant et stérile.

Mais je ne voudrais pas terminer mon récit sur une note négative. C'est pourquoi je souhaite que cette expérience serve au moins à identifier certains pièges qui nous guettent dans nos propres rangs.

Non pas que je considère comme non valable dans l'absolu l'action d'un groupuscule gauchiste, comme est devenu le FRAP. Mais en pratique, je ne crois pas que cette action soit valable dans un milieu comme le mouvement syndical où je militai. Je me méfie également d'un certain élitisme doctrinaire de gauche.

A un certain moment, les moyens employés par ceux qui sont en possession de "la" vérité ressemblent drôlement à ceux des fascistes. C'est du moins l'impression que j'ai eu pendant de nombreuses semaines comme président du FRAP et celle qu'ont eu la plupart de nos candidats: celle d'être trompés par un groupe d'activistes qui voulaient se servir d'eux comme des pantins, (peu importe si on trompait la population).

Je n'ai pas marché et j'ai l'impression que la grande majorité des travailleurs qui étaient dans le FRAP n'ont pas marché eux non plus. Que voulez-vous! la nouvelle culture des "drop-out" et des marginaux n'est pas leur fait et je ne crois pas que ce soit une bonne tactique pour les gagner à sa cause de se comporter avec eux comme s'ils marchaient dans ce "bag"! A moins qu'on veuille accomplir des changements coupés d'eux et sans eux.

L'avenir des soins psychologiques dans le centre-ville

par Pierre Lamarche

● L'auteur de cette libre opinion est psychologue-clinicien au département de psychiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine et professeur de psychologie clinique à l'université du Québec.

C'est à bon droit que les professionnels de la santé mentale s'inquiètent de la fermeture prévue pour très bientôt du département de psychiatrie de l'Hôpital de Verdun. Le problème n'est pas nouveau puisque déjà, lors de la fermeture récente du département de psychiatrie de l'Hôpital St-Luc, la même inquiétude avait surgi. Cette inquiétude vaut pour le présent et l'avenir des soins psychologiques dans le Centre-Ville.

En fait, la situation est simple: si un département de psychiatrie ferme dans une région de la ville, cette fermeture entraîne aussitôt la répartition des malades traités à cet endroit entre les autres départements de psychiatrie de la même région. Dans le cas de St-Luc, les trois départements de psychiatrie de Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et Ste-Jeanne-D'Arc héritèrent de la clientèle psychiatrique de cet hôpital. Ce sont les mêmes départements qui devront se partager prochainement les patients de l'Hôpital de Verdun. Quelles sont les conséquences d'une telle répartition? Elles sont multiples.

(1) Le malade habitué à un traitement, à un thérapeute et même souvent à une philosophie des soins psychiatriques, doit s'adapter à un autre style d'intervention psychothérapeutique. Cela signifie très souvent recommencer à zéro des traitements qui pouvaient remonter à plusieurs années; l'on connaît facilement les problèmes d'adaptation qu'une telle démarche entraîne. Dans certains cas, le patient préfère même abandonner le traitement plutôt que d'avoir à consulter un autre hôpital.

(2) L'équipe psychiatrique d'un département (psychiatres, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) se voit tout d'un coup surchargée de "nouveaux cas" qu'elle peut difficilement refuser en totalité, souvent en raison de l'urgence qu'ils présentent ou tout simplement par conscience professionnelle.

(3) Cette dernière conséquence entraîne, on le comprend aisément, une diminution de la quantité sinon de la qualité des soins distribués aux patients d'un même département.

(4) Dans la région desservie par le département qui a fermé ses portes, on enregistre une baisse de la motivation à recevoir des soins psychiatriques, étant donné la distance très grande à parcourir pour recevoir ces mé-

mes soins. Concrètement, cela signifie que des gens qui auraient été motivés à se faire traiter à proximité de leur domicile n'iront pas consulter un hôpital situé loin de chez eux; ils manqueront donc de soins psychiatriques et très souvent, à cause de leur comportement pathologique, contribueront à élever le taux de troubles mentaux dans le secteur qu'ils habitent.

(5) Les quelques tentatives de prévention qui auraient pu être mises sur pied par le département dans son secteur ou, si l'on veut, dans son quartier, deviennent impossibles pour les départements qui prennent la relève; on voit mal en effet comment des cliniques psychiatriques pourraient organiser des traitements préventifs communautaires pour des groupes de citoyens résidant à quatre ou cinq milles de l'hôpital où ils se font traiter.

(6) L'organisation matérielle des cliniques psychiatriques qui ont à se répartir les nouveaux patients s'avère vite insuffisamment à la situation: exigüité des locaux, personnel insuffisant en nombre, absence fréquente de traitements spéciaux (ergothérapie, ludothérapie, psychodrame), impossibilité de faire des visites à domicile, etc.

L'inquiétude des professionnels de la santé mentale vaut aussi, avons-nous dit, pour l'avenir des soins psychologiques dans le Centre-Ville. En effet, la fermeture prochaine du département de psychiatrie de l'Hôpital de Verdun entraîne les conséquences à long terme suivantes:

(1) Tout le Centre-Ville francophone, c'est-à-dire la région située à l'ouest de la rue St-Denis et au sud de l'avenue des Pins sera à toutes fins utiles desservie que par la clinique de psychiatrie de l'Hôpital Ste-Jeanne-D'Arc. Or cette clinique, où je travaille à temps partiel, ne comporte que les effectifs à temps plein suivants: un psychiatre, un psy-

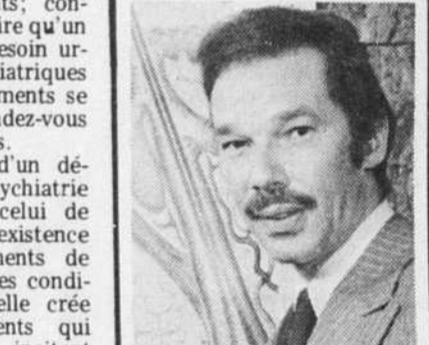
chologue, deux assistantes sociales.

(2) La répartition des patients de Verdun entre Notre-Dame et l'Hôtel-Dieu d'une part; et Ste-Jeanne-D'Arc d'autre part, qui n'a pas de secteur propre, ne fera qu'allonger les listes d'attente de ces trois départements; concrètement, cela veut dire qu'un patient qui aura un besoin urgent de soins psychiatriques pourra à certains moments se voir fixer un rendez-vous dans deux ou trois mois.

(3) La fermeture d'un département de psychiatrie aussi essentiel que celui de Verdun menace l'existence des autres départements de la région parce que les conditions de travail qu'elle crée pour les départements qui prennent la relève incitent souvent les responsables de ces départements à quitter le milieu hospitalier pour retourner à la pratique privée qui s'avère souvent plus gratifiante financièrement et professionnellement. Autrement dit, l'on risque de se trouver dans une situation telle que les professionnels de la santé mentale ne trouveront plus aucun intérêt à distribuer des soins psychologiques à l'intérieur des structures hospitalières.

(4) Cette dernière conséquence laisse entrevoir un avenir plutôt sombre concernant les soins psychologiques à Montréal. Alors qu'on entend parler de projets révolutionnaires pour les régions éloignées de la province, au cœur de Montréal, où la population du Québec est la plus dense et où souvent les urgences psychiatriques sont considérables, les professionnels de la santé mentale ne reçoivent l'appui financier ou moral d'aucune instance gouvernementale et voient tomber les unes après les autres les cliniques de psychiatrie du Centre-Ville sans même savoir jusqu'à quel terme les autorités laisseront se poursuivre ce processus sans intervenir.

Prévisions... autres éclaircies à partir de maintenant...



L'examen par capiloscope déterminera le degré d'infection de vos racines capillaires

PENSEZ-Y MAINTENANT et rendez-vous compte des deux faits les plus importants au sujet de la calvitie.

M. R.-A. PIERRE, Trichologue, vous dit:

La perte de cheveux est progressive.

Elle commence habituellement par une affection commune du cuir chevelu comme les pellicules.

On devrait y remédier, mais on ne le fait pas. Dès ce moment, on commence à perdre ses cheveux petit à petit, jusqu'à ce qu'il n'en reste à peu près plus, ou pas du tout.

La perte des cheveux s'arrête mais n'en essayant n'importe quoi dont vous entendez parler. Quand vous aurez fini, vous constaterez que vous avez perdu votre temps et que la calvitie s'est accrue.

Recourez aux services compétents et spécialisés. Et faites-le en premier lieu et non en dernier lieu, parce que le plus de cheveux que vous possédez encore au moment où vous commencerez le traitement, le plus de cheveux vous aurez l'assurance de conserver.

Vous ne devez pas, évidemment, vous contenter de conserver seulement les cheveux que vous possédez, c'est d'ailleurs le moins que vous devriez attendre du traitement et des soins que vous prendrez par la suite. Vos cheveux auront meilleure apparence, meilleure santé.

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à notre centre. Dans ce cas, demandez au Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes explications requises pour ce genre de traitement.

LD2A
TRICHOLOGUE
CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
 Édifice Place Canadienne
450 est, SHERBROOKE
angle Berri - Suite 390
Tél.: 288-3823-288-7378
 Sortie du métro - Sherbrooke - Berri
 Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
 Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Quand s'ouvre la succession... voyez-nous!

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

la plus importante société de fiducie canadienne-française

909 ouest, boul. dorchester, montréal • 866-9641

ARRÊTEZ D'AVOIR PEUR! ET CROYEZ AU SUCCÈS!

- DÉVELOPPEZ LA CONFIANCE EN VOUS-MÊME!
- FAITES ACCEPTER VOS IDÉES!
- MULTIPLIEZ VOTRE ENTHOUSIASME!
- DEVEZ-UN CHEF!
- AUGMENTEZ VOTRE REVENU!
- AFFIRMER VOTRE PERSONNALITÉ!
- REPRENEZ-VOUS APRÈS UNE DÉFAITE!

En participant au cours de Culture Humaine de

L'INSTITUT JEAN-GUY LEBOEUF

Venez rencontrer le Créateur de ces cours à l'ÉDIFICE PLACE CANADIENNE, 450 Sherbrooke est, suite 903, lundi 12 avril ou jeudi 15 avril à 8.00 p.m. Il y expliquera les buts et les méthodes de ce cours. Vous êtes invités, quels que soient votre âge, votre occupation et votre degré de scolarité. L'entrée est libre, le café sera servi.

Aucun vendeur, aucun contrat, aucune pyramide

Aucun devoir, aucune leçon, aucun examen

Pour obtenir le diplôme gratuit signalez 842-8186

Depuis 1954, près de 15.000 adultes ont appris à mieux se motiver grâce à ce cours de Culture Humaine conçu par un Québécois pour des Québécois!

informations

internationales

Le chômage à l'origine des troubles à Ceylan

COLOMBO (AFP) — Les troubles que connaît actuellement l'île de Ceylan prennent racine dans le profond mécontentement d'une importante masse de chômeurs, et dans la situation précaire d'une partie de la population rurale, pauvre et généralement endettée. Pour une population supérieure à 13 millions d'habitants, Ceylan compte une population active de 4,1 millions de personnes. Le chômage est officiellement de 600.000 personnes, auxquelles il convient d'en ajouter 200.000 qui sont des chômeurs quasi totaux. Le chômage atteint surtout les jeunes de 15 à 25 ans, dont 20 pour cent ont suivi une scolarité régulière pendant au moins huit ans.

L'économie de l'île repose encore sur trois grandes cultures de plantations: le thé, le cocotier et l'hévéa. Ces plantations sont localisées dans le quart sud-est de Ceylan, région la plus humide et la plus peuplée. Dans cette zone à grande densité de population, on a lancé vers 1960 le "Food Drive", un plan de culture rizicole destiné à assurer la production de riz nécessaire à la consommation de l'île. Des travaux d'irrigation ont été entrepris et 125.000 familles ont été amenées à grand frais. Cependant, il semble à l'usage qu'il y ait eu un certain manque de rigueur dans l'application du "Food Drive". Aujourd'hui de nombreux paysans doivent s'engager auprès de l'usurier local et chercher un emploi dans une grande plantation pour rembourser leur dette, après avoir vendu leurs terrains.

Depuis quelques années, on a tenté de replanter les terres à thé avec des variétés à rendement élevé, afin de dégager des terrains pour d'autres cultures plus rentables, étant donné surtout que Ceylan, tout

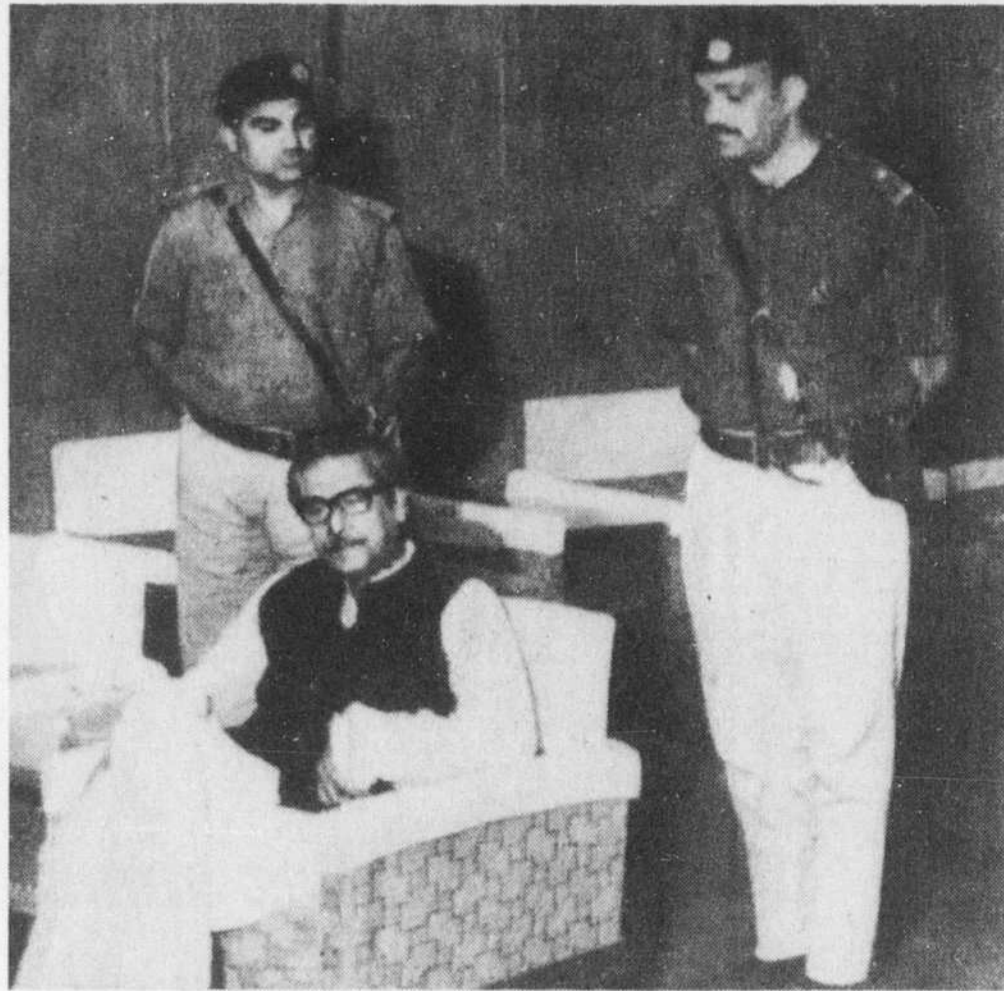
comme l'Inde, doit respecter un certain quota sur le marché mondial du thé.

Des coopératives expérimentales sont en cours de réalisation, parallèlement à la création de banques rurales, destinées à aider les petits exploitants. Le gouvernement a également le projet très ambitieux financé par la Banque mondiale, de construire le barrage de Mahaweli, qui irriguera 360.000 hectares. La réalisation de ce projet devrait prendre 30 ans.

D'autre part, le gouvernement dépense d'importantes sommes pour fournir gratuitement à chaque habitant une ration de riz hebdomadaire et pour distribuer gratuitement ou à des prix extrêmement bas l'eau nécessaire à l'irrigation. Ces deux mesures ont joué un très grand rôle en faveur de Mme Bandaranaike lors des dernières élections. Cependant, en ce qui concerne l'eau nécessaire à l'irrigation, il semble que la gratuité entraîne un gaspillage important, les paysans utilisant quotidiennement trois fois plus d'eau que nécessaire.

La productivité augmente de 2 pour cent par an dans l'île alors que la population augmente de 3 pour cent.

Pour le gouvernement, il est impératif que le produit national brut atteigne un taux de croissance de 5 pour cent par an, sous peine de voir la situation s'aggraver encore sur le plan économique. Depuis 1965, le produit national brut n'a jamais dépassé 4,4 pour cent. Le plan actuel prévoit un accroissement annuel de 4,8 pour cent dans le secteur agricole et de 8 pour cent dans le secteur industriel mais en 10 mois on ne voit aucune réduction de chômage, ce qui explique le mécontentement croissant et l'importance des troubles.



Le cheik Mujibur Rahman, le leader de la ligue Awami, aurait bien été arrêté. En effet, cette photo publiée samedi par le ministère de l'information du Pakistan, le montre encadré de deux inspecteurs de police, avec la légende suivante: "Le cheik Mujibur sous bonne garde à l'aéroport de Karachi". (Téléphoto AP)

Le Bangla Desh forme un gouvernement provisoire

d'après l'AFP

Les "combattants de la liberté" du Pakistan oriental ont officiellement formé un gouvernement provisoire du Bangla Desh, afin de s'assurer une reconnaissance rapide et une aide des gouvernements amis, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse tenue quelque part dans le Bangla Desh, M. Abbou Rouf, membre de l'Assemblée nationale pakistanaise et porte-parole officiel de ce gouvernement.

M. Rouf, dont les propos sont rapportés par l'Agence de presse indienne dans une dépêche datée de Jalpaiguri, ville indienne proche de la frontière du district de Kustia, dans le sud-ouest du Bangla Desh, a précisé que le premier ministre de ce gouvernement provisoire était M. Tajuddin Ahmed, secrétaire général de la ligue Awami.

M. Rouf a ajouté que le gouvernement provisoire du Bangla Desh était formé de trois autres membres, le capitaine Mansour Ali Khondakar, M. Mushak Ahmed et M. A. N. M. Kamuruzaman.

Le cheik Mujibur Rahman, a encore indiqué M. Rouf, a

été désigné comme président du nouvel Etat, en tant que chef suprême du mouvement de libération du Bangla Desh, et M. Syed Mazrul Islam comme vice-président.

M. Rouf a exprimé l'espoir que ce gouvernement provisoire saurait mener le peuple jusqu'à son but, l'indépendance complète du Bangla Desh, et a appelé les pays du monde épris de paix à le reconnaître et à lui fournir aide et armes.

M. Rouf n'a pas précisé où ce gouvernement provisoire siègerait.

Dans les milieux bien informés de New Delhi, on estime que la grande aventure du Bangla Desh entrera au cours des prochains jours dans une phase nouvelle.

Tandis que se poursuit l'offensive déclenchée dans la nuit de vendredi à samedi derniers, sur presque tous les fronts, par les troupes ouest-pakistanaïses contre les partisans et dissidents bengalis, l'impression s'impose, en effet, que d'ici à la fin de la semaine qui commence, le pouvoir militaire aura rétabli son autorité sur les principaux postes frontières indo-pakistanaïses et sur les points stratégiques importants du Pakistan oriental.

Cette "victoire" spectaculaire — si elle est remportée par les troupes ouest-pakistanaïses — risque cependant d'engendrer contre la loi martiale pakistanaïse, une résistance beaucoup plus durable et efficace, que celle opposée actuellement par quelque vingt cinq mille soldats et partisans bengalis.

L'occupation des villes par l'armée renverra, observent-ils, les foyers militaires et politiques de la résistance ou de la révolte bengalis vers les campagnes — terrain particulièrement fertile à l'organisa-

tion d'une "guerre populaire" de type maïste ou castriste, dans un pays où le revenu annuel moyen par habitant ne dépasse pas cinquante dollars.

L'idée que les récents événements du Pakistan oriental pourraient faire naître une "guerre populaire" de nature à ébranler, non seulement le Pakistan, mais l'ensemble du sous-continent indo-pakistanaïse, préoccupe vivement les cercles dirigeants de la Nouvelle-Delhi, indiquent-on de source sûre.

L'une des craintes entretenues par le gouvernement indien serait que la guerre du Bengale, qui va, apparemment, dégénérer en jacquerie, soit une occasion pour les naxalites (maïstes) du Bengale occidental de se procurer des armes et de préparer ainsi la lutte armée sur une grande échelle au Bengale indien.

Dans cette perspective, ajoutent-ils, le gouvernement de la Nouvelle Delhi, en dépit de ses querelles verbales avec le gouvernement d'Islamabad, n'a partie liée en aucune manière avec les "rebelles" du Bangla Desh.

En fait, la lecture de la presse indienne, spécialement des organes indépendants ou gouvernementaux, ainsi que les propos des officiels indiens, tendent à prouver que la nouvelle Delhi souhaite sincèrement que les négociations du mois dernier, entre le président Yahya Khan et le cheik Mujibur Rahman, aboutissent.

L'Inde, même si elle a paru se "frotter les mains" du mauvais tour qu'a été joué par le président Yahya et pour le "clan des Khan" (Ayub Khan, Tikka Khan, Yahya Khan, etc.) la crise pakistanaïse, ne souhaite en rien, apparemment, le démembrement du Pakistan.

Selon la presse israélienne

Nouvel afflux d'armements soviétiques vers l'Égypte

TEL AVIV (AFP) — Un "pont aérien" a été mis en place entre l'URSS et l'Égypte afin de "fournir à la RAU d'importantes quantités d'armement spécialement destinées à son armée de l'air", écrit le rédacteur militaire du quotidien "Haaretz", dans l'édition d'aujourd'hui. "Le monde commence seulement à réaliser l'importance du voyage secret que le président El Sadate a fait à Moscou il y a quelques semaines, devant l'immensité du nouvel effort militaire consenti par l'URSS", ajoute-t-il.

"Ce pont aérien, poursuit "Haaretz", n'a d'égal que celui organisé par l'URSS à deux occasions seulement: au lendemain de la guerre des Six-Jours et lors de l'installation d'un réseau de missiles le long du canal".

Selon le journaliste israélien, l'URSS aurait notamment envoyé en RAU certains de ses appareils les plus modernes: des "Mig 23" et des "Sukhoï 11". "Il est inconcevable, écrit-il, que les Soviétiques confient ces appareils à des pilotes égyptiens qui n'ont pas encore réussi à maîtriser les "Mig 21". Il faut donc supposer qu'ils seront pilotés par des Soviétiques". "Haaretz" estime que les "Mig 23" dépassent la vitesse de Mach 3, que n'atteint pas le "Phantom", mais ne sont pas aussi ma-

noeuvrables que l'appareil américain. Ils peuvent transporter environ deux tonnes de bombes et seraient armés de missiles air-air, ajoute-t-il.

L'armée de l'air égyptienne, écrit encore "Haaretz", doit atteindre deux objectifs:

- Pouvoir défendre cer-

tains secteurs du territoire égyptien qui ne sont pas protégés par les missiles du canal.

● Avoir des chasseurs-bombardiers disposant d'un rayon d'action suffisant pour atteindre des objectifs isra-

éliens situés au-delà du Sinaï.

"Les avions dont dispose l'Égypte ne peuvent pas aller au-delà d'El Arich", poursuit le journaliste. C'est, semble-t-il, ces lacunes que les nouveaux appareils sont censés combler.



De violents affrontements ont opposé pendant deux heures hier à Londonderry un groupe de manifestants aux soldats britanniques. Sept militaires ont été blessés. On aperçoit ici un jeune manifestant au moment où il tente de lancer une pierre à l'intérieur d'un blindé, par une meurtrière. (Téléphoto AP)

Attaque jordanienne contre la Palestine ?

BEYROUTH (AFP) — Les forces jordanienes ont lancé hier matin une attaque de grande envergure contre des positions de la résistance palestinienne dans le nord de la Jordanie, a annoncé un communiqué du commandement général de la révolution palestinienne publié à Beyrouth et aussitôt démenti à Amman.

Les Jordaniens, précise le document, ont utilisé des chars, des véhicules blindés et l'artillerie lourde. Ils ont ouvert le feu à une heure du matin (heure locale) contre les bases de la résistance dans les

secteurs de Zuneiba, Amraoua, Al Shajaro, Al Tourra et la Ramtha, dans le nord de la Jordanie.

"Nos révolutionnaires, ajoute le communiqué, ont riposté par des tirs de roquette et d'artillerie lourde et ont fait exploser des mines, infligeant aux forces de l'autorité de lourdes pertes en hommes et en matériel".

"Une partie des forces jordanienes, affirme en outre le document, a pris la fuite, l'autre partie a été détruite sur place. Les forces révolutionnaires se sont emparées d'un grand nombre d'armes et d'un véhicule armé d'une mitrailleuse lourde, abandonnés par les fuyards".

Le gouvernement jordanien, note-t-on à Beyrouth, aurait publié, quelques heures avant la résistance, un communiqué affirmant que des fedayin avaient ouvert le feu dans la nuit de samedi à dimanche sur les positions de l'armée jordanienne dans la même région.

NE L'OUBLIEZ PAS
LA CROIX-ROUGE
AGIT EN VOTRE NOM

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS AUX ÉTATS-UNIS
Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Cours de 8 et 16 semaines ou plus, pendant toute l'année.
Écrivez à:
Program for International Students
St. Michael's College
Winoski, Vermont 05404 U.S.A.

La revue **Maintenant**
Présente chaque mois des opinions, des analyses et des prises de positions sur les problèmes d'actualité et les sujets les plus controversés.
Pour s'abonner, composer:
739-2758

Dans une ambiance de fête

Le Nord-Vietnam élit une nouvelle Assemblée nationale

par Joël Henri, de l'AFP

HANOÏ — Tout le Nord-Vietnam a voté hier pour le renouvellement de l'Assemblée nationale, "quatrième législature". Il y avait 529 candidats pour 420 sièges à pourvoir. La ville de Hanoi désignait 42 députés parmi 55 candidats.

Les candidats sont présentés par le "Front de la Patrie" qui groupe toutes les organisations de masse du Nord-Vietnam. Ces organisations, en fonction de leur importance, ont désigné leurs représentants. Pour Hanoi, les

candidatures se décomposent ainsi: 14 dirigeants du "Front de la Patrie", trois représentants du parti, des syndicats et de l'administration, 15 cadres ouvriers, 10 représentants des paysans collectivisés, 3 représentants de l'artisanat, deux représentants du commerce, quatre scientifiques, un représentant de l'armée, deux partis démocratiques et deux des bourgeois nationaux. Il y a 20 femmes et 18 jeunes. La majorité des candidats sont

des membres du parti du travail.

La législature dure quatre ans mais peut être prolongée si la situation l'exige, comme ce fut le cas pour les trois précédentes.

Un des premiers actes de la nouvelle Assemblée est l'élection du président de la république, dont le mandat prend fin avec la législature. Le président sortant est M. Thon Duc

Thang, âgé de 82 ans. Il fut le premier à voter, dimanche matin, à Ba Dinh, quartier historique proche de la présidence où Ho Chi Minh proclama, le 2 septembre 1945, l'indépendance du Vietnam.

La presse étrangère, munie d'un laissez-passer, a pu visiter dans la matinée quelques uns des 973 bureaux de vote de la capitale.

Faites un succès de votre congrès!..
Laissez au Reine Elizabeth le soin de voir à tous les détails à votre place. Nous nous occupons de tout: les chambres, les repas, les rafraîchissements. Rien n'est laissé au hasard. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier des détails importants. Nous avons l'habitude de grandes et des petites réceptions. A nous d'en faire un succès... et à vous d'en tirer tous les avantages! Communiquez avec le service des congrès du Reine Elizabeth: composez 861-3511.

ICI CENTRE AERODYN
Le traitement AERODYN raffermi, tout en amincissant. Son action provoque une vaso-contraction et une réduction des tissus qu'il tonifie et raffermi. AERODYN vous fait un corps jeune, souple et ferme.
INSTITUT DE BEAUTÉ
Thérèse Lorange
10314, boul. St-Laurent
Tél: 387-1618
lundi à vendredi, 9 a.m. à 7 p.m.
mercredi, jusqu'à 8 p.m.

Paul HAMEL S.J. invite chaque jour, des témoins du monde chrétien.
à l'émission Témoignage
du 12 au 17 avril 1971
LUNDI: Aubert April: Un nouvel instrument de cathédrale: "Identité et Foi"
MARDI: Aubert April: Les 18-21 ans à la recherche de leur autonomie
MERCREDI: Aubert April: Peut-on ignorer la contestation en cathédrale?
JEUDI: T. Matoro, O.F.M.: Comment vit la communauté œcuménique de Toize?
VENDREDI: L. Poirier, O.F.M.: Les Thomas incroyables d'aujourd'hui
SAMEDI: Chan de Loch: Pourquoi retarder la venue du premier enfant?
A 50 postes au Canada
A Montréal synchroniser: CFLV Valleyfield 1370 13 h 45
CJSO Sorel 1320 8 h 40
CKBS Saint-Hyacinthe 1240 14 h 05

COMPTABLES AGRÉÉS
BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226
PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513
LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 835-4194
VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LUDNÉ ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARNAUD R. VIAU, C.A.
J. SERGE GÉVAIS, C.A.
WAGUIM BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

THORNE, GUNN & CIE
Comptables agréés
R.J.P. Dawson C.A.
D.P. Atkins C.A.
D.M. Long C.A.
H.J. Garbacz C.A.
P. Gouveau C.A.
R. Boudreau C.A.
P. Cloutier C.A.
R.B. Savie C.A.
S. Guich C.A.
J.J. Lewis C.A.
J.D. Hogg C.A.
G.R. McPhee C.A.
W.G. Hogg C.A.
L.A. Wright C.A.
A.B. Turcotte C.A.
R.A. Ross C.A.
R. Beupré C.A.
J. Magnan C.A.
C.A. Poirier C.A.
A. Galarneau C.A.
J.M. Broome C.A.
E.G. Ward C.A.
L.L. Grove C.A.
R.A. White C.A.
D.W. Smith C.A.
M.A. McMoran C.A.
R. Vaux C.A.
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables Agréés.
Maurice Samson, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
Benoit Sylvestre, C.A.
Vainey Forget, C.A.
Pierre Barry, C.A.
Adrian Côté, C.A.
Gilles Lévesque, C.A.
Roland Truchon, C.A.
Emile Mallette, C.A.
Robert Gariépy, C.A.
Pierre Plarand, C.A.
Pierre Vermette, C.A.
Martha Gauthier, C.A.
Gilles Beaudoin, C.A.
Najean Hays, C.A.
Jacques Poquet, C.A.
Emilien Malenfant, C.A.
Louis Gravel, C.A.
Jean-Paul Dionne, C.A.
François Dubé, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
Raymond Fortin, C.A.
Benoit Sylvestre, C.A.
Dennis Bell, C.A.
Raymond Couillard, C.A.
F. Pascal Ducharme, C.A.
Jacques Miller, C.A.
Paul-A. Richard, C.A.
Jean-Paul Barbeau, C.A.
Emilien Gauthier, C.A.
Blod Auger, C.A.
Jean Ferrière, C.A.
Richard Jean, C.A.
Clément Duchéne, C.A.
Gérard Trudeau, C.A.
Gilles Inoué, C.A.
Jacques Dorion, C.A.
Yves Lamotha, C.A.
Marlus Pinault, C.A.
Paul Gauthier, C.A.
Paul É. Bonnier, C.A.
Grégoire Bellevance, C.A., Syndic
Léon Côté, C.A.
Hensley Bourgeois, C.A.
Albert Gagneau, C.A.
Pierre Lévesque, C.A.
Pierre Cloutier, C.A.
Gilles Tréhan, C.A.
Marcel Marier, C.A.
Bertrand Lacroix, C.A.
Denis Schoultz, C.A.
Pierre David, C.A.
Jean-Paul Boyer, C.A.
André Lesage, C.A.
Gérard Mongeau, C.A.
Roland Lévesque, C.A.
Yves Beaulieu, C.A.
Jacques Frouin, C.A.
Clément Lussier, C.A.
Jean Hains, C.A.
Denis Trudil, C.A.
Gaston Ouhay, C.A.
Maurice Sénéchal, C.A.
D.-A. Ménard, C.A.
MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI - SHERBROOKE
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741

television

CBFT

9.55	Aujourd'hui à CBFT
10.00	Mes trois fils
10.30	En mouvement
10.45	Les contes du lundi
11.00	La souris verte
11.15	Cinéma
1.00	"Susie" (comédie sentimentale espagnole-autrichienne 1952)
1.30	"Qui ou non"
2.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
4.30	Marie-Québec
5.00	Daktari
6.00	Stipps et Kangourou
6.30	Téléjournal
6.40	24 heures
6.55	Nouvelles du sport
7.00	Journal 30
7.30	Mont-Joye
8.00	Ma sorcière bien-aimée
8.30	A la seconde
9.00	Le paradis terrestre
9.30	Prenez le volant
10.00	Les espions
11.00	Téléjournal
11.30	Nouvelles du sport
11.30	Dossiers
11.30	"L'Education sexuelle"
12.00	Cinéma
1.45	Téléjournal

CFTM

7.30	Mire et musique
7.35	Horaires Bienvenue
7.35	Les P'tits Bonshommes
7.45	Mini-Annonces
8.00	Bonjour
8.15	26-24-36
8.30	Madame est servie
10.00	Pour vous mesdames: "Droits et obligations du couple"
11.30	Mon ami Flicka
12.00	"Mon vieux Danny"
12.15	Le 10 vous informe
12.15	Ciné-Lundi: "Les parias de la gloire" (drame de guerre - franco-italo-espagnol 1963)
2.00	Ciné-Lundi: "Dix du Texas" (western - italien)
3.30	A vous de jouer
4.00	Le cirque du capitaine
5.00	Bon appétit
6.00	Studio 10
7.00	Le 10 vous informe
7.25	Les commentaires de Me Alban
7.30	Flamand
7.30	Les Berger

8.00	Patrouille du Cosmos
8.00	Claude Blanchard
10.00	Une journée avec André Robert
10.30	Le dix vous informe
11.00	La couleur du temps
11.45	En pantoufles: "Le diable dans la peau" (western américain 1960)
12.35	Dernière édition
12.45	Fin des émissions

10.00	The nature of things
10.30	Man Alive
11.00	The National
11.30	Viewpoint
11.30	Night Report and sports final
11.45	Ciné-Six: "The invisible Dr. Mabuse" (Allemand 1960)
1.45	Final Report and weather

CBMT

8.03	Standby six
8.35	Mr. Dressup
9.00	Quebec School Telecasts
10.30	Fransly Giant
10.45	Chef Héloïse
11.00	Sesame Street
12.00	Elwood Glover's Luncheon date
1.00	Dream of Jeanine
1.30	55 North Maple
2.00	What on earth?
2.30	Coronation street
3.00	Take thirty
3.30	Edge of night
4.00	The Galloping Gourmet
4.30	Drop-in
5.00	Rocket Robin Hood
5.30	The Woody Woodpecker Show
6.00	The Smith family
6.30	Bourgeois
7.00	Irish Rovers
7.30	Patrick family
8.30	Front page Challenge
9.00	Hejlet

CFCF

7.00	Montreal Bulletin board
7.30	University of the air
8.00	Miss Helen
8.15	The Sandbox
9.00	Hercules
9.30	Magic Tom
10.00	Man trap
10.30	The Pierre Berton Show
11.00	Edith Sorel
11.00	John Manolesco
11.30	Edith Sorel
12.00	The Finestones
12.30	Matinee with Joe Van
1.00	"Fear strikes out" (drame 1957)
2.30	Famous jury trials
3.00	Another world
3.30	Trouble with Tracy
4.00	Bewitched
4.30	Lassie: "The killer"
5.00	Truth or consequences
5.30	Beat the clock
6.00	Pulse

Retour du "vrai" James Bond

Le "vrai" James Bond est de retour: l'acteur écossais, Sean Connery, qui avait incarné à l'écran le célèbre agent britannique 007 dans cinq films de la série, a annoncé hier à Londres qu'il reprendrait le rôle de James Bond dans le prochain film tiré des oeuvres de Ian Fleming: "Les diamants sont éternels".

Sean Connery a ajouté qu'il verserait son cachet à une oeuvre de charité.

Dans le dernier film de James Bond "Au service secret de Sa Majesté", c'est un acteur australien, inconnu à l'époque, George Lazenby, qui avait tenu le rôle de l'agent secret.

Les premiers tours de manivelles des "Diamants sont éternels" seront donnés prochainement. Le film sera tourné à Londres, Las Vegas, Palm Springs et Los Angeles.

Publications

Renée Massip. - A la santé de Dieu. Une oeuvre de moraliste par l'auteur de la Régente. (Grasset, 210 p.)

Jean Mistler. - "Gaspard Hauser". Un drame de la personnalité. La psychologie de Jung appliquée à un comportement énigmatique, dans la Bavière romantique du début du XIXe siècle. (Fayard, 420 p.)

Jean Delumeau. - L'Éthique catholique entre Luther et Voltaire. Par l'auteur, dans la même collection de Naissance et affirmation de la Réforme. (P.U.F., 360 p.)

théâtres

THEATRE CENTAUR: Relêche

CENTRE DU THEATRE D'AUJOURD'HUI: Relêche

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: "Les Troyennes" Euripide-Sarte. Horaire irrégulier (vérifier à 866-1964)

REVUE THEATRE: Trois pièces en un acte, mercredi et vendredi et samedi à 21h.

THEATRE SAYDIE BRONFMAN: "A Wake and Sign" Horaire irrégulier (à vérifier)

THEATRE DE QUATROUS: Relêche

RIDEAU VERT: "Le contrat" du mardi au jeudi à 20h30, le dimanche à 19h30.

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID-PELLETIER: Arthur Rubenstein, 20h30.

THEATRE MAISONNEUVE: Serge Reggiani samedi et dimanche à 20h30.

THEATRE PORT-ROYAL: Relêche.

cinémas

ALOUETTE:	"L'univers de Christina" 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
ANOU:	"Wild Country" 12.45 - 2.55 - 5.00 - 7.15 - 9.20
ARLEQUIN:	"Cindy et Donna" 2.45 - 6.15 - 9.30 et "Garde bébé pour papa" 1.20 - 4.40 - 8.05
ART:	"La voie lactée" 1.15 - 3.35 - 5.15 - 7.15 - 9.15
ATWATER:	(cinéma 1) "There's a girl in my soup" 1.00 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
ATWATER:	(cinéma 2) "The owl and the pussycat" 3.20 - 7.25 - 9.25
BERRI:	"Du vent dans les voiles" 2.45 - 6.05 - 9.45 et "Le roi des grizzlys" 1.00 - 4.20 - 8.05
BONAVENTURE:	"Danish blue" 1.20 - 4.40 - 8.20 - 9.40
SALLE BREBEUF:	"Le livre de la jungle" 11.30 - 2.30 - 5.30 - 8.30 et "Le clown et l'enfant" 12.55 - 3.55 - 6.55 - 9.55
CANADIEN:	"Ton mari est inconnu" 12.20 - 1.25 - 4.40 - 10.15 et "Les matins clairs" 1.35 - 5.00 - 8.30
CAPITOL:	"Après-ski" 12.50 - 2.55 - 5.00 - 7.15 - 9.20
CHAMPLAIN:	"La chouette et le pussycat" 2.35 - 6.20 - 10.05 et "Interlude" 12.35 - 1.15 - 4.00
CHATEAU:	"Rose écorchée" 2.30 - 5.50 - 9.10 et "Un ange pour Satan" 12.45 - 4.05 - 7.30
CINEMA CINQ:	"What's Good For The Goose" 7.20 - 9.20
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES:	(cinéma 1) "Little big Man" 1.15 - 3.45 - 6.20 - 8.55
CINEMA CÔTE-DES-NEIGES:	(cinéma 2) "Cold Turkey" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
CINEMA DE PARIS:	"La faute de l'abbé Mouret" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
COMEDIE-CANADIENNE:	"Playtime" ide 1.20 - 3.20 - 5.00 - 7.15 - 9.30
CREMAZIE:	"Mash" 7.20 - 9.30
DAUPHIN:	Salle Renoir "Le voyou" 7.30 - 9.40 - Salle McLaren "Macadam Cowboy" 7.30 - 9.30
ELYSÉE:	Salle Renoir: "La maison des Bories" Salle Eisenstein: "Domicile conjugal" du lundi au vendredi 7.30 - 9.30 (pour les deux salles)
ELECTRA:	"Rose écorchée" 1.00 - 4.20 - 7.45 et "Un ange pour Satan" 2.40 - 6.05 - 9.25
FESTIVAL:	"M le Maudit" 7.30 et "Exterminating Angel" 9.35
IMPERIAL:	"Le cercle rouge" 1.00 - 3.40 - 6.20 - 9.05
JEAN-TALON:	"Les orges du comte Porcino" 6.30 - 9.50 et "Sept jours de suris" 8.00
LOEWS:	"Mephisto Waltz" 10.30 - 12.40 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30
KENT:	"Patton" 12.10 - 3.00 - 6.00 - 8.55
LUCERNE:	"Act of the heart" et "Tell them Willie Boy is here" 6.00
MAISONNEUVE:	Voir Jean-Talon
MERCER:	"Les Barodeurs" 6.15 - 9.40 et "Ce salaud d'inspecteur Stirling" 7.55
MIDI-MINUT:	"Jeunes filles bien" pour tous rapports 12.00 - 3.1 - 6.20 - 9.30 et "Mon nom est femme" 1.45 - 4.55 - 8.10
MONKLAND:	"Mayrling" 1.15 - 5.25 - 9.50 et "Last summer" 3.45 - 8.00
OUTREMONT:	"... Et pour quelques dollars de plus" (Sergio-Leone) en français 7.00 en anglais 4.20 - 8.30
PALACE:	"Pretty mais allin a" 1.00 - 3.10 - 5.10 - 7.20 - 9.30
PAPINEAU:	"Autant en emporte le vent" 1.30 - 7.30
PARISIEN:	"Pile ou Face" 10.30 - 12.30 - 2.30 - 4.40 - 6.50 - 9.05
PIGALLE:	"Voir Midi-Minut"
PLACE DU CANADA:	"The Bequid" 5.30 - 7.50 - 9.30
PLACE VILLE-MARIE:	(Petit cinéma) "Joe" 12.40 - 3.40 - 6.40 - 9.40
PLACE VILLE-MARIE:	(Grand cinéma) "The Priest's wife" 1.15 - 3.20 - 5.20 - 7.25 - 9.25
PLAZA:	Voir Canadian
PUSSY CAT:	"Mondo Topless" 1.45 - 2.25 - 5.10 - 7.50 - 10.30 et "Sex is... the game people play" 1.05 - 3.45 - 6.30 - 9.15
RIVOLI:	"Cindy et Donna" 2.40 - 6.00 - 9.10 et "Garde bébé pour papa" 1.20 - 4.20 - 7.40
SAINT-DENIS:	"Les Mâles" 12.29 - 2.44 - 4.59 - 7.14 - 9.29
SEVILLE:	"Melody" 1.20 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.40
SNOWDON:	"Venus in furs" 1.30 - 3.30 - 5.25 - 7.25 - 9.25
VAN HORNE:	"Mash" 1.00 - 3.00 - 5.05 - 7.10 - 9.15
VENDÔME:	"L'aveu" 1.45 - 2.10 - 4.30 - 7.00 - 9.30
VERDI:	"Répulsion" (de R. Polanski) en français 3.30 - 7.30, en anglais: 5.30 - 9.30
VILLÉRY:	"Les Barodeurs" 6.15 - 9.40 et "Ce salaud d'inspecteur Stirling" 7.55
WESTMOUNT:	"New Leaf" 1.15 - 3.15 - 5.10 - 7.15 - 9.20
WESTMOUNT SQUARE:	"Love Story" 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00
YORK:	"Little Murders" 1.00 - 3.05 - 5.05 - 7.10 - 9.10
CINEMATHEQUE CANADIENNE:	relêche lundi.

Épargner, c'est retrouver ses manches.



Ce n'est pas en dormant sur ses deux oreilles que l'on fait un pays. Une cité saine... un pays, ça se bâtit à coups de travail, d'efforts, d'investissements.

Ce travail, ces efforts à fournir, il appartient à chacun de nous de les déterminer dans son milieu en retroussant ses manches.

Il en va de même des investissements. On déplore souvent le fait qu'ils sont insuffisants ou qu'ils viennent en trop grande proportion de l'étranger. Sur ce plan aussi, il est possible à chacun de retrousser ses

manches.

C'est par l'épargne individuelle que se constituent les capitaux qui sont mis au travail afin de promouvoir l'essor économique chez nous. Or, il existe une façon d'épargner qui répond exactement à cet objectif. C'est l'assurance-vie.

En même temps qu'elle vous protège, l'assurance-vie canalise les épargnes de tous les assurés en un puissant réservoir de capitaux: \$5 milliards et trois quarts investis

ici, au Québec.

Les compagnies d'assurance-vie investissent ces capitaux à long terme dans la construction de logements, d'écoles, dans l'expansion industrielle, les routes et les grands travaux publics, etc. Ces capitaux travaillent à la prospérité du Québec, donc pour chacun de nous.

C'est simple, sage, raisonnable. Mais il faut y penser!

Pensez-y.

DACTYLO
— 75 MOTS À LA MINUTE

- Dactylo-réceptionniste
- Dactylo dicta

— 200 MOTS À LA MINUTE

EN STÉNO

- Sténo dactylo
- Secrétaire de direction
- Secrétaire médicale
- Secrétaire juridique
- Sténotypiste officielle
- Sténotypiste de conventions

COURS DU JOUR OU DU SOIR

INSTITUT INTERNATIONAL DE STÉNOTYPIE
1015 CÔTE DU BEAVER HALL
MONTREAL (METRO VICTORIA)
878-9186, POSTE 5

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie

arts

spectacles

En passant par Pinter et le ghetto de Varsovie

Du rêve à la réalité (théâtrale)

par Michel Bélaïr

Les itinéraires se suivent et ne se ressemblent pas. Alors qu'il y a quelques mois à peine, j'avais suivi le trajet menant du Centre Théâtre au Centre du Théâtre d'Aujourd'hui en vantant les qualités d'un Arrabal présenté en anglais et en déplorant la pauvreté de "Chiniqui", un spectacle en français celui-là, les rôles sont aujourd'hui renversés. Radicalement. De quelque angle qu'on l'envisage, "The Homecoming" présenté par le Centre ne fait surtout pas le poids devant "Monsieur Fugues ou le mal de terre" que donne les Poches de Montréal sous les auspices du CTA.

L'on se serait attendu à ce que Pinter soit présenté de façon décente par une troupe anglophone; c'est à peine ce que réussit à faire la production du Centre. Servant mal un texte qui pourtant se prête à une foule de mises en scène possibles, le limitant à une perspective presque exclusivement linéaire, la production du Centre n'est certes pas l'une de ses meilleures cette année. Même que Elsa Bolan, le metteur en scène, en rougirait rétrospectivement si elle avait pu voir la version que Paul Blouin a donné de la même pièce il y a quelques mois au Rideau Vert. La mise en scène de ce dernier était en effet beaucoup plus conforme à l'atmosphère qui se dégage des textes de Pinter: elle en soulignait du moins l'aspect "étrangé", l'espace de mystère confus et une certaine vision de l'absurde qui se construit à partir des données concrètes du réel et du contexte civilisationnel contemporain. Comme si elle s'était bornée à raconter une histoire étrange mais finalement explicable, compréhensible de plusieurs façons, la mise en

scène de Elsa Bolan frappe d'abord par son peu de densité. Tout y est finalement assez clair, le mystère n'y est pas très épais et l'on s'étonne finalement de voir que Pinter est ramené à des coordonnées, à des dimensions fort réduites. Il ne s'agit pas de raconter une histoire étrange pour restituer une atmosphère d'étrangeté; il y faut des signes constants, des indices plus ou moins dénotants, un climat enfin qui ne se faisait surtout pas sentir lors de la première de la pièce jeudi soir dernier. Ce parti-pris de "traductibilité", cette volonté de transcrire en clair un univers qui ne l'est surtout pas me semble même aller jusqu'à trahir Pinter, jusqu'à l'amputer de ce qui fait sa profonde originalité.

Cela se faisait d'ailleurs sentir au niveau de l'organisation matérielle de la production. Le décor de Mark Negin apportait en effet à lui seul une définition de l'atmosphère de la pièce: tout y est bien rangé, logiquement réparti, équilibré et balancé sans surprise aucune. Si, encore une fois, l'on se réfère à la production du Rideau-Vert l'on se souviendra de l'impression de déséquilibre profond que le décor suggérait dès l'abord. Au Centre par contre, cela n'a pas semblé effleuré l'esprit des responsables du spectacle; on semble plutôt s'être attaché à faire comprendre, à démissionner un texte que certains jugeaient peut-être trop compliqué pour être présenté dans ce que l'on pourrait appeler son "emballage d'origine". Quant à l'interprétation, il n'y avait pas à non plus de grandes surprises. On pouvait y remarquer un Maurice Podbrey qui commence à se faire de plus en plus stéréotypé; l'avant vu entre autre dans "The Odd

Couple" et "Oncle Vanja", j'avoue que j'ai énormément de difficulté à différencier chacune de ses interprétations. Cela est assez grave. On dira peut-être que chacun de ces personnages transcrit un type humain assez semblable, mais, même là, il y a place pour certaines variations... Ce que son interprétation du rôle de Max ne laisse surtout pas supposer en ce qu'elle se rattache encore une fois au stéréotype dont je parlais plus haut. Dana Ivey, elle, donne au personnage de Ruth une dimension assez intéressante; pas assez toutefois pour inspirer le restant de la distribution. Quant à Tom Carew, Griffith Brewer, Richard Donat et Peter Elliott, seul Tom Carew atteignait parfois à des moments de vérité qu'il importe de signaler. Production finalement assez décevante. "The Homecoming" devrait à peine jouir d'un succès d'estime.

Ce qui n'est cependant pas le cas pour "Monsieur Fugues ou le mal de terre" de Liliane Atlan. Texte extrêmement fort et d'une rare densité dramatique cette tragédie moderne se situe au coeur du ghetto de Varsovie et raconte l'histoire de l'opposition nazie. Ce court synopsis est toutefois loin de résumer l'action de la pièce; il situe à peine le contexte. "Monsieur Fugues..." est en effet l'histoire d'une fuite, celle d'un homme qui ne se résigne pas à la laideur et aux atrocités et qui croit encore au rêve et à la poésie. Se déroulant en fait sur plusieurs plans à la fois, le texte de Liliane Atlan (une parfaite inconscience jusqu'ici) ne se prête surtout pas à des résumés; s'apparentant à la fois au théâtre poétique, au théâtre réaliste et au théâtre de la cruauté, il est assez difficile de le situer dans une perspective définie.

Pourtant, le personnage de Monsieur Fugues s'impose de gré ou de force comme une sorte d'obsession salutaire. Il s'agit en effet d'un soldat allemand qui refuse d'assassiner quatre enfants qui vivent dans les égouts de ghetto depuis des mois. Pour lui, la capture des prisonniers devient en fait une sorte de résurrection; il se refuse dès ce moment à ne plus être ce qu'il est. Refusant en bloc les atrocités de la guerre, il choisit alors de vivre dans le rêve, réévoquant la guerre et toutes les réalités qu'elle soutient à un deuxième plan. D'abord rejeté par ses compagnons de détention, l'univers de rêve incarné par M. Fugues devient vite la seule réalité possible; se projetant dans des univers parallèles où la guerre n'existe plus et où il est possible de vivre heureux, le voyage à la mort vers les champs d'exécution perd alors tout son sens. Le véritable univers est celui de Fugues et les quatre prisonniers, après de nombreuses réticences, viennent enfin à le comprendre; le seul monde possible est celui qui n'existe pas et qu'il reste à créer par la poésie et le rêve. Le reste, le monde, les hommes, la guerre, tout cela est trop absurde pour être vrai.

Tel est, à peu près, le sens du "message" livré par Monsieur Fugues. D'abord accusé de démission, de fuite devant le réel par ceux qui, depuis des mois, essaient d'éviter l'élimination systématique, Fugues en viendra à prouver l'indéfectible vérité de ses dires; il s'agit de reconstruire le monde, par le dedans! Ou est la véritable fuite? Encore aujourd'hui ou l'oppression nazie a pris un autre nom et où l'absurdité règne encore

en maître, le "message" reste le même. Reste à savoir s'il importe de répondre à la question, si quel qu'un est véritablement intéressé à répondre à la question...

Pour ce qui est de la production elle-même, il importe d'en souligner la presque perfection technique. Jamais, ou presque, je n'ai senti un éclairage aussi adapté à un texte, un décor aussi approprié, des costumes répondant si bien à l'orientation générale de toute la production. Quant à la mise en scène de Rodrig Mathieu, elle répondait elle aussi aux mêmes critères d'exigence; sans bavures, sans véritables "trous", elle se dessine avec rigueur tout au long du spectacle essayant de mettre en relief la profondeur de la question posée par l'existence du personnage de Fugues. Pourtant, puisqu'il y a toujours un "mais", l'interprétation n'était pas à la hauteur de la qualité générale du texte et du côté technique de la production. "Monsieur Fugues ou le mal de terre" est un texte trop dense, trop riche, trop difficile pour qu'il soit possible à qui que ce soit d'en donner toutes les subtilités. Malgré des efforts louables comme celui de Marielle Bernard (Iona) et de Maurice Harrison (Abraham), elle ne rendait pas justice au texte. Pourtant, malgré la faiblesse de Dominique Lavigne (Monsieur Fugues), la production des Poches (sic) même si elle dure tout près de deux heures trente sans entracte, vaut certes celle du Centre. En s'armant d'une certaine patience (à laquelle n'est pas étrangère l'"inconfortabilité" des sièges du CTA) c'est même là un spectacle à voir.

Festival-Canada

Le CNA dévoile son programme

OTTAWA (PC) — La production majeure du Centre national des arts à Festival-Canada, au cours du mois de juillet, sera l'opéra de Mozart "Les noces de Figaro".

Le Festival, sera mis en scène par M. Tyrone Guthrie. Mario Bernardi, chef d'orchestre attiré au Centre national des Arts, assurera la partie musicale.

genève deloïr 18 ANS Adultes

l'univers de Christina

un film de ALBERT S. WAXMAN

A HORAIRES: 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15 P.M.

DERNIER PROGRAMME COMPLET 9:00 P.M.

ALOUETTE 318 STE-CATHERINE O. 861-2807 EN COULEURS

d'après l'oeuvre immortelle D'EMILE ZOLA 14 ANS

la faute de l'abbé mouret COULEUR

CINÉMA DE PARIS FLEUR DE LYS 861-2996 288-3303

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Au pupitre **Franz-Paul DECKER** soliste **Marion LIPPERT** soprano

Metropolitan Opera — Opera de Munich

PROGRAMME

Jacques Héro: Passacaille, opus 17 (commande annuelle de l'OSM)

Wagner: Tristan et Isolde (Prélude et Liebestod)

Wagner: Götterdämmerung (Voyage au Rhin et Marche funèbre)

Strauss: Solomé (Danse des sept voiles et scène finale)

DERNIERS GRANDS CONCERTS DE LA SAISON mardi-mercredi, 13-14 avril à 8 h 30 \$2.50 — \$3.50 — \$4.50 — \$6.00

SPECIAL: 100 billets de dernière heure à \$1.50 les soirs de concert à 7 heures

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Exposition de photographies

Du 16 avril au 30 mai, la Galerie nationale du Canada exposera, sur le thème Photographie primitive française, plus de 230 oeuvres des grands photographes français du milieu du XIXe siècle tels Niepce, Piot, Le Secq, Régnault, Nègre et Nadar ainsi que des célèbres peintres-photographes Corot, Eugène Delacroix et François Millet.

Tout en offrant un aperçu des nombreuses techniques photographiques en usage entre 1840 et 1865 telles que la calotypie, les négatifs sur verre ou sur papier ou autres formes positives-négatives de reproduction en deux étapes, l'exposition sur la Photographie primitive française souligne les progrès rapides des procédés photo-

graphiques à cette même époque. Les photographes primitifs français ont en commun ce souci du réalisme dont nous découvrons les premières manifestations dans l'oeuvre d'Hippolyte Bayard, à la fin de 1839. Bien que découvrant mal encore l'ampleur de l'art nouveau qui s'offre à eux, ils semblent fascinés par ce pouvoir photographique de reproduire le plus infime détail et de concrétiser l'espace et la lumière; ils découvrent soudain cette propriété que détient la photographie de reproduire et de capter de façon purement visuelle.

La simplicité et la sincérité avec lesquelles ils ont saisi leur époque, exerce un grand charme, ainsi qu'il ressort de cette exposition dont la coordination a été assurée dans la Capitale par M. Jim Borcoman, conservateur des photographies de la Galerie nationale du Canada.

son humour féroce a valu **MASH** 4ième SEMAINE

1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

Le Grand Prix International du Festival de Cannes 1970

CREMAZIE 87-DENIS-CREMAZIE 388-4712

"PERFECTION DE L'ACTION" POUR TOUS

ALAIN DELON YVES MONTAND BOURVIL

film de JEAN-PIERRE MELVILLE 3e SEMAINE COULEUR

le CERCLE ROUGE

IMPERIAL 1430 Bleury 288-7102 PLACE DES ARTS

Aujourd'hui 4:15 - 6:35 - 9:10 et Demain, Continué depuis 1 h.

DERNIER JOUR **"RÉPULSION"** en français à 3:30 et 7:30 en anglais à 5:30 et 9:30

13 au 15 "CUL-DE-SAC"

16 au 22 "LE BAL DES VAMPIRES"

23 au 29 "ROSEMARY'S BABY"

au CINÉMA VERDI 5380 St-Laurent 277-4145

LUNDI DE PAQUES CHOIX DE 2 FILMS EN PROGRAMME POUR TOUTE LA FAMILLE LUNDI 12 AVRIL CONTINUÉ DEPUIS 11:30 A.M. DERNIER PROGRAMME COMPLET À 8:30 P.M.

POUR TOUS **le Livre de la Jungle** Walt Disney

le Clown et l'enfant

SALLE BREBEUF COLLÈGE JEAN-DE-BREBEUF 5625, avenue Decelles Tél.: 731-1297

après Zivoici POUR TOUS

L'aveu COSTA GAVRAS

YVES MONTAND SIMONE SIGNORET

DERNIÈRES SEMAINES Horaires: 11.45, 2.10, 4.30, 7.00 et 9.30 p.m.

VENDOME LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

SALLE PESNAIS 3e SEMAINE OUVERT À 1:30 POUR TOUS

"Un petit chef-d'oeuvre. — PARIS-MATCH Que voilà donc un film que j'aime!" — LA CROIX en JACQUES DONAL HILBERT

LA MAISON DES BORIES Eastmancolor

11e SEMAINE Un film de FRANÇOIS TRUFFAUT **DOMICILE CONJUGAL** JEAN-PIERRE LÉAUD CLAUDE JADE EASTMANCOLOR

À L'AFFICHE POUR TOUS

Le meilleur Claude Lelouch — L'EXPRESS

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

LE VOYOU JEANILLE DELONNE CHARLES DENNER YVES ROBERT

Lundi: 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40. Semaine: 7:30 - 9:40

le DAUPHIN BAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6080

LES EXPLORATEURS FRANÇAIS PRÉSENTENT

ENTRE CIEL ET TERRE Un film en couleur commenté par l'auteur **Gaston REBUFFAT** à la salle du Gesù 12, 13 et 14 avril à 20 h 30 Entrée: \$1.50 et \$2.50

en collaboration avec **CLUB HORIZONS DU MONDE**

le vainqueur de l'Annapurna

à l'affiche! CE SOIR!

après "Mon Oncle" et "Les Vacances de M. Hulot" voici le nouveau film de Jacques Tati

PlayTime en couleurs version originale française

"Le chef-d'oeuvre du rire" — FRANCE-SOIR

"Le génie à l'état pur" — FIGARO LITTÉRAIRE

Horaires: tous les soirs 7:15 et 9:30 samedis et dimanches 2:30 - 5:00 - 7:15 - 9:30

un film de jacques tati **Le spectacle de l'année! Comédie Canadienne** 84 ouest, Ste-Catherine, tél.: 861-3476

À l'affiche: la célèbre chanteuse **Catherine McKinnon**

Au même programme, le trio dansant "Ridel"

Venez goûter ces deux spectacles — du 10 avril au 24 avril. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Pas de frais de couvert du lundi au vendredi. Le samedi, \$4.00 seulement. Réservations: 861-3511.

La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

COURS D'INITIATION à la DÉCORATION INTÉRIEURE

Sous la direction des ARTISANS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS INC.

DÉBUT DES COURS le 19 avril

VIEUX-MONTRÉAL 88 est, St-Paul 866-1836

2GRANDS CLASSIQUES 14 ans

2GRANDS REALISATEURS Luis Bunuel Fritz Lang

L'Ange Exterminateur le maudit

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600



En Ontario

Grève possible des professeurs du cours secondaire

TORONTO (CP) — Dans trois semaines, si les professeurs donnent suite à leurs menaces, il se peut que toutes les écoles secondaires de l'Ontario soient fermées pour une journée, en guise de protestation contre la décision du gouvernement de limiter les dépenses de 1971 à \$1,060 par étudiant, comparativement à \$1,000 en 1970. Les professeurs soutiennent que cette limite est en deçà des estimations des commissions scolaires.

Cependant, un porte-parole de la Fédération des professeurs d'école secondaire de l'Ontario a déclaré au cours de la fin de semaine qu'il ne faut pas sauter trop rapidement aux conclusions. Les 34.000 professeurs de high-school ne voteront pas avant le 22 avril, et les bulletins de vote ne seront comptés que le 24. Ce n'est qu'alors que le conseil exécutif de la fédération se réunira pour décider des mesures à prendre. Les professeurs ont parlé d'une grève d'un jour, d'une grève prolongée ou tout simplement d'un ralentissement de travail.

La majorité des 300 délégués qui ont assisté au congrès annuel de la fédération le mois dernier, à Toronto, a autorisé l'exécutif à déclencher la grève le 3 mai, mais lui a laissé le soin de décider quelle forme elle devrait prendre.

A la même occasion, il fut décidé de réclamer que le

droit de grève des professeurs soit reconnu dans la législation. Présentement, la législation n'en fait aucunement mention.

Le chiffre de \$1,060 n'inclut pas certains subsides et octrois.

Le premier ministre William Davis, jusqu'à ces derniers temps ministre de l'éducation, a déclaré récemment que le gouvernement n'a pas l'intention de changer le système des subventions et qu'il ne tient pas à être impliqué dans la querelle des professeurs.

M. J. W. McCarthy, sous-ministre de l'éducation, tient également au système des subventions. Il dit que les professeurs ont mal interprété les restrictions et que les plafonds ne signifient pas une réduction des budgets. Les budgets et les services essentiels des écoles ne seront pas coupés. D'ailleurs, dit-il, un budget de \$150 millions avait été prévu pour les écoles secondaires du Toronto métropolitain l'an dernier, mais \$146 millions seulement ont été dépensés.

Reste à savoir quel appui les professeurs du secondaire obtiendront de leurs confrères de autres niveaux d'enseignement. L'Association des instituteurs catholiques anglais de l'Ontario a dit qu'elle enverrait au moins un télégramme. Les autres groupements de professeurs n'ont pas encore fait connaître leur attitude.



James Hoffa, président du syndicat des "teamsters", a reçu un congé temporaire du pénitencier de Lewisburgh, en Pennsylvanie, pour visiter sa femme gravement malade. On le voit ici au moment où il arrive au Centre médical de l'université de la Californie, à San Francisco, où sa femme se remet d'une attaque cardiaque. (Téléphoto AP)

La Reine cherche des sous

LONDRES (AFP) — Il y a quinze mois, les Britanniques apprenaient avec stupeur que leur souveraine, affectée par l'inflation comme le commun des mortels, avait des problèmes de trésorerie. Aujourd'hui, la reine peut faire preuve d'optimisme: son appel a été entendu. On s'attend en effet qu'une commission parlementaire sera nommée à la demande du chancelier de l'Échiquier, dès le début de la nouvelle session de printemps, pour passer en revue la liste civile de la reine.

Les députés seront d'autant plus enclins à se montrer généreux pour la famille royale qu'ils espèrent eux aussi bénéficier d'une forte augmentation cette année. Leur salaire, fixé à 3,250 livres par an (environ \$7.800.)

n'a pas été modifié depuis plusieurs années.

La dotation de la reine, qui se monte à 475.000 livres par an, exactement comme au début de son règne en 1952, ne lui permet plus de mener un train de vie conforme à la tradition et aux fastes de la monarchie britannique sans puiser dans ses ressources personnelles, qui sont au demeurant fort importantes. Depuis 1962, la liste civile a enregistré des déficits légers puis de plus en plus lourds qui ont été couverts jusqu'en 1970 par des prélèvements sur la "provision anti-inflation de 95.000 livres" incluse dans cette liste civile. Depuis quelques mois, ces fonds sont complètement épuisés. C'est le duc d'Edimbourg qui avait lancé à la fin de l'année 1969 le premier cri

d'avertissement par l'intermédiaire de la télévision américaine.

"J'ai dû vendre mon yacht, Bloodhound, avait-il déclaré, et si cela continue, je devrai peut-être cesser de jouer au polo".

Aussitôt partisans et adversaires de l'augmentation s'étaient affrontés et l'affaire qui, au départ, avait commencé sur le ton d'une plaisanterie de salon, avait rapidement trouvé écho au Parlement. M. Wilson avait reconnu que le problème se posait avec acuité, mais, dans le climat politique qui régnait alors, il n'avait pu faire mieux que de prévoir une révision de la liste civile royale au cours de la législature suivante. Les conservateurs tiendraient la promesse de M. Wilson.

Des Gls aimeraient tant fêter la Pâques à New York

NEW YORK (AFP) — "Nous vous exhortons à participer aux manifestations de paix du 24 avril. Nous voudrions y prendre part, mais nous sommes au Vietnam".

Tel est le titre d'un placard publicitaire sur six colonnes publié hier dans le "New York Times" et contenant les noms et grades d'une cinquantaine de soldats appartenant à la première division de cavalerie aéroportée de l'armée américaine servant actuellement au Vietnam.

Les noms sont suivis en lettres grasses des sous titres. "Faites rentrer les G.I.s maintenant. Mettez fin à la guerre maintenant. Marchez à Washington et à San Francisco le 24 avril".

L'annonce se termine par un appel pour des fonds pour faire avancer la cause des pacifistes pour mettre fin à la guerre du Vietnam.

New York

Les fêtes de Pâques se déroulent dans le calme aux Etats-Unis et les grandes manifestations ou les embouteillages gigantesques sont rares.

A New York, la principale parade traditionnelle des chapeaux fleuris s'est déroulée à la cinquième avenue interdite au trafic pour quelques heures.

Les autorités signalent beaucoup de campeurs qui ont profité du temps clément dans l'ensemble du pays pour passer un long week-end dans la nature. Les parcs nationaux du Colorado, en particulier, ont accueilli près de 70.000 personnes.

Les services religieux de toutes confessions ont attiré cette année plus de jeunes que précédemment.

A Jérusalem

JERUSALEM (AFP) — Mgr James Joseph Beltritti, patriarche latin, a célébré dimanche matin en l'église du

Saint-Sépulcre la grand-messe de Pâques, qui a marqué l'apogée des solennités de la Semaine sainte, de nombreuses personnalités, parmi lesquelles Mgr Marty, archevêque de Paris, et les consuls de France, d'Italie, de Belgique et d'Espagne ont assisté au service religieux, ainsi qu'un grand nombre de fidèles et de pèlerins.

La messe a été suivie par une procession solennelle autour du Saint-Sépulcre.

A Lourdes

LOURDES (AFP) — Le pèlerinage international des handicapés mentaux à Lourdes a réuni pour la veillée pascale près de 20.000 fidèles qui ont entendu dans un grand recueillement le message du pape Paul VI.

Dans ce message, le Saint Père a évoqué la place des handicapés mentaux dans la société moderne; "Au milieu des hommes souvent grisés par le rendement et l'efficacité, vous êtes là avec votre simplicité et votre joie, avec votre regard qui quête un amour gratuit, avec votre capacité merveilleuse de comprendre les signes de cet amour et d'y répondre avec délicatesse."

Le pape a ensuite rendu hommage aux parents des handicapés, déclarant: "Nous nous inclinons devant le courage patient avec lequel vous avez su faire face et devant l'amour privilégié qui vous a attachés à votre enfant."

Enfin Paul VI a demandé aux chefs d'Etat de ne pas oublier dans leurs plans ces déshérités de leurs pays".

Dimanche matin des milliers

de pèlerins ont assisté à une messe concélébrée, dans la basilique Saint Pie X. On remarquait la présence de Mgr Joseph Cleary, évêque auxiliaire de Birmingham, et de Mgr Rhodain, président du Secours catholique et directeur général de "Caritas Internationalis".

Pâques ensoleillées en Europe

La plupart des pays d'Europe ont connu des Pâques ensoleillées après des journées de pluie et de temps gris.

Du pays de Galles à l'Ecosse, un soleil radieux brillait sur la Grande Bretagne, au bout de dix jours de temps gris. Les températures restent tout de même assez fraîches, avec un maximum de 14 degrés centigrade en Ecosse et en Irlande. Au Danemark, le ciel légèrement couvert devrait s'éclaircir pour le lundi de Pâques et le temps est doux. Toutefois, le thermomètre tombe à 2 degrés centigrade la nuit à Copenhague (34 degrés F.).

M. Yvon L'Heureux, candidat libéral dans Chambly

Le ministre de l'éducation du Québec, M. Guy Saint-Pierre, s'est prononcé en faveur de M. Yvon L'Heureux comme candidat à la succession de M. Bernard Pilon, ex-député libéral de Chambly à la Chambre des Communes.

Au cours d'une assemblée qui s'est tenue à Saint-Bruno samedi soir, deux aspirants se sont désistés pour marquer leur appui à M. L'Heureux. Il s'agit de Mme Simone Beaudin, présidente de

l'Association libérale du comté de Chambly, et de M. Denis Durocher, qui avait annoncé sa candidature il y a quelques jours.

M. L'Heureux qui avait été député de ce comté dans les années 50 s'occupe de la vie politique de sa région depuis plus de 30 ans.

L'assemblée en vue de trouver un successeur à M. Pilon, décédé l'automne dernier, doit avoir lieu le 21 avril.

PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES 844-3361

- Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.
- Tout mot additionnel est de 0.05
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

PETITES ANNONCES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur doit être signalée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 844-3361.

PETITES ANNONCES ENCADRÉES 844-3361

- Le prix des petites annonces encadrées est de: \$4.20 le pouce de hauteur.
- L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

APPARTEMENTS A LOUER

EDOUARD-MONTPETIT 2930, près université de Montréal, 3 1/2, 4 1/2 pièces, à l'épreuve du feu, ascenseur, travail, garage. Appartements de haute classe, occupation immédiate ou 1er mai. Invitation à visiter. 16-4-71

AVENUE DU PARC 5462, angle St-Viateur, adjacent Outremont, 3 1/2 - \$78. 4 1/2 - \$88. Façades rues, 3 fenêtres \$92. Taxes eau, chauffage, eau chaude payés. Vacances. 8-5-71

LONGUEUIL: 3 1/2, 4 1/2, 5, de \$97. à \$130. Propriété neuve. Tous services inclus (eau chaude, chauffage, taxes, électricité). Près école, C.T.M., centre d'achats. Peut voir. Tél.: 679-0770. 15-71

CHRISTOPHE-COLOMB 7310, près métro Jean-Talon, 1 1/2 - 2 1/2 chauffés, meubles, spacieux, incinérateur, chambre-lavage, piscine intérieure Sundek \$100 à \$120 tout compris. Tél.: 277-1469, 274-1302 J.N.O.

EDOUARD-MONTPETIT 3165, près de l'Université, 3 1/2, chauffé, meublé ou non, ascenseur, disponible 4 mois. Libre 1er mai. Prix discutable. Tél.: 666-3597 et 366-8722. 17-4-71

APPARTEMENTS A LOUER

OUTREMONT: Bernard-Wiseman, résidentiel, 4 pièces chauffées, claires, confortables, édifice calme, sélect près transports, commerces, parcs, services concierge, poêle-réfrigérateur. \$120. taxes payées. Idéal célibataire ou couple. Tél.: 273-2323 après midi: 13-4-71

COTE-DES-NEIGES: Gatineau près Université, 3 1/2, \$110, chauffé, eau chaude, laveuse-sècheuse, poêle-réfrigérateur, tapis. Tél.: 733-5657. 26-4-71

COTE-DES-NEIGES: garçonnère moderne, ensoleillée. 11e étage, balcon face à montagne, piscine, sauna, boutiques, portier, services. Complètement insonorisé. \$145. Tél.: 731-0632. 14-4-71

COTE-DES-NEIGES: Ridgewood, 4 1/2, spacieux, très clair, vue panoramique, toutes commodités, garage. Tél.: 739-5883. 13-4-71

OUTREMONT: Wiseman-Bernard, 4 pièces chauffées, poêle-réfrigérateur. Tél.: 276-883 ou 521-4341. 15-4-71

ASSURANCES

ASSUREZ-VOUS d'un salaire de \$100. par semaine en cas d'accident ou de maladie. Pour information: 274-7961. 17-4-71

ASSOCIÉS DEMANDÉS

COMMANDITAIRES-ASSOCIÉS
Pouvant investir pour fabrication et mise en marché Canada U.S.A.
Nouvel appareil anti-pollution pour automobile, appelé rapidement à grand avenir.
Pour rendez-vous téléphoner: 321-2233 (après 6.30 p.m.) 13-4-71

BUREAUX A LOUER

BOUL. PIE IX coin Jean-Talon, 1000 p.c., ou 2025 p.c. chauffé, climatisé, électricité, très propre, stationnement. Tél.: 271-4631.3-5-71

ÉDIFICE CAISSE POPULAIRE ST-ALPHONSE D'YVOUILLE

555, est boul. Crémazie (station métro Crémazie) 1,400 p.c. au sous-sol (climatisé) concierge - électricité - ascenseur - stationnement.
J.P. Brodeur ou R. Gaulin 389-7823 17-4-71

CHALET A LOUER

STE-AGATHE: luxueux "Bavarois", Tyrol, 5 1/2, chauffés, flanc montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. TV, semaine pour location d'été (piscine, équitation) 256-6825 (fin de semaine: 254-6728) 14-4-71

COMMERCE A VENDRE

Commerce de vente et réparation de radios et téléviseurs avec franchise RCA, établi depuis 13 ans. Magasin-Boutique. Maison moderne et garage situés sur le village emplacement dans le même quartier. Pour plus amples renseignements s'adresser à M. Claude Ayotte C.P. 69, St-Jean-Baptiste, Manitoba. 13-4-71

COURS PRIVÉS

Répétiteur privé, niveau primaire et secondaire, français, mathématiques, géographie, histoire, se rend à domicile. Prix raisonnable. Tél.: 738-7110. 13-4-71

ENTRETIENS, RÉPARATIONS

Brique, tirage de joint, foyer, cheminée, pierre, plastrage, ciment, menuiserie, porte, châssis, redresser plancher, creuser cave, entayer eau, mur brique, toit, assurance, service 24 h. Tél.: 388-2137 21-6-71

FRANCHISE A VENDRE

POSSÉDEZ UN TERRAIN DE CAMPING PAYANT.
Devenez l'un des membres à succès de KOA, la plus vaste entreprise de terrains de camping de luxe, pour toute la famille. Investissez dans le domaine le plus prometteur des loisirs-récréations. Un placement minime représente un revenu instantané et intéressant. Méthodes d'opération déjà prouvées. Terrains de choix dans régions canadiennes encore disponibles. Écrire à: KOA (Canada) Ltd, Dept. MO, 614 Sixth Ave. S.W., Calgary 1, Alberta, pour renseignements gratuits. 13-4-71

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS (ES)

RÉDACTEUR ou RÉDACTRICE
Une agence de publicité recherche un jeune homme ou jeune femme avec initiative comme rédacteur ou rédactrice.
Doit avoir de l'expérience dans les textes de radio et de journaux. Doit être bilingue.
Téléphonez: M. Savage 387-3715 16-4-71

LOGEMENTS A LOUER

LAVAL DES RAPIDES: 335 et 331 Laurier, 4 1/2 - 3 1/2 pièces, chauffées, eau chaude, poêle-réfrigérateur, près école, commerces, parc, \$98. par mois. Occupation immédiate. 1 mois gratuit. Tél.: 681-6347. 15-4-71

PROPRIÉTÉ A VENDRE

Administrateur déplacé. Doit vendre propriété sur flanc de la Montagne, rue Cedar, 10 grandes chambres, 3 salles de bains, 2 foyers.
- Sans agence.
Communiquer avec G. Meunier jour - 845-1136 soir - 334-6074 14-4-71

LOGEMENTS A LOUER

COTE-DES-NEIGES: 3790 Edouard-Montpetit, 6 pièces chauffées, réfrigérateur-cuisinière, concierge, près université. Tél.: 737-8947. 15-4-71

LOGEMENTS A LOUER

N.D.G.: duplex, 7 1/2 pièces, ensoleillées, chauffées, garage, boiserie chêne. Tél.: jour 937-4665, soir 488-2427 14-4-71

PERSONNEL

AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berr, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. ès Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O.

RENCONTRES but amical, matrimonial, personnes seules, veufs (ves). Venez vous inscrire à l'Agence du BONHEUR ENRG. 6365 Delorimier - Pour rendez-vous - 729-0680. 13-4-71

NE restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-7605 ou 527-4454. 17-4-71

PROPRIÉTÉ A VENDRE

REPENTIGNY: bungalow, 4 chambres à coucher, près écoles, centre commercial, services religieux, hypothèque \$10,500 à 6 1/2%. Prix \$19,000. Comptant à discuter. Tél.: 581-1862. 13-4-71

PAS D'AGENT: - splendide maison au cœur du Parc Laurier à Candiac (15 minutes centre-ville par pont Champlain), air climatisé, terrain paysagé, grands arbres, 3-4 chambres, 2 salles de bains, foyer pierre naturelle, sous-sol entièrement fini avec bar, cave à vin, tapis mur à mur, etc. Intérêt 6 1/2%, ou refinancement. Tél.: jour 659-9711, soir 659-9494. 13-4-71

OUTREMONT: cottage semi-détaché, près Université Montréal, solarium chauffé, jardin, 3 salles de bains, cuisine modernisée, 4 chambres à coucher, bibliothèque. Prix demandé: \$39,500. Tél.: 738-4318 13-4-71

OUTREMONT: près université, semi-détaché, 8 pièces, sous-sol fini plus salle froide, 1 1/2 salle de bains. Etage: 4 chambres à coucher. Garage chauffé. Tél.: 735-0211. 15-4-71

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

COMMISSION SCOLAIRE DE NORTH YORK pour septembre 1971

PROFESSEUR DE BIOLOGIE

pour l'école secondaire Étienne-Brûlé

S'adresser à:

M. L.-T. Rémillard, Directeur
École secondaire Étienne-Brûlé
490 York Mills Road
Willowdale 430, Ont.
Tél.: (école) (416) 449-5006

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE JONQUIÈRE

Les services de professeurs en:

- TÉLÉVISION
- RADIO
- PUBLICITÉ
- GRAPHISME
- INFORMATION ÉCRITE
- COMMUNICATION ORALE
- PHOTOGRAPHIE

sont requis pour le CEGEP de Jonquière pour l'année scolaire 1971-72.

Scolarité et expérience pertinentes.

Adresser demande et curriculum vitae à:

M. Jacques Bilodeau, CEGEP de Jonquière, 65, rue St-Hubert, Jonquière, Qué.

Évaluation des programmes Traitement: \$13,500 - \$17,600

La Direction de l'évaluation des programmes, à la Division de l'évaluation et de l'administration, recherche un expert en évaluation qui serait prêt à accepter un travail difficile mais passionnant.

La Direction de l'évaluation des programmes est chargée de faire l'évaluation critique des programmes du Ministère destinés à augmenter, par l'expansion économique et par le développement ou l'adaptation du milieu social, le nombre des emplois productifs et permanents dans les régions désignées et dans des secteurs spécifiques. Le travail consistera à contrôler et à évaluer constamment des programmes tout au long de leur mise en œuvre afin de pouvoir y apporter les modifications nécessaires et maximiser leur efficacité, et faciliter l'établissement des plans futurs.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire en économie, en mathématiques ou en analyse statistique. Il serait avantageux qu'ils aient aussi occupé un poste de responsabilité à titre de conseiller en gestion, dans l'entreprise privée ou à la fonction publique. Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

Veillez adresser comme suit votre demande d'emploi ou de renseignements, ou votre curriculum vitae:

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
PIÈCE 1700
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0M7.
Référence à rappeler: 71-3200-R.

POSTÉ: Responsable d'un service d'entretien technique audio et vidéo pour un service de télévision en circuit fermé.

DESCRIPTION: Le candidat doit pouvoir:

- Général: Assurer l'entretien préventif et le dépannage de toute pièce d'équipement impliquée dans un système de production de documents audio-visuels.
- particulière: Intervenir au niveau de la qualité technique des productions audio-visuelles.

Le candidat doit aussi pouvoir acquiescer des responsabilités administratives (classification, contrôle, inventaire, achats) liées à l'opération courante d'un service d'entretien.

CONDITIONS D'ADMISSION: Le candidat doit:

- détenir un diplôme de technicien en électronique industrielle ou équivalent.
- avoir 5 ans ou plus d'expérience dans ce domaine.
- ne pas être âgé de plus de 35 ans.

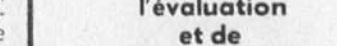
Envoyer curriculum vitae à: Case 4G, Le Devoir. 13-4-71

AGENT D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

Division de l'évaluation et de l'administration

Ministère de l'Expansion économique régionale

Ottawa



Fonction publique du Canada

la semaine

Inspecteurs fiscaux

Comptables et avocats veulent réduire l'étendue des pouvoirs

Les comptables et les avocats du Canada demandent au gouvernement de réduire radicalement les pouvoirs de ses inspecteurs du fisc, pouvoirs dont l'étendue menace les libertés civiles du contribuable, affirment-ils.

Dans un mémoire adressé aux ministres des finances et du revenu national, le Comité conjoint sur la fiscalité fondé par l'Association du Barreau Canadien et l'Institut Canadien des Comptables Agréés (I.C.C.A.) recommande aux pouvoirs publics de: "réviser entièrement, préciser, et réduire sensiblement les pouvoirs d'inspection, de perquisition, de saisie et d'enquête que la Loi de l'impôt sur le revenu confère aux fonctionnaires du ministère du revenu national, afin de s'assurer que l'administration de notre régime fiscal ne puisse entraîner de manquements aux exigences normales de la justice élémentaire et afin de définir et de reconnaître les droits fondamentaux du contribuable".

Le comité conjoint fait remarquer aux ministres que les pouvoirs d'enquête conférés par la loi aux agents du fisc sont beaucoup plus étendus au Canada qu'au Royaume-Uni ou aux États-Unis et que, sur ce chapitre, les termes de la loi sont très larges, moins restrictifs même que ceux du droit criminel. Par exemple, le Code criminel et le droit coutumier prévoient que l'individu à qui on présente un mandat de perquisition a le droit de savoir pourquoi l'agent de la sûreté est là, ce qu'il cherche, ce qu'il veut saisir, et de savoir également quelle est la nature de la présomption qui pèse contre lui. En revanche, l'agent du fisc qui s'est muni d'un bref de main-force (document sur lequel, soit dit en passant, il n'est pas nécessaire d'indiquer le nom d'un individu en particulier ou un lieu en particulier, ni même la nature de la présomption) peut pénétrer n'importe où et confisquer à d'honnêtes citoyens leurs livres et leurs registres, et même des documents tout à fait accessoires ou n'ayant aucun rapport avec l'impôt.

Tout en demandant que les droits fondamentaux du contribuable soient mieux protégés, les sept avocats et les sept comptables agréés du comité reconnaissent qu'il est nécessaire de faire respecter la loi et de combattre efficacement la fraude fiscale:

"Nous croyons que ces deux objectifs ne sont pas inconciliables et qu'il importe au plus haut point dans ce domaine de définir avec toute la précision nécessaire les droits et les devoirs du contribuable."

"Le comité s'inquiète de voir que l'on semble avoir recourus de plus en plus à ces techniques policières pour enquêter sur des situations dans lesquelles il n'y a ni fraude ni intention de frauder (mens rea). Du fait même que ces enquêtes spéciales ont été conçues, à l'origine, pour lutter contre des agissements criminels, elles portent préjudice au contribuable en faisant peser sur lui, de façon injustifiée, une accusation implicite de fraude ou tentative de fraude. S'ils veulent éviter d'exaspérer les contribuables, les fonctionnaires du ministère du revenu national devraient donc s'abstenir d'utiliser ces mesures draconiennes pour analyser les situations dans lesquelles ils présumant simplement que le contribuable fait preuve d'"astuce", sans pour autant se rendre coupable de fraude..."

"Face au contexte commercial extrêmement complexe dans lequel doit s'insérer l'entreprise canadienne (face également à un système fiscal qui n'a rien de simple), il est essentiel que le contribuable puisse avoir recours à des professionnels en matière de fiscalité. Il faut garantir cette prérogative, d'une part parce que la possibilité d'avoir recours, face aux pouvoirs publics, aux conseils d'un expert indépendant est un droit élémentaire du citoyen, d'autre part parce que dans notre système fiscal basé sur la déclaration volontaire du revenu il importe de ne pas laisser se détériorer les relations entre l'administration fiscale et le contribuable."

"Il est d'ailleurs dans l'intérêt direct de l'administration de ne pas porter atteinte à ce droit car, si le contribuable ne pouvait s'assurer les services d'experts, il deviendrait très difficile de faire fonctionner le système fiscal extrêmement complexe qui est le nôtre actuellement. Pour que le droit de consulter un expert ait une signification réelle il faut que le contribuable ait la certitude absolue que les renseignements qu'il donne et les conseils qu'il reçoit demeureront strictement confidentiels."

des compagnies... en bref

Réorganisation chez SMA

Afin de s'adapter à l'évolution de l'industrie du cinéma au Québec, la Société de Mathématiques Appliquées Inc. a décidé de procéder à la réorganisation de son secteur cinéma. Ainsi, le président-directeur général de SMA, Jean

Fortier, vient d'annoncer la nomination de M. Michel Plessis-Bélair comme président et directeur général de la compagnie Onyx Films Inc. M. Plessis-Bélair demeurera également vice-président (finance et administration) de SMA.

Cette nomination coïncide avec une restructuration com-

plète de Onyx Films. Dorénavant, l'activité de cette dernière compagnie se divisera en deux sections distinctes: une première sera consacrée aux services techniques proprement dits (studio de son, montage, équipement cinématographique, etc.) et offrira ces services au public. L'autre sec-

tion, par ailleurs, sera entièrement axée sur la production de films commerciaux et messages publicitaires, de courts et longs métrages ainsi que de séries télévisées.

SMA Inc. comme on le sait, contrôle la très grande majorité des maisons de production cinématographique du Québec français: Onyx Films Inc., la Société Générale Cinématographique (SGC), Les Films Claude Fournier, Moride Films, Les Productions Héroux font en effet partie de la famille SMA.

CAE Ltée

La société CAE Aircraft Ltd. a fait savoir qu'elle avait été avisée par le gouvernement que le contrat portant sur la réparation d'avions de transport de type 5-39 Sabreliner de l'armée de l'air américaine, venait de prendre fin.

La perte de ce contrat se traduira par la réduction graduelle, au cours des prochains trois ou quatre mois d'environ 300 emplois reliés avec le programme du T-39, à Winnipeg.

Le nombre précis de congédiements n'a pu être déterminé immédiatement, a dit un porte-parole de CAE. Celui-ci a précisé que l'avis annonçant l'expiration du contrat provenait de The Canadian Commercial Corp., une société de la Couronne qui relève du ministère des Approvisionnement et des Services dirigé par M. James Richardson.

La firme CAE avait obtenu le contrat de trois ans d'une valeur de \$5 millions, il y a 18 mois, soit peu de temps après avoir fait l'acquisition de ateliers de réparation et de mécanique d'Air Canada, à Winnipeg.

Chrysler Canada

La compagnie Chrysler Canada a annoncé qu'elle allait rappeler au travail mardi prochain 350 employés qui avaient été congédiés depuis la mi-janvier dernier. Ces employés de l'usine de Windsor en Ontario seront appelés à assembler les modèles Valiant et Dodge Dart de la compagnie. Celle-ci estime que la nette reprise des ventes de ces deux modèles justifie le rappel; au cours des trois premiers mois de 1971, Chrysler estime à 51,8% sa part du marché pour ce genre de voiture au Canada. En 1969, cette part du marché était de 42,7% environ.

CP Air

La société CP Air augmentera le prix des consommations de \$1 à \$1,50 sur les vols intérieurs lorsque l'horaire d'été sera mis en vigueur, le 25 avril.

La hausse des prix pour les spiritueux et des vins ne sera pas appliquée sur les vols transatlantiques.

"Les compagnies aériennes canadiennes doivent prendre tous les moyens pour augmenter leurs revenus, la hausse des frais d'exploitation étant tellement rapide", a déclaré, un porte-parole de CP Air.

financière

Dans l'industrie pétrolière

Les énormes besoins en capitaux rendaient inévitables les récentes hausses de prix

par Irving Whynot de la PC

Les récentes hausses de prix des pétroles dans l'Est du Canada ne se sont pas révélées une surprise pour les intéressés de l'entreprise. Ce n'est qu'un autre exemple de la vieille histoire que le consommateur doit payer.

L'entreprise internationale du pétrole vient d'être sérieusement atteinte par les hausses de prix du pétrole brut provenant des immenses champs du Moyen-Orient et autres fournisseurs.

Les sociétés de pétrole disent qu'elles ne peuvent pas absorber ces hausses de prix malgré qu'à prime abord leurs profits semblent fort bien se porter. Alors, c'est le consommateur qui écope.

Le problème auquel doit faire face les entreprises est de demeurer solides financièrement pour répondre aux exigences de la planification à longue échéance. La consommation du pétrole a atteint un tel rythme que d'immenses réserves doivent être

trouvées à brève échéance. Et le coût d'une telle exploration hante les conseils d'administration.

Au Canada, par exemple, au cours de 1970, les consommateurs ont employé les produits pétroliers à un rythme plus rapide que la découverte de nouvelles réserves.

Tâche gigantesque

Sur une base mondiale, l'entreprise internationale du pétrole s'est donnée la tâche gigantesque de trouver 900-000 millions de barils de pétrole de plus d'ici à 1985. Ce sont là des quantités supérieures aux découvertes de plus de 1859 quand a débuté l'entreprise commerciale du pétrole.

La mise de fonds nécessaire à un programme d'exploration de cette envergure est énorme. Pour les années '70 seulement, les investissements doivent dépasser \$500-000 millions uniquement pour tenir le coup face à la deman-

de croissante des consommateurs.

Un seul gisement de pétrole à 10 milles des côtes en développement avant même que le premier baril n'en soit tiré.

Pour creuser un seul puits au Canada, il en coûte \$50 millions à \$2 millions compte tenu de l'endroit. Et même là, c'est une entreprise qui présente de grands risques. Dans un seul puits sur 42 on trouve des gisements commerciaux et dans un seul sur 500 un gisement de pétrole majeur.

Le Canada

Le Canada est dans une situation unique puisqu'il est aussi bien importateur qu'exportateur de pétrole. Le pétrole de l'Ouest canadien est exporté aux États-Unis, mais jusqu'ici il a été moins coûteux de fournir le marché de l'Est du Canada grâce à des importations, tout particu-

lièrement du Venezuela, de préférence à transporter le pétrole de l'Ouest canadien vers les marchés.

Les hausses de prix imposées par le Venezuela signifient également une hausse pour les raffineries et les commerçants de pétrole du Canada, qui importent la moitié de leurs produits bruts, et ces hausses atteindront de \$150 à \$200 millions d'ici à 1975.

Ceci signifie également que la différence entre les prix du pétrole importé et national dans l'Est du Canada est réduite de quelques cents le baril. Cet état de choses a provoqué de nouvelles demandes pour l'installation de pipe-lines destinés à transporter le pétrole de l'Ouest canadien vers les marchés de l'Est du pays.

Le ministre de l'Énergie, M. J.J. Greene, a déclaré aux Communes que toute nouvelle demande de permission de construire un tel pipe-line serait "accueillie rapidement".

Dépendant, selon les dirigeants de l'entreprise un tel pipe-line ne saurait être économique.

Dans le tableau mondial, le Canada ne fait que petite figure avec seulement 2,6 pour cent du total de la production mondiale, et environ deux pour cent de découvertes.

Mais, cela est même suffisant pour faire du Canada le neuvième producteur du monde.

Toutefois, le potentiel de pétrole du Canada lui donne une importance disproportionnée par rapport à sa situation actuelle.

M. S.A. Milner, président de la société Cheffain Development, a déclaré récemment lors d'un colloque sur le pétrole que "le besoin de développement plus rapide de potentiels de pétrole est vraisemblablement plus grand en Amérique du Nord. Le fait que le Canada, grâce à ses vastes ressources en pétrole et en gaz dépassant ses besoins pour un bon moment encore, est situé voisin du plus grand réservoir d'énergie du monde, donne à ces ressources une importance disproportionnée à leur étendue relative, mais qui devrait se révéler un solide stimulant au chapitre du développement".

Revue boursière

Les titres miniers et pétroliers ont amené une forte spéculation

par la Presse Canadienne

Les bourses canadiennes ont connu une hausse modérée, la semaine dernière, et ont été assez actives.

La série d'augmentations annoncées par trois grandes

sociétés pétrolières a conféré une hausse aux pétroles qui ont été très actifs.

Trois grandes compagnies pétrolières ont annoncé qu'elles augmentaient les prix de l'essence, du mazout et des autres sous-produits à l'est de la vallée de l'Outaouais.

Selon les sociétés, les hausses apportées récemment au prix du pétrole brut venant d'outre-mer ont été la principale cause des majorations de prix.

À Toronto, l'indice des pétroliers a grimpé de 2,28 pour fermer à 168,85.

Pendant trois jours ouvrables sur quatre, les prix ont été en avance à la Bourse de Toronto. L'indice des industrielles a avancé de 58 à 186,14.

À Montréal et à la Bourse canadienne, l'indice général a monté de 65 à 182,51.

Selon les observateurs, les marchés canadiens ont marqué le pas, ajustant leur position à celle de New York. De façon générale, depuis quelques semaines, les bourses canadiennes dépassaient les performances américaines.

À New York, l'indice Dow Jones a grimpé de 17,35 à 920,39. Les échanges se sont poursuivis activement.

Aux bourses canadiennes, les échanges ont été importants. À Toronto, le volume des échanges pour les quatre jours ouvrables a atteint 13,37 millions, au regard de 15,34

millions la semaine précédente.

Mercredi, 3,74 millions d'actions ont changé de mains à Toronto, ce qui constituait un record pour le marché.

Intense spéculation

La spéculation s'est poursuivie de façon intensive dans les miniers et les pétroliers pendant toute la semaine. Les analystes attribuent la vigueur récente des titres pétroliers à la pénurie de combustible observée aux États-Unis et aux prévisions des investisseurs canadiens selon lesquelles la demande américaine de pétrole et de gaz canadiens serait bientôt plus forte.

la chronique de Marcel Clément

Si "le légendaire bas de laine" s'applique bien aux Français d'outre-mer, il ne s'applique guère, aux Canadiens français, puisque leurs épargnes ne représenteraient que 18% du total des épargnes confiées aux établissements financiers canadiens. Les institutions du Mouvement Coopératif Desjardins en comptent toutefois, à elles seules, \$1,851,600,000 d'où la nécessité de recourir à leurs bons offices, d'autant plus que leurs progrès se comparent bien avec ceux de maintes autres entreprises anglo-saxonnes. Sait-on que la Société de Fiducie du Québec, ne compte que 7 années d'existence.

La Société de Fiducie du Québec, dont le président est le vénérable M. L.-Edouard Morier, B.A., LL.L. a donc connu des progrès sensationnels. Au cours de sa 1ère année d'opération, en 1964, elle administrait pour \$22-326,000 de biens d'autrui et, en 1970, elle en gèrait pour \$309,289,000 — par rapport à 1969, il y a une augmentation de 48% — pourcentage le plus considérable, enregistré par une société de ce genre au pays l'an dernier, à notre opinion". Ses dépôts garantis ont augmenté, de leur côté, de 50%, en 1970 au regard de 1969 et ils atteignent les \$135,494,000. Rien d'étonnant que ses revenus bruts aient montré, pour l'an dernier, un accroissement de 74%, comparativement à ceux de l'exercice financier précédent. Ce n'est pas sans raison que son président n'hésita pas à dire dans son message annuel, "que ses réalisations témoignent du dynamisme et de la claire voyance de son directeur général, dont l'objectif semble être d'aller constamment de l'avant". L'an dernier, la Société précitée a ouvert une succursale à Sherbrooke, en plus d'en avoir déjà une à Québec et d'avoir son siège social dans la métropole. Il est heureux que M. Jean Couverture ait déclaré "qu'il croit que le rôle d'une institution comme celle qu'il dirige est appelé à évoluer sans cesse, d'où notre préoccupation d'être à l'avant-garde de façon à pouvoir répondre aux besoins nouveaux". Ce n'est pas chose facile dans le climat d'incertitudes actuelles, créé par le contexte économique.

C'est votre dernier mois pour préparer votre rapport sur l'impôt sur le revenu, car, votre formule, qui vous a causé bien des maux de tête, doit parvenir à Ottawa et Québec pour le 30 avril 1971 — elle couvre, évidemment, vos gains encaissés en 1970. S'il faut en croire certains estimés, plus de 8,000,000 de Canadiens sont dans l'obligation de faire savoir aux autorités, chaque année, combien ils ont gagné, soit en salaire, gages ou revenus de placements, d'où l'importance de ne pas attendre à la dernière minute pour faire parvenir la formule précitée. Les fonctionnaires des Ministères des Impôts sur le Revenu d'Ottawa et de Québec sont surchargés d'ouvrage depuis plusieurs semaines et il ne faut pas que les contribuables canadiens attendent, au dernier jour, pour remplir leur devoir fiscal. Il importe, particulièrement, de ne pas oublier que ces préposés à ces Ministères ont le bras long et qu'il est préférable de ne rien leur cacher, car il en a, déjà, coûté fort cher à plusieurs pour avoir manqué de franchise. Sait-on qu'au cours du dernier exercice fiscal terminé le 31 mars 1970, le Ministère du Revenu National a tenu 245 enquêtes, qui lui ont rapporté \$22,000,000, en taxes additionnelles, 53 fraudeurs de l'impôt fédéral ont payé cette somme imposable et, parmi ces derniers, il y avait des Canadiens, appartenant à toutes les classes de la société, soit un avocat, un propriétaire d'hôtel, un notaire, un comptable, etc. Mieux vaut tout déclarer, d'autant plus qu'un fonctionnaire nous disait que "c'est le Ministère qui a toujours le dernier mot... car, si on laisse une grosse succession et que l'on ait toujours présenté des formules peu raisonnables, les héritiers seront, alors appelés à payer pour ce qui n'a pas été payé à l'Etat. Avec des budgets de plus de \$4,000,000,000 pour notre province et de plus de \$15-000,000,000 pour le Canada, les contribuables se doivent de bien remplir leur devoir fiscal, d'autant plus qu'ils sont les premiers à réclamer maintes mesures sociales.

Indusmin Limited réunira, aujourd'hui, ses actionnaires à Toronto, pour la tenue de son assemblée annuelle. Demain matin, MacDonald Mines Ltd en fera autant dans notre ville.

Nos félicitations à M. Henry Mhun qui vient d'être nommé directeur du service de recherches économiques, à

la Banque Provinciale du Canada. C'est une belle acquisition pour l'institution bancaire et une fois plus, M. Raymond Primeau s'est montré perspicace en prenant à son emploi un homme que nous avons connu dès son arrivée au pays et qui n'a pas tardé à se distinguer par ses talents.

S'il n'y aurait pas de danger que ce qui se passe en Indochine en vienne à déclencher une troisième guerre mondiale, il en serait autrement de l'intransigence de Tel-Aviv, en train de perdre du terrain avec Washington, au point que Nixon déclarait, récemment, que "s'il n'y a pas de règlement avec les Arabes sous peu, il y aurait probablement de quoi susciter un conflit généralisé", d'autant plus que Moscou sait pêcher en eau trouble. C'en est assez pour ne pas trop s'emballer pour les valeurs mobilières, fussent-elles même, des valeurs, dont les entreprises produisent des armements.

C'est, maintenant, M. Alain Labonté qui est directeur des relations publiques à la BCN, tandis que M. Claude Lorange est devenu directeur du marketing. Nos félicitations.

Eastern Bakeries Ltd paiera, jeudi de cette semaine, \$1,00 par action 4%, et 8 1-3 cts par action ordinaire, à ses actionnaires, immatriculés le 31 mars 1971. Le même jour Sobey Stores paiera 10 cts par action de la classe A.

Jockey Club paiera, aussi jeudi de cette semaine, 15 cts par action 6% de la classe A, 13,6 cts par action de la classe B 5 1-2%, et, enfin 14 cts par action, \$5,60; 1963.

Abitibi Paper Co. réunira ses actionnaires jeudi matin, le 15 avril, à Toronto, pour la tenue de son assemblée annuelle et spéciale. Algoma Steel en fera autant, le même jour au Sault-St-Marie. L'offre actuelle de droits par la Banque Canadienne Nationale est pour lui permettre de disposer de plus de capitaux, pour satisfaire à la croissance de ses affaires.

Nos félicitations à M. P. Duhamel, qui est le 1er représentant de notre groupe ethnique à être appelé à faire partie du conseil d'administration de la Dominion Securities, fondée en 1901.

CHICAGO EN B747 PAR AIR FRANCE... SEULEMENT PAR AIR FRANCE!

Profitez de votre prochain voyage à Chicago pour goûter au confort de notre B747. Air France, la seule ligne B747 Montréal-Chicago. Correspondances faciles vers toutes les grandes villes de l'ouest américain et du Middle West: Los Angeles, San Francisco, Kansas City, Minneapolis, Milwaukee, St. Louis, Las Vegas, Dallas et Denver.

Le B747 d'Air France vers Chicago tous les jours Départs: Vers Chicago: 13h30 Vers Montréal: 16h20



LA VÉRITÉ... COMMUNIQUÉ DÉSASTREUSE SUR LE TOUPET!



Depuis 10 années, je suis dans les affaires de "postiches" (toupets, perruques et prothèses capillaires). J'ai eu l'occasion d'aider sur le plan international des milliers d'hommes CHAUVES, non seulement en Europe, mais aussi au Canada (surtout après avoir lancé moi-même, le nom de "prothèse capillaire" copié par tout le monde maintenant et... d'avoir lancé aussi "La prothèse naturelle de cheveux".) J'ai aidé les chauves à retrouver leur bonheur et leur apparence juvénile. J'ai toujours été extrêmement

sincère et un inspiré, voire même, un "artiste" dans ce domaine. J'ai TRANSMIS aux autres (qui étaient comme moi, chauves), mes propres connaissances, mes expériences et même mes capacités et mes idées dans ce domaine!

Depuis longtemps j'ai défendu et recommandé à des milliers de chauves, ce que mon expérience m'indiquait et ce, (de commun accord avec ma conscience), ce qui avait de mieux pour cacher ce fléau qui est la calvitie. Depuis 10 ans j'ai recommandé le toupet sur mesure (prothèse capillaire) pour plusieurs raisons, l'une des raisons, peut-être la principale, parce que avant il n'y avait rien de mieux!... jusqu'à aujourd'hui car hélas, maintenant je ne puis que constater en suivant encore une fois, les dictées de ma conscience et de mon expérience, que je dois avouer publiquement que, le toupet, la perruque et... la prothèse capillaires sont déjà des choses désuètes qui appartiennent au passé! Pourquoi? parce que avec la toute dernière et très révolutionnaire méthode scientifique médo-cosmétique Américaine, MEDI-HAIR" (méthode de remplacement PERMANENT des cheveux) mise au point par son inventeur le Docteur J. Bauman de Sacramento, Californie, U.S.A., le 15 sept. 1969, je dois encore une fois avouer que nous sommes face à la plus étonnante et fantastique réussite jamais vue contre la calvitie! MOI-MÊME, JE L'AI ADOPTÉ POUR MON USAGE PERSONNEL après avoir été invité aux U.S.A. et après avoir vu personnellement cette merveilleuse méthode "MEDI-HAIR"!

Je suis persuadé que très bientôt les hommes se rendront compte, qu'il est IMPOSSIBLE de continuer avec l'incertain et désuet toupet ou prothèse capillaire, car... en commençant par le désastreux et désuet COLLAGE, et d'autres désastreux désavantages du toupet on peut dire sans équivoque que, le toupet appartient déjà à "l'âge des cavernes" à la "préhistoire" et que, le "MEDI-HAIR" est en avance, de 200 ans!

Si vous voulez constater par vos propres yeux, ce que c'est que le "MEDI-HAIR", je vous invite cordialement à me téléphoner à 861-8075 ou 861-2310 afin de prendre rendez-vous avec moi en toute confiance, et je serai très heureux de vous montrer ce que "MEDI-HAIR" a déjà fait pour moi et ce qu'il peut faire pour vous et ce... de façon très privée et confidentielle.

JE SUIS À VOTRE DISPOSITION

NE PAS CONFONDE L'ORIGINAL ET L'UNIQUE - Un seul endroit à Montréal MONSIEUR JACQUES 861-8075 - 861-2310

SI VOUS PRÉFÉREZ, EXPÉDIEZ CE COUPON AFIN DE RECEVOIR DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES DE MA PART

MAN'S WORLD, 720 STE-CATHERINE O. MIL

Nom:
Adresse:
Ville:
Province: Tél.:

LD-12-4-71

l'information

Stoneman subit un échec de 4-1...

Bons princes, les Expos fêtent avec les Phillies

PHILADELPHIE (Le Devoir) - Le grand droitier de 39 ans Jim Bunning a démontré samedi, qu'il veut connaître une excellente saison en limitant les Expos à seulement six coups sûrs en sept 1/3 manches...

Bunning s'approche à grand pas de la seconde position de tous les temps pour les retraits au bâton. Il fait drôle de constater que Bunning, qui a la vivacité d'une recrue...

La fête des Phillies!

MONTREAL (1)

Table with columns AB P CS PP for Montreal (1) and Philadelphia (4) teams.

Occasions ratées

C'en était fait des Expos. Mauch a alors fait appel successivement à John O'Donoghue, Mike Marshall, Claude Raymond et Howie Reed pour terminer la partie...

PHILADELPHIE (4)

Table with columns AB P CS PP for Philadelphia (4) team.

Au fait, le meilleur Expo fut Hunt avec son double et le seul point de son club, un but sûr balles et aussi un but volé...

Chez les Phillies, Larry Bowa a récolté deux coups sûrs, dont un triple court. Claude Raymond, l'entraîneur...

Une cérémonie spéciale marqua l'ouverture du stade, d'une valeur de \$45 millions. Ainsi, un hélicoptère a laissé tomber une balle au dessus de deuxième but...

Parmi les personnalités qui ont assisté à la partie, mentionnons le consul général du Canada Donald Armstrong, le...

Avis publics

AVIS EST DONNÉ par les présentes qu'en vertu d'un acte enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal...

AVIS EST DONNÉ que le 23ème jour d'avril prochain (1971), à 2 h 30 de l'après-midi, Me A. Patrick Wickham, Notaire procédera à son bureau...

AVIS

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. AVIS EST DONNÉ par les présentes qu'ABIE ISRAELOVITCH de la ville de Hampstead, District de Montréal...

LES ENTREPRISES PHENIX LITEE

AVIS EST par les présentes donné que "PHENIX ENTREPRISES LTD." - LES ENTREPRISES PHENIX LITEE, corps politique incorporé en vertu de la Loi des Compagnies de Québec...

COUR SUPERIEURE

DAME VERA ADAMS LAFOREST, ménagère, domiciliée et résidant à 28 Oka Road, St. Eastache, District de Terrebonne. Demanderesse.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL

AVIS EST par les présentes donné que Joe Gorkik, manufacturier; Israel Kostitsky, marchand; Morris Sacharev, marchand; Barney Yanolsky, agent d'assurance; Abraham Goodman, peintre; Nathan Nachfolger, géomètre de bureau; Harry Nachfolger, marchand; A. Chity, opérateur; Joe Freeder, marchand; Nathan Cohen, entrepreneur; Aaron Cohen, entrepreneur; Aaron Voger, marchand; Oscar Singer, entrepreneur plombier; tous des Cité et District de Montréal, et Isidore Greenbaum, avocat, de Côte St-Luc, dans le District de Montréal, s'adresseront à l'Assemblée Nationale de la Province de Québec...

sportive



C'EST A FAIRE RÊVER! Les Expos ont participé à un événement historique samedi, soit à l'inauguration du nouveau stade des Vétérans de Philadelphie, que voici. Bons princes, ils ont aidé les Phillies à célébrer l'occasion en leur cédant la partie 4-1. Ce qui ne nous empêche pas de rêver du jour où, à leur tour, les Expos inaugureront leur nouveau stade, promis pour d'ici quatre ou cinq ans. (Téléphoto PA)

Samedi après-midi dans les ligues majeures...

Circuits de Mays (632ème) et Stargell (3)

Le 4ème circuit de Willie Mays en autant de parties a gâché la partie d'ouverture des Cardinals de Saint-Louis, alors que les Géants de San Francisco leur infligeaient un revers de 6-4, samedi après-midi.

Le vétéran de 39 ans frappa le 632ème quatre-butts de sa carrière à la 3ème manche pour donner aux siens une avance de 2-0. Dick Dietz porta le compte à 4-0 avec un circuit de deux points à la 4ème. Les Géants portèrent leur avance à 6-0 avant que Joe Torre ne cogne un circuit de deux points à la 8ème pour les perdants. Il a de plus fait compter le dernier point des Cards avec un simple à la 9ème.

Un lancer erratique du lanceur Wayne Granger, des Reds de Cincinnati, avec deux retraits et trois coureurs sur les coussins à la 11ème manche, a permis à Don Clendenon de croiser le marbre et ainsi procurer aux Mets de New York une victoire de 3-2 sur les champions de la ligue Nationale.

Malgré trois circuits de Willie Stargell, les Braves d'Atlanta ont quand même défilé les Pirates de Pittsburgh 5-4, en 12 manches. Hank Aaron avait frappé un circuit de deux points à la 9ème pour niveler les chances. Hal King a porté le coup de grâce en obtenant un simple avec les buts remplis à la 12ème.

Les Astros de Houston ont eu raison des Cubs de Chicago 2-1 grâce à deux erreurs du lanceur Ferguson Jenkins. Ce dernier a d'abord permis aux Astros de niveler le compte à la 9ème en effectuant une feinte illégale, puis lança la balle dans le champ extérieur en tentant de compléter un double-jeu.

Bill Sudakis a frappé deux circuits tandis que Claude Osteen limitait San Diego à seulement trois coups sûrs alors que les Dodgers de Los Angeles battaient les Padres de San Diego 9-2.

Dans l'Américaine, les Twins du Minnesota ont infligé un premier revers aux White Sox de Chicago en les battant 5-3.

Dans les autres parties, les Yankees de New York ont blanchi les Sénateurs de Washington 6-0, les Indiens de Cleveland ont difficilement eu raison des Red Sox de Boston 11-10, les Orioles de Baltimore ont défilé les Tigers de Détroit 2-1, les Brewers de Milwaukee ont gagné 4-3 contre les Angels de la Cali-

ornie et les Athlétiques d'Oakland ont remporté une victoire de 5-4 sur le Royal de Kansas City.

LIGUE NATIONALE

San Francisco 002 201 100-6 10 1 St-Louis 000 000 022-4 11 0 Reberger (0-1), Johnson (9) et Dietz; Reuss (0-1), Taylor (4), Norman (5), Lincy (6), Drabowicz (8) et Simmons. BS - Mays 4, Dietz 2; St-L. Torre 2. Ass. 26,841.

San Diego 000 000 022-2 3 2 L. Angeles 010 012 14x-9 13 0 Roberts (0-1), Santorini (6), Kelley (8) et Cannizaro; Osteen (2-0) et Sudakis. Los-A. Sudakis (2); SD - Campbell 1, Colbert 3. Ass.: 19,705.

Pittsburgh 010 002 010 00-4 11 1 Atlanta 101 00 002 001-5 11 1 Blass, Grant (10), Bries (0-1) (12) et Sanguinelli; Stone, Aaron 2; St-L. Torre 2. Ass. 13,079.

Chicago 000 001 000-1 8 2 Houston 000 000 002-2 5 0 Jenkins (1-1) et Martin; Dierker, Culver (1-0) (9) et Edwards. Ass.: 22,341.

Cincinnati 100 000 100 00-2 6 0 New York 020 000 000 01-3 10 2 Nolan, Carroll (9), Granger (0-2) (10) et Bench; Kosman, Frisella (1-0) (11) et Grote. Cin. Carbo 1. Ass.: 26,757.

Au baseball hier... Gibson reste le maître

SAINT-LOUIS (AFP) - Bob Gibson a lancé une partie de six coups sûrs et Ted Sizemore a obtenu un simple opportun hier, alors que les Cardinals de Saint-Louis ont battu les Géants de San Francisco 4-2, dans la première partie d'un programme double.

Gibson (1-1) vit tout espoir d'enregistrer le 46ème blanchissage de sa carrière s'envoler à la 8ème reprise, lorsque le frappeur d'occasion George Foster et Bobby Bonds ont frappé des circuits consécutifs.

Gibson a retiré trois frappeurs au bâton et n'a pas accordé un seul but sur balles.

Un ballon-sacrifice de Joe Hogue à la 2ème a donné une avance d'un point aux Cards, qui en ont compté trois autres à la 5ème. Avec deux joueurs retirés et trois hommes sur les coussins, Sizemore frappa un simple qui fit compter Hogue et Ted Simmons. Les Cards marquèrent un dernier point lorsque l'arrêt-court Chris Speier rata un roulant de Lou Brock juste après le coup de Sizemore.

LIGUE NATIONALE

1ère partie Chicago 300 001 000 - 4 10 1 Houston 400 201 00x - 7 10 0 Hands, Bonham Ière, Regan 6e, et Martin; Wilson et Edwards; G. - Wilson (1-1). P. - Hands (0-2). A. 12,978.

2ème partie St-Louis 000 002 000 - 5 5 2 Marichal, et Gibson; Cleveland, Norman, (3), Taylor (4), Brunet (6), Lincy (7) et McNetchery; Simmons (7), C. Marichal (2-0), Cleveland (0-1). Cir.: Torre (3), Cardenal (1).

Kansas C. 410 030 200 - 10 15 1 Oakland 010 022 000 - 5 5 2 Fitzmorris, Burgeimer (6), Abernathy (7) et Kirkpatrick; Hunter, Panther (2), Roland (6), Locker (8) et Duncan. G-Fitzmorris (1-0). P-Hunter (0-2). Cir.: Oliver (2), Minday 1, Green 2.

San Franc. 000 000 020 - 2 6 2 St-Louis 010 030 00x - 4 7 1 Robertson, Bryant 5e, Cumberland 8e et Dietz; Gibson et Simmons. G. - Gibson (1-1). P. - Robertson (0-1). Cir. - San Francisco, Foster et Bonds 1er.

Pittsburgh 000 010 000 - 1 7 1 Atlanta 000 000 12x - 3 5 1 Ellis and Sanguinelli; Nash and King. W - Nash, 1-0. L. - Ellis.

LIGUE AMERICAINNE

1ère partie Detroit 300 000 001 01-5 10 2 Baltimore 010 010 011 00-4 13 1 en (11 manches) Chance, Patterson 7e, Timmerman 7e et Freehan; Dolson, Watt 9e, Richard 9e et Hendricks. G - Timmerman (1-0). P - Richard (0-1). Cir: Detroit, Freehan 1er; Baltimore, B. Robinson 1er.

2ème partie New York 010 000 000 - 1 4 0 Washington 000 000 000 - 0 5 0 Kline et Munson; Bosman, Knowles 9e et French, Casanova 8e. G - Kline (1-0). P - Bosman (1-1). Cir: New York, Bletary 1er.

Boston 010 100 000 - 2 3 1 Cleveland 020 000 05x - 7 8 0 Peters, Bolin 8e, Lyle 8e, Tatum 8e et Josephson; Foster, Machemehl 9e et Fosse. G - Foster (1-0). P - Peters (0-1), 6.005.

Minnesota 002 021 010 - 6 14 0 Chicago 000 000 000 - 0 11 2 Kaat et Mitterwald; Johnson, Foster 6e, Kealey 8e, Magnuson 9e et Egan. G - Kaat (1-0). P - Johnson (1-1). Cir: Milwaukee, Smith 1er. A. 8,720.

Même Morton ne peut les contenir...

Les Phillies ramènent les Expos à la réalité en les humiliant 11-4

PHILADELPHIE (Le Devoir) - Après la brillante période d'entraînement avant-saison des Expos en Floride, certains partisans de l'équipe montrealaise voyaient déjà un championnat poindre à l'horizon 1971 pour les leurs. Ils devront peut-être se raviser, à la suite des deux parties de fin de semaine à Philadelphie où l'on a vu défilé pas moins de 10 lanceurs face à des Phillies plus jeunes et pleins d'entrain.

Hier, les Expos et Carl Morton, sous une température ensoleillée de 60°, ont dû s'avouer vaincus au compte de 11-4. Les chiffres n'indiquent pas toujours la vérité et on en veut pour preuve le fait que les Expos ont réussi à frapper un total de 13 coups sûrs contre le lanceur gagnant Barry Lersch, en 7 2/3 manches. Mais tout comme la veille, les Expos ont laissé passablement de monde en panne sur les sentiers, cette fois-ci, 12 au total. Les Phillies se sont montrés plus opportunistes en frappant au bon moment, et ils n'ont laissé que six coureurs en panne.

Un circuit a été frappé et c'en fut tout un grand chlem de la recrue Roger Freed, contre la toute première offre de la recrue de relève Howie Reed, remplaçant de Morton à la cinquième manche. Ce coup de Freed portait alors le pointage 7-1 et tout espoir de victoire pour les Expos s'évanouissait.

Les Phillies ont réussi un magnifique coup de filet quand ils ont acquis Freed, de l'organisation des Orioles de Baltimore, lors de la saison porte. Freed a aussi récolté un simple et a fait compter un autre point, en plus de trotter allègrement au premier but à la suite de quatre balles en deux autres occasions. Il avait aussi brillé samedi avec deux coups sûrs en trois apparitions en plus d'un but sur balles.

Morton a besoin de se retourner sinon les amateurs pourraient trouver la saison bien longue. Celui qui a dominé la ligue Nationale dans le domaine des buts sur balles en 1970, avec un total de 125, a gratifié cinq Phillies de sa générosité en 4 1/3 manches, en plus d'accorder six points, mérités, un double et un triple. Après que Tim McCarver eut fait compter le premier point des siens avec un ballon-sacrifice, Denny Doyle suivait avec son premier coup sûr de la campagne, un triple bon pour deux autres points, le tout à la quatrième reprise.

Morton avait retiré dans l'ordre les cinq premiers frappeurs à lui faire face mais il fut constamment dans l'eau bouillante par la suite. Au fait les Phillies ont compté leurs 11 points au cours des 4ème, 5ème et 6ème manches.

La recrue Ernie McAnally, appelé en relève à la sixième, ne fut pas plus brillant. En un tiers de manche, il a alloué deux buts sur balles, deux simples et quatre points mé-

rités. John O'Donoghue l'a remplacé, mais avant qu'il ne puisse retirer trois joueurs en ligne à la septième, les Phillies menaient déjà 11-1.

Prix de consolation. Fait à constater, les Expos ont réussi des coups sûrs dans sept manches sur neuf. Ron Hunt continue d'être la grande révélation du club, ayant récolté trois coups sûrs en quatre voyages au marbre hier, en plus d'un but sur balles. Il a marqué le premier point de la partie, tout comme la veille d'ailleurs. Bobby Wine a aussi récolté trois simples.

Ron Swoboda, se présentant au bâton comme Expo pour la première fois, comme frappeur suppléant à O'Donoghue à la huitième, a claqué un triple dans la droite pour faire compter un point. Les Expos ont compté trois fois dans cette manche. Puis, Bob Bailey a laissé trois joueurs en plan en étant retiré sur trois prises par la recrue Darrell Brandon, qui avait alloué quatre coups sûrs d'affilée à Wine, Swoboda, Day et Hunt.

Boots Day et Rusty Staub ont également récolté chacun deux coups sûrs pour les Expos.

Balles fausses... Quoiqu'il en soit, les joueurs des Expos et leurs dirigeants défilèrent dans les rues de Montréal ce matin. Le départ du défilé aura lieu à 11h30 au parc Lafontaine, et on arrivera vers 1h à la Place Ville-Marie où tous les joueurs et instructeurs seront présentés à la foule.

Morton avait une fiche de 2-0 contre les Phillies avant la partie d'hier... Staub et Ron Fairly ont maintenant frappé en lieu sûr dans les quatre premières parties de leur club cette saison. Par contre, Mack Jones recherche toujours un premier coup sûr tout en 13 voyages au marbre. Il a laissé quatre coureurs sur les sentiers hier, après avoir été incapable d'en faire compter six autres samedi... Il avait frappé pour 30 à l'entraînement...

Le meilleur Expo face aux Phillies en 1970 était John Bateman avec une moyenne de .353, suivi de Jones, à .320... Darrell Brandon, qui a terminé le match pour les Phillies, est une recrue âgée de 30 ans.

Les Expos ont maintenant une fiche de 1-3 et les Phillies de 2-2... En plus de Freed, Willie Montanez est une autre recrue qui s'affirme chez les Phillies. Il a récolté un simple et un double hier en plus d'un simple et deux buts sur balles la veille...

Johnny Briggs a également récolté deux coups sûrs pour les vainqueurs... Les Expos ont affronté 59 lanceurs débutants gauchers l'an dernier. Cette année, en cinq parties, aucun s'il on considère que le droitier Gary Gentry débute pour les Mets au parc Jarry demain après-midi...

Baseball

AUJOURD'HUI (et les lanceurs probables)

LIGUE NATIONALE Pittsburgh, Johnson (0-0) à Philadelphie, Wise (0-0), 7h35 Houston, Blasingame (7-10) à St-Louis, Carlton (1-0), 9h Cincinnati, McGlothlin (0-1) à Atlanta, Reed (1-0), 8h05 Chicago, Holtzman (0-1) à Los Angeles, Vance (0-0), 11h San Diego, Kirby (0-1) à San Francisco, Perry (1-0), 4h (seules parties à l'affiche)

LIGUE AMERICAINNE Minnesota, Blyleven (1-0) à Kansas City, Drago (1-0), 8h30 Oakland, Fingers (0-0) à Milwaukee, Krause (0-1), 1h30 California, May (0-0) à Chicago, Wood (0-0), 2h15 Boston, Culp (1-0) à Washington, Grzenda (0-0), 7h30 (seules parties à l'affiche)

CLASSEMENT LIGUE NATIONALE Est G P Moy. Diff. Pittsburgh 3 2 600 - San Diego 2 2 500 1/2 Philadelphie 2 2 500 1/2 St-Louis 2 3 400 1 Chicago 2 4 300 1/2 Montréal 1 0 250 1/2 Ouest Atlanta 4 1 800 - Houston 5 2 712 - San Francisco 3 3 500 1/2 San Diego 3 3 500 1/2 Los Angeles 2 4 300 1/2 Cincinnati 2 0 400 3/2

LIGUE AMERICAINNE Est G P Moy. Diff. Baltimore 3 1 750 - Cleveland 3 1 750 - Washington 3 3 500 1/2 Detroit 2 2 500 1/2 New York 2 3 400 1/2 Boston 1 3 250 2 Ouest Atlanta 4 1 800 - Houston 5 2 712 - San Francisco 3 3 500 1/2 San Diego 3 3 500 1/2 Los Angeles 2 4 300 1/2 Cincinnati 2 0 400 3/2

LIGUE AMERICAINNE Est G P Moy. Diff. Milwaukee 3 1 750 - Cleveland 3 1 750 - Washington 3 3 500 1/2 Detroit 2 2 500 1/2 New York 2 3 400 1/2 Boston 1 3 250 2

Californie 000 000 000 - 0 3 1 Milwaukee 110 000 01x - 3 8 2 Murphy, Fisher 8e et Torborg, Stephenson 8e, Pattin et Rodriguez. G - Pattin (2-0). P - Murphy (1-1). Cir: Milwaukee, Smith 1er. A. 8,720.

Minnesota 002 021 010 - 6 14 0 Chicago 000 000 000 - 0 11 2 Kaat et Mitterwald; Johnson, Foster 6e, Kealey 8e, Magnuson 9e et Egan. G - Kaat (1-0). P - Johnson (1-1). Cir: Milwaukee, Smith 1er. A. 8,720.

Californie 000 000 000 - 0 3 1 Milwaukee 110 000 01x - 3 8 2 Murphy, Fisher 8e et Torborg, Stephenson 8e, Pattin et Rodriguez. G - Pattin (2-0). P - Murphy (1-1). Cir: Milwaukee, Smith 1er. A. 8,720.

Minnesota 002 021 010 - 6 14 0 Chicago 000 000 000 - 0 11 2 Kaat et Mitterwald; Johnson, Foster 6e, Kealey 8e, Magnuson 9e et Egan. G - Kaat (1-0). P - Johnson (1-1). Cir: Milwaukee, Smith 1er. A. 8,720.

Californie 000 000 000 - 0 3 1 Milwaukee 110 000 01x - 3 8 2 Murphy, Fisher 8e et Torborg, Stephenson 8e, Pattin et Rodriguez. G - Pattin (2-0). P - Murphy (1-1). Cir: Milwaukee, Smith 1er. A. 8,720.

Minnesota 002 021 010 - 6 14 0 Chicago 000 000 000 - 0 11 2 Kaat et Mitterwald; Johnson, Foster 6e, Kealey 8e, Magnuson 9e et Egan. G - Kaat (1-0). P - Johnson (1-1). Cir: Milwaukee, Smith 1er. A. 8,720.

LES SPORTS À LA PIGE

SATCHEL PAIGE lancera la première balle lors de la partie d'ouverture des Royals de Kansas City, ce soir. Les Royals recevront alors la visite des Twins du Minnesota. Paige était une recrue de 42 ans quand il est arrivé dans la ligue Américaine en 1948.

LES GEANTS DE SAN FRANCISCO aligneront un autre lanceur japonais au cours des deux prochaines saisons. Il s'agit de Kunihiro Yoshioka, âgé de 21 ans. Il portait jusqu'ici les couleurs des Latte Orions de Tokyo. Une entente a été signée entre les deux équipes au sujet de Yoshioka.

NEIL ARMSTRONG, ancien instructeur des Esquimaux d'Edmonton, de la ligue Canadienne de football, occupera le poste d'instructeur défensif chez les Vikings du Minnesota, de la LNF. Agé de 45 ans, Armstrong a déjà évolué pour les Aigles de Philadelphie, du même circuit, de 1947 à 1951. Il a aussi porté les couleurs des Blue Bombers de Winnipeg les trois années suivantes. Il succède à Bob Holloway, qui a été nommé instructeur en chef des Cardinals de Saint-Louis, de la mème ligue.

LE CHILI a battu l'Argentine 4-1 en demi-finale de la zone sud-américaine de la coupe Davis hier.

LES EXPOS ont maintenant vendu plus de 6 200 billets de saison pour 1971 soit 30% de plus que l'an dernier. Ils n'avaient pas dépassé le chiffre de 5 000 billets de saison au

cours de leurs deux premières années d'existence.

SUZANNE LAPOINTE chantera les deux hymnes nationaux lors de la partie d'ouverture des Expos, demain après-midi contre les Mets. Le président honoraire de la ligue Nationale, Warren Giles, lancera alors la première balle. La fanfare de l'Artillerie canadienne offrira un spectacle de 15 minutes à compter de 13h45. Les drapeaux canadiens et américain seront apportés sur le terrain, respectivement par les cadets du Collège militaire de Saint-Jean et par la garde de l'Aviation américaine, de Plattsburgh.

LOUIS CHANTIGNY vient d'être nommé au poste de directeur des recherches et de l'information du comité organisateur des Jeux olympiques de 1976 à Montréal. Ancien rédacteur sportif, Chantigny a également été joueur de Tokyo, il a couvert les Jeux de Rome et de Chicago. Il a également été attaché au Haut-commissariat aux sports du gouvernement québécois.

FRANCOIS GOUBOUT est toujours le joueur de tennis n° 1 de la province, selon le dernier classement de l'Association provinciale de tennis. Andrée Martin est première chez les femmes pour une cinquième année consécutive. Robert Bédard, ancien champion canadien, ne fait pas partie du classement. Yvon Leblanc est ex-aequo avec Mike Carpenter au second rang chez les hommes.

Canadien 3, Dryden 1!

par MARC THIBEAULT

L'histoire se répète et ce vieux cliché décrit bien ce qui s'est passé au Forum, samedi soir, alors que les Canadiens ont fait les délices d'une foule-record de 18,994 en triomphant du Boston au compte de 3-1 pour prendre une surprenante, et agréable, avance de 2-1 sur les puissants Bruins nettement dominés le club montréalais. Ce fut plutôt le gardien Gerry Cheevers qui maîtrisa le Canadien en lui volant quatre ou cinq buts avec des arrêts plus ou moins fantastiques. Or, samedi soir, sans vouloir le moins du monde discréditer des Canadiens inspirés et ayant joué avec toute l'énergie dont ils sont capables, la même chose se produisit. Le Canadien gagna mais sans nettement dominer les Bruins et ce fut le gardien Ken Dryden, la révélation des éliminatoires jusqu'ici, qui, en fait, les maîtrisa le plus. Comme Cheevers mercredi soir dominant à Boston, Dryden, avant-hier, fut le principal artisan d'une victoire, par le même compte, certes importante pour l'équipe montréalaise.

Claude Ruel, l'ex-instructeur du Canadien, déclarait après la partie: "Ne soyez pas surpris de cette victoire du Canadien. Personnellement, je crois que Boston a perdu la série jeudi soir dernier. Lorsqu'un club voit l'adversaire lui enfoncer 6 buts d'affilée sans pouvoir lui donner la moindre réplique, il est psychologiquement marqué. Et c'est la même chose, dans l'autre direction, pour les Canadiens. Ils savent maintenant qu'ils peuvent combler un déficit de quatre ou trois buts contre des Bruins évidemment ébranlés et ne sachant pas trop bien ce qui leur arrive".

Sans savoir, au moment où nous écrivons ces lignes, ce qui s'est passé lors de la 4ème joute de la série disputée hier soir au même Forum, nous partageons l'opinion de Ruel. Samedi soir, dans tous les cas, on a vu des Bruins qui, lorsqu'ils avaient Dryden à leur merci, n'arrivaient pas à le déjouer. Ils lançaient à côté ou par-dessus le filet ou perdaient tout simplement possession du disque uniquement par anxiété fiévreuse. Ce qui ne les empêcha pas de diriger 38 lancers (contre 31 pour le Canadien) vers Dryden. Mais voilà, celui-ci en bloqua 37, plusieurs de façon phénoménale. On lui accorda, après la joute, la troisième de ces "étoiles" qu'on distribue aux trois meilleurs joueurs d'une partie. Frank Mahovlich (deux buts) et Henri Richard (deux buts) furent les deux autres personnes à recevoir ces distinctions. Le Canadien recevait les deux premières dans l'ordre. Tout en admettant que ces deux derniers ont très bien joué, nous croyons personnellement (comme plusieurs autres auxquels nous avons parlé) que M. Dryden fut, très évidemment, l'as n°1 de la joute.

Le Canadien recevait les deux premières dans l'ordre. Tout en admettant que ces deux derniers ont très bien joué, nous croyons personnellement (comme plusieurs autres auxquels nous avons parlé) que M. Dryden fut, très évidemment, l'as n°1 de la joute.

Brusque départ

On n'avait joué que 29 secondes lorsque le Boston marqua son seul et unique but, Phil Esposito comptant sur son tout premier lancer de la soirée (il devait n'en avoir que 5 autres, sur le gardien, par la suite). Ce fut encore un but assez chanceux. Dans la zone du Boston, le défenseur Terry Harper lança de la ligne bleue vers Cheevers. Mais le disque frappa Dallas Smith pour aller bondir à l'autre bout de la ligne bleue où Jacques Laperrière était posté. Celui-ci, du bâton, tenta à deux reprises de maîtriser une rondelle devenue toupie mais ce fut en vain. Ken Hodge la poussa derrière lui vers Phil Esposito et, devant la ligne rouge centrale, il fila seul vers un dryden sans aucune défense.

C'est à partir de ce moment que le même Dryden devait mater les Bruins jusqu'à la fin. Bien qu'ayant attrapé quelques punitions (en fait, 6 à chaque club) durant cette première période, les deux équipes bataillèrent à qui mieux mieux et si ces 20 minutes se terminèrent par un compte 1-0 en faveur du Boston ce fut parce que les deux gardiens furent sensationnels. Dryden vola des buts apparemment certains à Wayne Cashman et, dans la 15ème minute, à "Monsieur Espo", Cheevers faisant la même chose contre Pete Mahovlich, Jacques Lemaire et Jean Béliveau pendant que Frank Mahovlich, lui, ratait deux filets ouverts.

5 lancers, 2 buts!

En cours de deuxième période, le Canadien n'eut que 5 lancers mais deux furent des buts! Par contre, le Boston en réussissait, lui, pas moins de 14 (comme au premier tiers) contre des Bogs sur les trois derniers tirs, à presque com mis la même bête en tirant sa balle vers la gauche au dernier trou, une normale quatre. Son deuxième coup fut cependant fantastique et ses deux roulés lui assurèrent la victoire. Nicklaus jouait juste derrière Coody et un aigle aurait été sa seule façon de rejoindre son rival au dernier trou. Nicklaus a obtenu sa normale pour un total de 72 et une égalité avec Miller au deuxième rang à 281.

COODY MAÎTRISE LE PARCOURS DES MAÎTRES!

AGUSTA, Georgie (AP) — Charles Coody a difficilement eu raison du jeune et tenace John Miller, en plus d'empêcher Jack Nicklaus de réaliser son rêve de gagner le grand chelem du golf, alors qu'il a remporté hier la 35ème reprise du Tournoi des Maîtres en jouant une dernière ronde de 70, deux coups sous la normale. Le Texan de 33 ans a dû reprendre deux coups à Miller qui a terminé avec deux Bogs sur les trois derniers tirs.

Coody, qui avait déjà remporté deux tournois au cours de sa carrière de neuf saisons au circuit américain, a totalisé 279 coups pour les 72 trous de la compétition.

Miller, qui détenait une priorité de deux coups alors qu'il ne restait que quelques trous, a joué 68 pour un total de 281 sur le difficile parcours du club Augusta National.

Nicklaus, récent vainqueur du tournoi de la FGA, avait déclaré qu'il espérait remporter cette année les quatre grands tournois du golf. Cependant, son jeu d'hier ne lui a pas permis d'espérer une victoire au premier rang avec Coody au début de la dernière ronde.

Il avait néanmoins une petite chance de l'emporter au 17ème vert, mais son roulé d'une cinquantaine de pieds est demeuré à quelques pouces de la coupe. Ceci le plaça à deux coups de Coody avec seulement un trou à jouer.

Coody, qui a deux ans, ratait sa chance de remporter le Tournoi des Maîtres en obtenant des Bogs sur les trois derniers tirs, à presque com mis la même bête en tirant sa balle vers la gauche au dernier trou, une normale quatre. Son deuxième coup fut cependant fantastique et ses deux roulés lui assurèrent la victoire.

Table with 2 columns: Période, Score. 1ère période: Boston 0-29, Canadien 3-1. 2ème période: Boston 0-10, Canadien 0-0. 3ème période: Boston 0-10, Canadien 0-0.

1ère période: Boston: Esposito (1), Hodge 5:25, Cheevers, servie par Westfall, Ferguson 5:35, Roberto 8:19, McKenzie 9:23, Green, min., maj., P. Mahovlich min., maj. 13:17, Laperrière 14:44.

2ème période: Montréal: F. Mahovlich (2), Laperrière 5:04. 3ème période: Montréal: Laperrière (1), P. Mahovlich 12:06, P. Mahovlich 14:18, Houle 19:29.

3ème période: Montréal: F. Mahovlich (3), Richard 3:55, P. Mahovlich 5:35, Lancers: Boston 14 14 9 - 38, Montréal 14 5 12 - 31, Gardiens: Cheevers (B), Dryden (M) assistance: 18.904.

4ème période: Montréal: F. Mahovlich (3), Richard 3:55, P. Mahovlich 5:35, Lancers: Boston 14 14 9 - 38, Montréal 14 5 12 - 31, Gardiens: Cheevers (B), Dryden (M) assistance: 18.904.

5ème période: Montréal: F. Mahovlich (3), Richard 3:55, P. Mahovlich 5:35, Lancers: Boston 14 14 9 - 38, Montréal 14 5 12 - 31, Gardiens: Cheevers (B), Dryden (M) assistance: 18.904.

6ème période: Montréal: F. Mahovlich (3), Richard 3:55, P. Mahovlich 5:35, Lancers: Boston 14 14 9 - 38, Montréal 14 5 12 - 31, Gardiens: Cheevers (B), Dryden (M) assistance: 18.904.

7ème période: Montréal: F. Mahovlich (3), Richard 3:55, P. Mahovlich 5:35, Lancers: Boston 14 14 9 - 38, Montréal 14 5 12 - 31, Gardiens: Cheevers (B), Dryden (M) assistance: 18.904.

8ème période: Montréal: F. Mahovlich (3), Richard 3:55, P. Mahovlich 5:35, Lancers: Boston 14 14 9 - 38, Montréal 14 5 12 - 31, Gardiens: Cheevers (B), Dryden (M) assistance: 18.904.

9ème période: Montréal: F. Mahovlich (3), Richard 3:55, P. Mahovlich 5:35, Lancers: Boston 14 14 9 - 38, Montréal 14 5 12 - 31, Gardiens: Cheevers (B), Dryden (M) assistance: 18.904.

deux fois, il sauva contre un Ken Hodge semblant bien l'avoir à sa merci.

Evidemment inspirés par ce grand-gaillard-trouvaille, les Canadiens devaient bientôt donner le coup de grâce à des Bruins ne sachant plus où donner du tir! Dans la 4ème minute, Richard soustra le disque au défenseur Dallas Smith dans la zone bostonnais. Il pirouetta en attendant que Frank Mahovlich se place à un bon endroit et, entre les jambes d'Orr et d'un Dallas Smith ayant retrouvé sa position, lui passa la rondelle. Du revers, Frank M., y alla de son deuxième but de la soirée... ce qui était "2 much" pour un Cheevers et un Boston appelés à perdre.

L'instructeur Tom Johnson était à ce point déçu, qu'il remplaça aussitôt, aux côtés d'Orr, son Dallas Smith par son Rick Smith. Le changement, d'un Smith à l'autre, fut toutefois si peu efficace que, bientôt, Johnson remplaça son Dallas Smith là où son Rick Smith n'avait pas nécessairement brillé. Puis, il remplaça le vétéran Eddie Westfall par la recrue Rec Lee... et il envoya Mike Walton dans la mêlée pour la première fois de la série. Mais ce furent de vaines stratégies.

Ah! oui! Avant la fin, Dryden devait voler un autre but aux Bruins, cette fois contre un McKenzie qui, seul devant lui, crut plutôt voir cet ancien Bill Durnan dont la spécialité était, justement, d'avoir raison, au moins 7 fois sur 10, d'un adversaire à sa seule portée!

Sur le plan statistique, disons qu'Esposito eut 6 lancers (dont 4 en première période et seulement un à chaque des deux autres) de même que Bobby Orr (2-2) et Sanderson. Le meilleur tireur des Bruins fut toutefois Fred Stanfield avec 3-4-0 lancers. Chez les Canadiens Frank Mahovlich en eut 2-2-3 - 7 pendant qu'Henri Richard en réussissait 5-0-1-6 et Jean Béliveau (0-1-4) et Pete Mahovlich (2-3-0) cinq chacun.

L'instructeur Johnson tenta vraiment tout pour gagner cette importante 3ème joute de la série. Ainsi, il envoya Orr sur la glace 14 min., 18 sec., à la première période, 11 min., 9 sec., à la deuxième, et 11 min., 4 sec., à la troisième, soit un total de 36 minutes et 31 secondes (plus que lors des deux premières parties jouées à Boston). Phil Esposito, lui, fut sur la glace pendant 26 minutes et 14 secondes pendant que Jean Béliveau n'en jouait que 14:59, ce qui ne l'empêcha pas de briller, particulièrement en 3ème tiers, alors qu'il aurait pu réussir deux buts sur autant de belles montées.

C'était, incidemment, la première fois, après 11 victoires consécutives, que Gerry Cheevers perdait une partie éliminatoire.

1ère période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.

2ème période: Boston: Orr (3), Cashman, Hodge 5:01-11:01, 3-Boston: Walton (1), Cashman, Esposito 18:26, Pun: Cashman et Laperrière 0:51, Orr et Roberto 1:51, Harper 3:11, Ferguson et Walton, majeurs, Harper 6:11, McKenzie 8:06, Roberto 16:39.

3ème période: Boston: Orr (4), Esposito et Hodge 0:36, Montréal: Cournoyer (2), Béliveau, Laperrière 6:13, 6-Boston: Stanfield (2), Bucyk, Orr 17:21, 7-Boston: Orr (5), Esposito et Hodge 19:57, Pun: Awrey 18:24, Lancers par: Boston: 13 16 5 - 34, Canadien: 5 7 16 - 28, Gardiens: Boston, Cheevers; Canadien, Ken Dryden. Assistance: 18.904.

4ème période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.



QUAND "PETE M" VOIT ROUGE... ET VERT! Une partie éliminatoire de hockey ne saurait en être une sans une ou deux batailles-valess. Ainsi, à la 1ère période, samedi soir, le grand Pete Mahovlich vit rouge (et vert!) et s'attaqua à Ted Green (dont on voit le casque, qu'il perdra bientôt). De g., à d., Tardif, le juge de lignes Béchard, l'arbitre Hood, Stanfield, Bouchard, Houle, Lapointe, McKenzie, le casque-Green, Pete M., et le juge de lignes Shetler. (Photo Le Devoir par Donati)

HIER SOIR: BOSTON 5, CANADIEN 2

Dryden, après tout, ne peut tout faire!

George "Punch" Imlach, entre la deuxième période et la troisième, hier soir à la télévision, déclara: "C'est une partie où l'on voit un gardien jouer seul contre toute une équipe"! A la fin de la joute, gagnée 5-2 par Boston, on annonça que Bobby Orr, qui marqua 3 buts, dont un chanceux et l'autre dans un filet sans gardien, avait été choisi première "étoile" suivi de Ken Dryden et Wayne Cashman. Et le directeur-général-instructeur des nouveaux Sabres de Buffalo de dire: "C'est Dryden qui aurait dû avoir cet honneur, pas Orr".

En deux commentaires, Imlach avait fort bien décrit la partie d'hier soir au Forum devant 18,994 partisans déçus. Comme les Bruins l'avaient fait jeudi soir dernier à Boston, alors qu'ils menaient 5-1 puis 5-2, les Canadiens ont joué trop confiants... ou peut être trop fatigués à la suite de deux victoires-surprises. Avec le résultat qu'ils laisseront leur jeune et sensationnel gardien travailler virtuellement seul.

La série entre les deux clubs est maintenant égale, chaque équipe ayant deux victoires contre deux échecs. Elle se continuera donc, demain soir, à Boston pour nous revenir au Forum jeudi soir.

1ère période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.

2ème période: Boston: Orr (3), Cashman, Hodge 5:01-11:01, 3-Boston: Walton (1), Cashman, Esposito 18:26, Pun: Cashman et Laperrière 0:51, Orr et Roberto 1:51, Harper 3:11, Ferguson et Walton, majeurs, Harper 6:11, McKenzie 8:06, Roberto 16:39.

3ème période: Boston: Orr (4), Esposito et Hodge 0:36, Montréal: Cournoyer (2), Béliveau, Laperrière 6:13, 6-Boston: Stanfield (2), Bucyk, Orr 17:21, 7-Boston: Orr (5), Esposito et Hodge 19:57, Pun: Awrey 18:24, Lancers par: Boston: 13 16 5 - 34, Canadien: 5 7 16 - 28, Gardiens: Boston, Cheevers; Canadien, Ken Dryden. Assistance: 18.904.

4ème période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.

5ème période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.

6ème période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.

7ème période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.

8ème période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.

9ème période: Montréal: F. Mahovlich (4), Laperrière, Lemaire 5:30, Pun: Dallas Smith 3:53, Bouchard 6:03, McKenzie et Laperrière 6:24, Green 8:39, Béliveau 9:20, Houle 10:08, Dallas Smith 14:09, Béliveau 15:10.

Les Hawks ne font qu'une bouchée des Flyers, 4-0

CHICAGO (AP) — Dirigés à l'attaque par les trois buts de Jim Pappin, les Black Hawks de Chicago ont facilement disposé hier après-midi des Flyers de Philadelphie au compte de 4-0.

Outre les trois buts de Pappin, Cliff Koroll a marqué deux buts et Hubert Martin un, pour Chicago. Simon Nole et Serge Bernier ont été les seuls à déjouer Tony Esposito, pour les Flyers.

Pappin, un ailier droit qui a manqué 22 parties en saison régulière à cause d'une paralysie du visage, a compté à deux reprises en première période pour donner aux Hawks une avance de deux buts. Il a marqué son troisième but de la joute au milieu de la période finale en soulevant le disque par dessus Bruce Gamble. Il avait compté 22 buts durant la saison.

Koroll a enregistré deux buts en 3ème période pour donner aux Hawks une avance de 5-1. Cependant, avant que Pappin ne compte son dernier but, Nole redonna espoir aux partisans des Flyers en déjouant Esposito après avoir capté de la main une passe de Jean-Guy Gendron. Mais un peu plus d'une minute plus tard, Pappin scella l'issue de la rencontre avec son 4ème but de la série.

Les Hawks ont débuté le match en lion alors que Pappin prenait en défaut Gamble après seulement 20 secondes de jeu. Neuf minutes plus tard, Pappin faisait dévier une passe de Martin pendant qu'un Flyer purgeait une pénalisation.

Le premier but des Flyers est survenu à 14:33 du premier vingt lorsque Bernier fit dévier un lancer de la recrue Jimmy Mair.

Les Hawks rencontreront maintenant le gagnant de la série Toronto-New York. Malgré leurs trois précédentes défaites, les Flyers ont fait salle comble pour une 19ème fois d'affilée.

Au cours de la série, Chicago a marqué 20 buts, dont six par Bobby Hull, et Philadelphie 8.

1ère période: Chicago: Pappin (2), O'Shea 0:21, 2-Chicago: Pappin (3), Martin, R. Hull 9:16, 3-Philadelphie: Bernier (1), Mair, Nole 14:33, Pun: Lesuk 1:39, Martin 4:02, Hughes 7:42, Jarrett 12:59, Clarke 14:49, Nesterenko min., maj., Peters min., maj. 18:04.

2ème période: 4-Chicago: Martin (2), Stapleton, O'Shea 9:54, Pun: Martin 0:59, White 6:20.

3ème période: 5-Chicago: Koroll (1), Mikita, R. Hull 3:24, 6-Chicago: Koroll (2), Mikita, R. Hull 8:37, 7-Philadelphie: Nole (2), Gendron 10:07, 8-Chicago: Pappin (4), Jarrett, Magnuson 11:26, Pun: R. Hull 12:13, Korab 18:43, Lancers: Chicago 13 7 9 - 29, Philadelphie 14 11 15 - 40, Gardiens: Esposito (C), Gamble (P), Assistance: 14,620.

Baseball hier

San Diego 202 012 100-9 2, Los Ang. 003 002 001-7 12 1, Phoebs, Ross 6, Severinon 9, Barten, Suttin, Moeller 4, O'Brien 7, Hough 9 et Sudakis, G. Phoebs 1-1, P. Sutton 9-2, Cir., SD - Colbert 2-5, Stahl 2, Gaston 1.

2ème partie: Détroit 000 001 002-3 7 1, Baltimore 200 002 02x-9 11 0, Kilkenny, Hannan (5), Scherman (6), Foor (8) et Price; McNally et Etchebarren, G. - McNally, 2-0, P. - Kilkenny, (0-1).

3ème partie: New York 001 002 000 3-8-2, Washington 000 004 00x 4-5-0, Kekich, Aker (0-1) 6, McDaniel 7 et Gibbs; Cox, Knowles (1-0) 6, et Casanova, French 7.

les MOTS CROISÉS du Devoir

Word search grid with 12 columns and 12 rows. Includes horizontal and vertical clues.

- Horizontalement: 1- Additionner de rhum. - Haute récompense cinématographique. 2- Température de fusion d'un mélange eutectique. 3- Nuage blanc ayant l'aspect de bandes ou filaments isolés. 4- Relatif aux différentes zones de la planète. 5- Pacha de Janina. 6- Qui dévore. 7- Lipide phosphoré, abondant dans le jaune d'oeuf, le système nerveux, que l'organisme fabrique à partir des graisses neutres, de la choline et de l'acide phosphorique. 8- Composé dérivé de l'urée. 9- Assisito? 10- Fille d'Eurytos (mythol. gr.) - Six - Tellure. 11- Ôta la vie. - Animaux du sexe féminin, propre à la fécondation. 12- Marque commerciale d'un panneau de fibre de bois. - Planche de bois. 13- Mois de l'année. - Raide. 14- Incrustation d'un email noir sur un fond blanc, dans un ouvrage d'orfèvrerie. - Obtenu. - Erubium. 15- Terre-Neuve. - Germe de vie. - Petit puma de l'Amérique du Sud.

Solution de samedi: 1- STERILISANT, 2- ALME, 3- ACTINOL, 4- TAMIS, 5- OETA, 6- IRANIENNE, 7- GAZ, 8- SENSIBILISANT, 9- FICATA, 10- TET, 11- ACHARD, 12- TROTIS, 13- TIRE, 14- EGOTISME, 15- SEME, 16- UTTISSON, 17- AMENDE, 18- STERIE, 19- NANTI, 20- RAS, 21- V, 22- TAXA, 23- TAILLE.

Verticalement: 1- Qui résiste avec opiniâtreté. 2- Produit d'origine minérale, végétale ou animale.

EN BREF

LE 14e SALON de l'auto britannique aura lieu cette année du 15 au 18 avril, à l'étage des congrès de l'hôtel Reine-Elisabeth. L'ouverture officielle sera faite par Douglas Richards, le président de la SMMT de Londres, en présence de Sir Peter Hayman, haut-commissaire du Royaume-Uni au pays. L'entrée est gratuite.

LES INSTRUCTEURS de baseball de Laval se réuniront lundi prochain, le 19 avril, au Pavillon Laurentien afin d'entendre, lors d'un souper-causerie, le directeur du personnel de recrutement chez les Expos, Mel Didier. Les responsables de ce premier souper sont Raynald Vézeau et Roland Bleau. Les intéressés peuvent se procurer des billets à 669-1741.

Charles Goody, \$25,000 - 66-73-70-70 - 279, John Miller, \$17,500 - 72-73-68-68 - 281, Jack Nicklaus, \$17,500 - 70-71-68-72 - 281, Don January, \$9,550 - 69-69-73-72 - 283, Gene Littler, \$9,550 - 72-69-73-69 - 283, Gary Player, \$5,600 - 72-72-71-69 - 284, Tom Weiskopf, \$5,600 - 71-69-72-72 - 284, Ken Still, \$5,600 - 72-71-72-69 - 284, Dave Stockton, \$3,767 - 72-73-69-72 - 286, Frank Board, \$3,767 - 74-73-69-70 - 286, R. de Vicenzo, \$3,767 - 76-69-72-69 - 286, Dart Greene, \$3,300 - 73-73-71-70 - 287, Billy Casper, \$3,000 - 72-73-71-72 - 288, Ray Floyd, \$3,000 - 69-75-73-71 - 288, Nale Irwin, \$3,000 - 69-72-71-76 - 288, Bruce Devlin, \$3,000 - 72-70-72-74 - 288, Bob Murphy, \$3,000 - 69-70-76-73 - 288, Arnold Palmer, \$2,650 - 73-72-71-73 - 289, Bruce Crampton, \$2,650 - 73-72-74-70 - 289.

à l'omnium de Cleveland, livra une très chaude lutte à Nicklaus sur les neuf premiers trous. Son jeu devint ensuite moins sûr et, au 14ème trou, il a obtenu trois roulés pour un Bogy. Mais le sympathique golfeur d'Abilene, au Texas, revint à la charge au 15ème trou avec un oiseau grâce à un roulé de huit pieds. Coody prenait alors les commandes tandis que Miller manquait de plus en plus de souffle.

Charles Goody, \$25,000 - 66-73-70-70 - 279, John Miller, \$17,500 - 72-73-68-68 - 281, Jack Nicklaus, \$17,500 - 70-71-68-72 - 281, Don January, \$9,550 - 69-69-73-72 - 283, Gene Littler, \$9,550 - 72-69-73-69 - 283, Gary Player, \$5,600 - 72-72-71-69 - 284, Tom Weiskopf, \$5,600 - 71-69-72-72 - 284, Ken Still, \$5,600 - 72-71-72-69 - 284, Dave Stockton, \$3,767 - 72-73-69-72 - 286, Frank Board, \$3,767 - 74-73-69-70 - 286, R. de Vicenzo, \$3,767 - 76-69-72-69 - 286, Dart Greene, \$3,300 - 73-73-71-70 - 287, Billy Casper, \$3,000 - 72-73-71-72 - 288, Ray Floyd, \$3,000 - 69-75-73-71 - 288, Nale Irwin, \$3,000 - 69-72-71-76 - 288, Bruce Devlin, \$3,000 - 72-70-72-74 - 288, Bob Murphy, \$3,000 - 69-70-76-73 - 288, Arnold Palmer, \$2,650 - 73-72-71-73 - 289, Bruce Crampton, \$2,650 - 73-72-74-70 - 289.

Assisterons-nous à une finale Canadien-Toronto pour la coupe Stanley?

par ANDRÉ TARDIF

Bien téméraire le journaliste qui se serait aventuré, à la veille des éliminatoires de la ligue Nationale la semaine dernière, à prédire une série finale entre les deux vieilles formations canadiennes du circuit, le Canadien de Montréal et les Maple Leafs de Toronto. Mais aujourd'hui, hier du moins juste avant le 4^{ème} match quart-de-finale de chaque équipe, les commentaires allaient bon train sur la possibilité d'une reprise de la fameuse finale de 1967, quand les Leafs avaient, sous Punch Imlach, battu les protégés de Toe Blake quatre parties à deux.

Durant trois saisons, soit à la suite de l'admission de six nouveaux clubs dans les cadres de la LNH, la possibilité d'une finale bien canadienne n'existait plus, justement parce que la classique de la coupe Stanley opposait le vainqueur de la section Est, composée des six anciennes équipes, à celui de la section Ouest, groupant six nouvelles formations, toutes américaines.

Or, durant trois saisons, on assista à des finales où l'issue était décidée à l'avance. Les Blues de Saint-Louis, trois fois titulaires de l'Ouest, ont atteint la finale pour se faire éliminer en quatre rencontres d'affilée à chaque occasion, deux fois par le Canadien et, l'an dernier, par les Bruins de Boston.

Tout est changé...

Mais voilà qu'avec la saison 1971-72, grâce à l'addition de deux nouvelles formations de Buffalo et Vancouver, la direction de la LNH a jugé bon de modifier la présentation des éliminatoires.

Ainsi, si les quatre séries quart-de-finale opposent des équipes d'une même section, il n'en sera pas de même des séries mixte finale où un calendrier mixte prévaut. Ce sera alors le gagnant de la série "A" dans l'Est (Boston-Montréal) contre celui de la série "B" dans l'Ouest (Saint-Louis-Minnesota), et vice-versa.

sa, le vainqueur de la série New York-Toronto devant affronter celui de la série Chicago-Philadelphie.

Les gagnants de ces demi-finales se disputeront ensuite la coupe Stanley.

Une série Toronto-Montréal apparaît donc maintenant comme très possible, ce qui ne serait peut-être que justice pour deux équipes qui ont dominé, depuis l'avènement de l'ère moderne du hockey, les séries après-saison, le Canadien ayant décroché la coupe Stanley 14 fois et les Leafs 11.

Est-ce rêver?

C'eût été rêver, il y a quelques jours, de prédire une telle série. Le Canadien n'avait-il pas à affronter, au départ, l'une des plus puissantes formations dans l'histoire de la LNH, une équipe qui a fracassé allégrement cette saison à peu près tous les records existants? Quant aux Leafs, on leur accordait bien peu de chances de faire long feu contre des Rangers ayant eux-mêmes complié un palmarès très impressionnant cette saison et établi la réputation, grâce au duo des gardiens Eddie Giacomin et Gilles Villemure, de meilleure équipe défensive du circuit, un atout de taille dans une courte série.

Mais voilà, tout peut se produire dans une courte série, et c'est justement ce que le Canadien, grâce surtout à son sensationnel gardien-recrue

Ken Dryden, et les Leafs, grâce à leur jeu défensif que les Newyorkais semblent impuissants à solutionner, sont en train de le prouver, à la grande joie de tous les amateurs de hockey du Canada et à la consternation des amateurs de Boston et New York.

Ainsi, deux équipes qui ont subi l'ignominie de ne pouvoir participer aux éliminatoires le printemps dernier, et ce pour l'une des rares fois de leur histoire, pourraient bien, piquées à vif, renverser tous les calculs cette année et se retrouver en grande finale.

Si le grand défenseur Jacques Laperrière a été le bouc émissaire du seul et unique but des Bruins, dans la première minute de jeu du match de samedi, il s'est grandement racheté par la suite en permettant à Frank Mahovlich d'égaliser le compte, puis en comptant lui-même ce qui devait s'avérer le but vainqueur.

Laperrière expliquait après le match la malchance qui lui est arrivée à la ligne bleue des Bruins. La rondelle venait bien innocemment en sa direction, à la pointe gauche, lorsqu'elle frappa la bande et bifurqua d'un angle quasi



L'ANCIEN ET LES NOUVEAUX! Le vétéran Henri Richard, flanqué de Frank Mahovlich (à g.), acquis des Red Wings de Détroit à la mi-saison, et du gardien-recrue Ken Dryden, réussira-t-il à mener le Canadien à la grande finale de la coupe Stanley? On en saura davantage demain soir à Boston, où Bruins et Canadien s'affrontent pour la 5ème fois dans leur série quart-de-finale.

(photo Le Devoir par Donati)

impossible vers la zone du centre. Alerté, Ken Hodge la poussa aussitôt vers le grand Phil Esposito, et le champion-compteur du circuit, seul devant Dryden, en profita pour compter son premier but de la série.

Ce devait cependant être tout pour lui et les siens, car Laperrière et ses coéquipiers, de l'avis même du pilote Al MacNeil, ont tous joué une partie courageuse par la suite pour supplanter de nouveau la machine bostonnaise.

"Autrefois", de commenter Laperrière, "je ne me gênais pas pour transporter la rondelle en zone ennemie. Mais plusieurs blessures m'ont enseigné la prudence, et depuis quelques années, je concentre mes efforts sur l'as-

pect défensif de mon poste. "Mais en éliminatoires, c'est différent. Si l'occasion se présente, il faut y aller à fond de train, et c'est ce qui m'a permis de percer avec Pete (Mahovlich) pour compter mon but."

Laperrière, qui a perdu toute puissance dans son lancer à la suite d'un nerf étiré au cou en début de saison, ce qui le laisse avec un bras gauche partiellement invalide, comptait son premier but de la saison 1970-71, et son 5ème en 57 parties éliminatoires.

Le premier but du "grand M" fut réussi à sa façon typique. Captant une passe alors qu'il filait à toute vitesse vers le gardien ennemi de son poste à l'aile gauche, il décocha un puissant lancer frappé de quelque 30 pieds qui capta l'intérieur supérieur du poteau à la gauche de Gerry Cheevers. Pour son second but, il se servit de sa grande force pour y aller d'un lancer de revers comme on en voit rarement aujourd'hui, à cause des fameuses palettes recourbées. Celle de Frank l'est aussi, mais très légèrement, et à l'extrémité seulement, ce qui lui permet encore de se servir à bon escient du lancer de revers, une arme que les gardiens d'aujourd'hui redoutent tout particulièrement, justement parce qu'on l'utilise de moins en moins contre eux et que, partant, ils ne connaissent plus.

Le robuste Serge Savard, l'homme à tout faire du Canadien qui, pour un deuxième printemps d'affilée, doit se contenter de voir jouer les autres en se déplaçant à l'aide de béquilles, avait prédit, avant que ne commence la série, que le Bleu-Blanc-Rouge pourrait causer une surprise aux Bruins s'il parvenait à neutraliser les efforts de Bobby Orr et d'Esposito. Offensivement, Orr n'y va pas de main morte, mais on s'est aperçu que, défensivement, il était humain et que lui aussi était sujet à commettre des bévues. Savard était tout sourire au match de samedi.

L'arbitre Bruce Hood a fait preuve d'un bon jugement, même si tous n'étaient pas d'accord avec lui. En période initiale surtout, alors que les joueurs des deux clubs y allaient à fond de train, il a peut-être fermé les yeux sur des peccadilles, en toute justice pour les antagonistes dont la nervosité faisait commettre des impairs mineurs. Par la suite toutefois, quand les joueurs se sont assagis, il s'est montré un peu plus sévère, sans cependant manquer de justice. Les deux équipes ont pris conscience de leur défensive lorsqu'elles étaient à court de joueurs, en n'accordant aucun but sur les jeux de puissance. Ajoutons que Dryden a sauvé la situation à plus d'une reprise, plus souvent en tout cas que Cheevers qui fut quand même brillant.

Samedi dans la ligue Nationale...

Les Leafs se moquent des Rangers, 3-1

Les Maple Leafs de Toronto ont continué samedi à faire mentir tous les connaisseurs en remportant une seconde victoire en trois parties contre les Rangers de New York, cette fois au compte de 3-1. Plusieurs croyaient, avant le début des séries éliminatoires, que les Leafs s'affronteraient comme un château de cartes face aux puissants Rangers, qui les avaient battu cinq fois au cours de leurs six rencontres du calendrier régulier.

Ron Ellis a ouvert le pointage en comptant son premier but de la série pendant que l'ex-Torontois Tim Horton purgeait une pénalisation. Puis, avec Jim Neilson au cachot, Paul Henderson en profita pour enregistrer son 5ème but, après avoir contourné deux défenseurs newyorkais et déjoué le gardien Gilles Villemure.

Dave Balon réduisait la marge à 2-1 avec un lancer de revers au début de l'engagement final mais, deux minutes plus tard, Garry Monahan convertissait une passe de John MacMillan pour le dernier but de la rencontre. Bernard Parent, qui était dans le filet des Leafs lors de la victoire du Toronto jeudi, a repoussé 33 rondelles. Villemure, qui en était à sa première présence dans les séries de la coupe Stanley, a écarté 21 lancers.

"Nous leur avons cédé un avantage de deux buts tout comme jeudi soir", a déclaré Emile Francis, l'instructeur et directeur-général des Rangers.

"En prenant une telle avance, ils peuvent plus facilement se concentrer sur la défense", a-t-il ajouté.

Les Flyers et... Hull

Sur papier, la tâche des Flyers de Philadelphie, soit celle d'arrêter Bobby Hull, semble relativement facile. Cependant, sur la patinoire, cette tâche devient impossible à réaliser.

Ainsi, la Comète Blonde a compté ses 5ème et 6ème buts de la série pour permettre aux Black Hawks de Chicago de vaincre les Flyers de Philadelphie au compte de 3-2.

Les buts de Hull, tous deux marqués en période finale et alors que Bill Lesuk était au banc des pénalisations, ont effacé un déficit d'un but. La recrue Rick MacLeish avait ouvert le pointage en déjouant Tony Esposito, des Hawks, au milieu de la première période.

Mais le défenseur Pat Stapleton nivela le compte pendant que Bob Kelly purgeait une punition. Simon Nolet redonna aux Flyers une avance d'un but en deuxième avant que Hull ne compte ses deux filets en troisième.

A la fin de la joute, les deux bancs se sont vidés après que Hull et Jimmy Mair eurent

échangés quelques coups.

Enfin, Ernie Wakely est devenu le premier gardien à enregistrer un blanchissage durant les présentes éliminatoires alors que les Blues de Saint-Louis blanchissaient les North Stars du Minnesota 3-0 pour ainsi prendre une avance de 2-1 dans la série quart de finale.

François Saint-Marseille, Noël Picard et Terry Crisp ont réussi les buts du club de Scotty Bowman.

Leafs 3, Rangers 1

1ère période
1-Toronto: Ellis (1)
Henderson, Armstrong... 5:03
Pun: Dorey 1:15, Horton 4:09, Irvine 5:54, Soencer 9:47, Henderson 12:52, Baum 17:23, Ratelle 18:29.
2ème période
2-Toronto: Henderson (5)
Armstrong... 4:19
Pun: Neilson 3:08, Baum 5:54, Tkaczuk 7:15, Sittler 10:45, Dorey 13:18, Tkaczuk, Dorey 19:08.
3ème période
3-New York: Balon (1)
Tkaczuk... 3:17
4-Toronto: Monahan (2)
MacMillan, Keon... 5:22
Pun: Tkaczuk 10:21.
Lancers:
New York 10 11 13 - 34
Toronto 9 5 10 - 24
Gardiens: Villemure (NY), Parent (T).
Assistance: 16,485.

Hawks 3, Flyers 2

1ère période
1-Philadelphie: MacLeish (1)
Peters... 10:18
2-Chicago: Stapleton (1)
R. Hull, Maki... 13:30
Pun: Peters 2:19, Koroll 3:53, MacSweyn 5:59, Kelly 11:57, O'Shea 12:20, Van Impe 13:11, Nesterenko, Lesuk 13:34.
2ème période
3-Philadelphie: Nolet (1)
Lacroix... 6:42
Pun: Magnuson 5:13, Jarrett 7:06, 12:47, Hughes 15:13, Koroll 19:24.
3ème période
4-Chicago: R. Hull (5)
Mikita, Pappin... 5:52
5-Chicago: R. Hull (6)
Martin, Stapleton... 10:24
Pun: Magnuson 3:01, Lesuk 5:08, L. Hillman 8:24, Lesuk 9:29, White 19:11, Mair, R. Hull, Chicago au banc 20:00.
Lancers:
Chicago 11 9 11 - 31
Philadelphie 8 14 8 - 30
Gardiens: Esposito (C), Favell (P).
Assistance: 14,620.

Blues 3, Stars 0

1ère période
Aucun but
Pun: Harris 0:49, Reid 2:11, Gibbs 2:44, Huck, Mohs 3:37, Picard 6:42, Drouin 8:35, Roberts 12:03, Harris, Unger, 15:30, Labossiere 15:50.
2ème période
1-St-Louis: St-Marseille (1)
B. Blager, Huck... 8:04
2-St-Louis: Picard (1)
Connolly, R. Plager... 19:17
Pun: Unger 4:32, Grant 6:21, Parise 7:34, Picard 10:24, O'Brien 13:35, Crisp 17:12, Mohs 18:47.
3ème période
3-St-Louis: Crisp (1)
B. Blager... 8:39
Pun: Harbour 10:44, Gibbs 13:22.
Lancers:
St-Louis 13 6 8 - 27
Minnesota 11 14 4 - 29
Gardiens: Wakely (St-L), Maniago (M).
Assistance: 15,339.

Nouvelles en bref

JOE BUGNER, champion poids lourd britannique, a été nommé le boxeur du mois de mars par le magazine Ring. De plus, Bugner est maintenant classé septième aspirant au titre mondial.

RICHARD PETTY démontre qu'il est le meilleur coureur de stock-car chez nos voisins du Sud. Il est le meneur pour les bourses avec \$98,600 et il est le meneur pour les points accumulés avec 980. Il est suivi de James Hylton avec 848 points et seulement \$12,540 en bourses.

Bell Canada, l'un des composants du Réseau Téléphonique Transcanadien

Il fallait à Churchill Falls un service de transmission des données capable de tout inventorier, du moindre boulon...aux biftecks des ouvriers.

Nous voici.

L'approvisionnement en fournitures et équipements de ce chantier isolé du reste du monde posait déjà tout un problème. Mais il fallait, en plus, l'assurance d'une livraison exacte de ce qui serait transporté, du bateau au train et du train aux camions, soit recensé, classé et catalogué en permanence... et ce, jusqu'au dernier bifteck.

Churchill Falls (Labrador) Corporation a trouvé la solution. Seul le meilleur service de transmission des données était en mesure de remplir toutes les exigences de ces travaux de 950 millions de dollars.

CFLCo décida de s'attacher les services de la compagnie de téléphone.

Nos spécialistes en transmission des données travaillèrent en étroite collaboration avec les experts en communications de cette gigantesque entreprise. Il s'agissait de faciliter la programmation des données dans le système d'information de Churchill Falls, un système unique en son genre. Ce système met à profit les derniers perfectionnements dans le domaine de l'informatique.

Le réseau téléphonique achemine aussi, depuis Churchill Falls, les données concernant les salaires des employés... et même l'inventaire des biftecks.

Voilà un exemple, entre mille, où notre personnel, nos connaissances et le réseau téléphoni-

que peuvent vous aider à acheminer des données non seulement d'une rue à l'autre, d'une ville à l'autre, mais n'importe où dans le monde où il y a un téléphone.

Pour plus de renseignements, faites "1" ou "112", (selon le cas) puis 800-361-8411. Nous assumons les frais.



Bell Canada

VÉHICULE DE L'INFORMATION

